Parlement européen
2024-2029

Commission des droits des femmes et de l'égalité des genres

2024/2125(INI)

30.4.2025

AMENDEMENTS
385 - 782

Projet de rapport
Marko Vešligaj
(PE770.090v01-00)

Stratégie en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes 2025
(2024/2125(INI))

Amendement 385
Margarita de la Pisa Carrión, Mireia Borrás Pabón

Proposition de résolution
Paragraphe 8

Proposition de résolution	*Amendement*
8. demande à la Commission de garantir aux femmes et aux filles, dans toute leur diversité, un accès total et égal aux services de soins de santé sexuelle et génésique, y compris le droit à un avortement légal et sans risque;	***supprimé***

Or. en

Amendement 386
Marko Vešligaj, Marina Kaljurand, Maria Noichl, Joanna Scheuring-Wielgus, Emma Rafowicz, Elisabeth Grossmann, Vilija Blinkevičiūtė, Cecilia Strada, Carla Tavares, Lina Gálvez, Gabriela Firea

Proposition de résolution
Paragraphe 8

Proposition de résolution	*Amendement*
8. demande à la Commission de garantir ***aux femmes et aux filles, dans toute leur diversité,*** un accès total et égal aux services de soins de santé sexuelle et génésique, y compris le droit à ***un avortement légal*** et sans risque;	8. demande à la Commission de garantir ***à toutes les personnes, à l'intérieur et à l'extérieur de l'Union,*** un accès total et égal aux services ***et aux droits en matière*** de soins de santé sexuelle et génésique, y compris ***les soins maternels, les informations sur la planification familiale et l'accès aux traitements contre l'infertilité, les méthodes de contraception modernes, sûres et abordables de leur choix et*** le droit à ***des services d'avortement légaux*** et sans risque***, ainsi qu'un accès à des produits d'hygiène menstruelle gratuits, à un traitement contre l'endométriose et à des initiatives de prévention du cancer, afin de lutter contre la précarité menstruelle, d'éliminer les cancers liés au papillomavirus et de promouvoir l'égalité des droits en matière de santé pour les***

femmes et les filles, dans toute leur diversité, et plus particulièrement pour celles qui sont victimes de formes croisées de discrimination;

Or. en

Amendement 387
Carolina Morace

Proposition de résolution
Paragraphe 8

Proposition de résolution	*Amendement*
8. demande à la Commission de garantir aux femmes et aux filles, dans toute leur diversité, un accès total et égal aux services de soins de santé sexuelle et génésique, y compris le droit à ***un avortement légal*** et sans risque;	8. demande à la Commission de garantir aux femmes et aux filles, dans toute leur diversité, un accès total et égal aux services ***et aux droits en matière*** de soins de santé sexuelle et génésique, y compris ***les soins maternels, les informations sur la planification familiale, les méthodes de contraception modernes, sûres et abordables de leur choix et*** le droit à ***des services d'avortement légaux*** et sans risque***, ainsi qu'un accès à des produits d'hygiène menstruelle gratuits, à un traitement contre l'endométriose et à des initiatives de prévention du cancer, afin de lutter contre la précarité menstruelle, d'éliminer les cancers liés au papillomavirus et de promouvoir l'égalité des droits en matière de santé pour les femmes et les filles, dans toute leur diversité, et plus particulièrement pour celles qui sont victimes de formes croisées de discrimination***;

Or. en

Amendement 388
Lucia Yar, Abir Al-Sahlani, Raquel García Hermida-Van Der Walle, Dainius Žalimas, Veronika Cifrová Ostrihoňová, Billy Kelleher, Valérie Devaux, Jana Toom

Proposition de résolution
Paragraphe 8

Proposition de résolution	*Amendement*
8. demande à la Commission de garantir aux femmes et aux filles, dans toute leur diversité, un accès total et égal aux services de soins de santé sexuelle et génésique, y compris le droit à un avortement légal et sans risque;	8. demande à la Commission de garantir aux femmes et aux filles, dans toute leur diversité, un accès total et égal aux services ***et aux droits en matière*** de soins de santé sexuelle et génésique, y compris le droit à un avortement ***(médicalisé ou chirurgical)*** légal et sans risque***, ainsi qu'à une gamme complète de méthodes de planification familiale***; ***exhorte la Commission à mettre en place un mécanisme financier pour soutenir les États membres disposés à dispenser des services de santé sexuelle et génésique sûrs, y compris des avortements légaux et sans risque, aux personnes qui, dans l'Union, n'ont toujours pas accès à ces services;***

Or. en

Amendement 389
Ewa Kopacz, Elżbieta Katarzyna Łukacijewska, Mirosława Nykiel, Jagna Marczułajtis-Walczak

Proposition de résolution
Paragraphe 8

Proposition de résolution	*Amendement*
8. demande à la Commission de garantir aux femmes et aux filles, dans toute leur diversité, un accès total et égal aux services de soins de santé sexuelle et génésique, y compris le droit à un avortement légal et sans risque;	8. demande à la Commission de garantir aux femmes et aux filles, dans toute leur diversité, un accès total et égal aux services de soins de santé sexuelle et génésique, y compris le droit à un avortement légal et sans risque***; demande en outre à la Commission de garantir une éducation sexuelle adaptée à l'âge et de soutenir les adolescentes enceintes ou les jeunes mères afin qu'elles puissent continuer leurs études***;

Or. pl

Amendement 390
Mathilde Androuët, Mireia Borrás Pabón

Proposition de résolution
Paragraphe 8

Proposition de résolution	*Amendement*
8. demande ***à*** la Commission de garantir aux femmes et aux filles***, dans toute leur diversité,*** un accès total et égal aux services de soins de santé sexuelle et génésique, y compris ***le droit à un avortement légal et sans risque***;	8. demande ***aux États membres, en coopération avec*** la Commission de garantir aux femmes et aux filles un accès total et égal aux services de soins de santé sexuelle***, gynécologique*** et génésique, y compris ***aux maternités et aux structures d'accompagnement des mères, tenant compte de la matrescence et des risques de dépression post-partum trop largement méconnus***;

Or. fr

Amendement 391
Benedetta Scuderi

Proposition de résolution
Paragraphe 8

Proposition de résolution	*Amendement*
8. demande à la Commission de garantir aux femmes et aux filles, dans toute leur diversité, un accès total et égal ***aux*** services de soins de santé sexuelle et génésique, y compris le droit à un avortement légal et sans risque;	8. demande à la Commission de garantir aux femmes et aux filles, dans toute leur diversité, ***ainsi qu'aux personnes non binaires,*** un accès total et égal ***à tous les*** services de soins de santé sexuelle et génésique, y compris le droit à un avortement légal et sans risque***, à des services complets de planification familiale, à des soins de transition de genre et à des soins contre l'infertilité***;

Or. en

Amendement 392

Sirpa Pietikäinen

Proposition de résolution
Paragraphe 8

Proposition de résolution	*Amendement*
8. demande à la Commission de garantir aux femmes et aux filles, dans toute leur diversité, un accès total et égal aux services de soins de santé sexuelle et génésique, y compris le droit à un avortement légal et sans risque;	8. demande à la Commission de garantir aux femmes et aux filles, dans toute leur diversité, un accès total et égal aux services de soins de santé sexuelle et génésique, y compris le droit à un avortement légal et sans risque; ***estime que de tels services font partie intégrante de leurs droits fondamentaux, sans lesquels l'état de droit ne saurait être respecté;***

Or. en

Amendement 393
Viktória Ferenc

Proposition de résolution
Paragraphe 8

Proposition de résolution	*Amendement*
8. demande à la Commission de garantir aux femmes et aux filles***, dans toute leur diversité,*** un accès total et égal aux services de soins de santé sexuelle et génésique, y compris le droit à un avortement légal et sans risque;	8. demande à la Commission de garantir aux femmes et aux filles ***vivant dans des conditions et des situations diverses*** un accès total et égal aux services de soins de santé sexuelle et génésique, y compris le droit à un avortement légal et sans risque***, dans le plein respect des responsabilités qui incombent aux États membres***;

Or. en

Amendement 394
Paulo Do Nascimento Cabral, Giusi Princi, Eleonora Meleti, Maria Walsh, Loucas Fourlas, Rosa Estaràs Ferragut, Sirpa Pietikäinen

Proposition de résolution
Paragraphe 8

Proposition de résolution	*Amendement*
8. demande à la Commission de garantir aux femmes et aux filles, dans toute leur diversité, un accès total et égal aux services de soins de santé sexuelle et génésique, y compris le droit à un avortement légal et sans risque;	8. demande à la Commission de garantir aux femmes et aux filles, dans toute leur diversité, un accès total et égal aux services de soins de santé sexuelle et génésique, y compris le droit à un avortement légal et sans risque***, dans le respect des compétences des États membres dans ce domaine***;

Or. en

Amendement 395
Verena Mertens

Proposition de résolution
Paragraphe 8

Proposition de résolution	*Amendement*
8. demande à la Commission de garantir aux femmes et aux filles***, dans toute leur diversité,*** un accès total et égal aux services de soins de santé sexuelle et génésique***, y compris le droit à un avortement légal et sans risque***;	8. demande à la Commission de garantir aux femmes et aux filles un accès total et égal aux services de soins de santé sexuelle et génésique;

Or. en

Amendement 396
Elena Donazzan, Chiara Gemma, Jadwiga Wiśniewska, Georgiana Teodorescu

Proposition de résolution
Paragraphe 8

Proposition de résolution	*Amendement*
8. demande à la Commission de ***garantir aux femmes et aux filles, dans toute leur diversité, un accès total et égal*** aux services de soins de santé sexuelle et génésique***, y compris le droit à un avortement légal et sans risque***;	8. demande à la Commission de ***respecter que, conformément à l'article 168 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne (traité FUE), la substance des droits relatifs*** aux services de soins de santé

sexuelle et génésique ***relève de la compétence exclusive des États membres***;

Or. en

Amendement 397
Irmhild Boßdorf

Proposition de résolution
Paragraphe 8

Proposition de résolution	*Amendement*
8. demande à la Commission de garantir aux femmes et aux filles***, dans toute leur diversité,*** un accès total et égal aux services de soins de santé sexuelle et génésique, y compris le droit à un avortement légal et sans risque;	8. demande à la Commission de garantir aux femmes et aux filles un accès total et égal aux services de soins de santé sexuelle et génésique, y compris le droit à un avortement légal et sans risque;

Or. de

Amendement 398
Gabriela Firea

Proposition de résolution
Paragraphe 8 – point 1 (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	1) invite la Commission à surveiller les acteurs qui diffusent de fausses informations sur la santé génésique et à établir des mécanismes pour les sanctionner;

Or. ro

Amendement 399
Benedetta Scuderi

Proposition de résolution
Paragraphe 8 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	8 bis. invite la Commission et les États membres à adopter pleinement la définition de la santé et des droits sexuels et génésiques proposée par la Commission Guttmacher-Lancet et à garantir l'accès universel à des services complets de santé et de droits sexuels et génésiques, y compris à des moyens de contraception modernes, à l'avortement légal et sans risque, aux soins maternels et néonataux, à des services de santé menstruelle et de fertilité, ainsi qu'à des soins de transition de genre; demande aux États membres de veiller à ce que ces services soient accessibles, abordables et non discriminatoires, en particulier pour les adolescents, les personnes LGBTQI+, les personnes handicapées, les femmes racisées et les communautés mal desservies ou marginalisées;

Or. en

Amendement 400
Marko Vešligaj, Marina Kaljurand, Maria Noichl, Joanna Scheuring-Wielgus, Emma Rafowicz, Elisabeth Grossmann, Vilija Blinkevičiūtė, Cecilia Strada, Carla Tavares, Lina Gálvez, Gabriela Firea

Proposition de résolution
Paragraphe 8 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	8 bis. souligne que les citoyens de l'Union sont largement favorables à ce que toute personne dans l'Union puisse avoir accès à l'avortement en toute sécurité, peu importe qui elle est et d'où elle vient, comme en témoigne notamment le succès de l'initiative citoyenne européenne «Ma voix, mon choix», qui appelle l'Union à adopter une législation qui créerait un mécanisme financier aidant les États membres ayant rejoint

volontairement cette initiative à fournir une possibilité d'avorter sans risque à toutes celles qui n'y ont pas accès; prie instamment la Commission d'intervenir rapidement et de donner suite à cette requête émanant de l'initiative citoyenne européenne;

Or. en

Amendement 401
Elżbieta Katarzyna Łukacijewska, Ewa Kopacz, Mirosława Nykiel, Jagna Marczułajtis-Walczak

Proposition de résolution
Paragraphe 8 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	8 bis. souligne qu'il est nécessaire de remédier aux disparités territoriales en matière d'accès aux soins de santé en garantissant la disponibilité de services de santé sensibles à la dimension de genre, y compris de soins gynécologiques, obstétriques et de santé mentale, dans les zones rurales, isolées et dépeuplées; invite la Commission et les États membres à investir dans des unités de santé mobiles, la télémédecine ainsi que la formation et le déploiement de professionnels de santé dans les régions mal desservies, en accordant une attention particulière aux besoins des femmes et des jeunes filles;

Or. en

Amendement 402
Sirpa Pietikäinen

Proposition de résolution
Paragraphe 8 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*

8 bis. exhorte la Commission à faire de la santé des femmes une priorité en augmentant le financement de la recherche sensible au genre dans le domaine de la santé, en garantissant une représentation égale des femmes dans les essais cliniques, en améliorant l'accès au diagnostic et au traitement précoces des maladies qui touchent de façon disproportionnée les femmes et en promouvant la formation des professionnels de santé à la détection de symptômes chez les femmes qui peuvent différer de ceux généralement observés chez les hommes; demande à la Commission d'élaborer une stratégie spécifique en matière de santé des femmes;

Or. en

Amendement 403
Giusi Princi

Proposition de résolution
Paragraphe 8 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	8 bis. invite la Commission à veiller à ce que les femmes handicapées, y compris celles qui souffrent de handicaps intellectuels et/ou psychosociaux, ne soient pas soumises à des traitements involontaires nocifs, invasifs et irréversibles, tels que la stérilisation, l'avortement et la contraception forcés, et à faire en sorte que toutes les interventions médicales réalisées sur des personnes handicapées soient fondées sur le consentement personnel, libre et pleinement éclairé de ces dernières;

Or. en

Amendement 404
Arba Kokalari

Proposition de résolution
Paragraphe 8 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	8 bis. invite l'Union et ses États membres à inscrire le droit à l'avortement légal et sans risque dans la charte des droits fondamentaux, conformément à la résolution adoptée par le Parlement européen; appelle l'Union à donner la priorité à l'accès à la santé et aux droits en matière de sexualité et de procréation dans ses politiques extérieures afin de faire progresser les droits de l'homme dans le monde;

Or. en

Amendement 405
Mathilde Androuët, Margarita de la Pisa Carrión, Mireia Borrás Pabón

Proposition de résolution
Paragraphe 8 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	8 bis. rappelle aux États membres que la solitude des femmes âgées, en particulier des femmes très âgées, est plus importante que la moyenne de la population dans les États membres de l'Union européenne, et qu'il est nécessaire d'adapter la prévention des risques psychosociaux en conséquence;

Or. fr

Amendement 406
Galato Alexandraki

Proposition de résolution

Paragraphe 8 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	8 bis. souligne que la politique de santé de l'Union doit respecter pleinement la souveraineté nationale et les choix éthiques des États membres, en particulier sur des questions sensibles telles que l'avortement, et s'oppose à toute tentative d'imposer une approche unique et à toute manipulation idéologique;

Or. el

Amendement 407
Paulo Do Nascimento Cabral, Eleonora Meleti, Loucas Fourlas, Rosa Estaràs Ferragut, Liesbet Sommen, Maria Walsh, Giusi Princi, Sirpa Pietikäinen

Proposition de résolution
Paragraphe 8 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	8 bis. invite la Commission à appuyer la recherche médicale et pharmaceutique qui intègre la dimension de genre comme facteur clé dans l'analyse, partant du fait qu'une même maladie peut avoir des répercussions différentes sur les femmes et sur les hommes et que les traitements peuvent donner des résultats différents selon le sexe;

Or. en

Amendement 408
Loucas Fourlas, Paulo Do Nascimento Cabral

Proposition de résolution
Paragraphe 8 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	8 bis. rappelle que le cancer touche à la

fois les femmes et les hommes, mais que les cancers spécifiques à chaque sexe ainsi que les approches en matière de diagnostic et de prévention peuvent différer, ce qui nécessite des réponses politiques ciblées et distinctes;

Or. en

Amendement 409
Carolina Morace

Proposition de résolution
Paragraphe 8 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	8 bis. invite la Commission européenne à adresser aux États membres une recommandation sur la santé et les droits sexuels et génésiques, conformément aux normes internationales en matière de santé publique et de droits de l'homme, y compris les lignes directrices de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) sur les soins liés à l'avortement;

Or. en

Amendement 410
Lucia Yar, Abir Al-Sahlani, Raquel García Hermida-Van Der Walle, Dainius Žalimas, Veronika Cifrová Ostrihoňová, Billy Kelleher, Valérie Devaux, Jana Toom

Proposition de résolution
Paragraphe 8 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	8 bis. invite la Commission à entamer les démarches nécessaires pour inclure la santé et les droits sexuels et génésiques dans la charte des droits fondamentaux, conformément à la résolution du Parlement européen du 11 avril 2024;

Or. en

Amendement 411
Rosa Estaràs Ferragut

Proposition de résolution
Paragraphe 8 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	8 bis. invite la Commission à faire en sorte que l'accès au dépistage du cancer du sein et du cancer du col de l'utérus, effectués conformément aux lignes directrices de l'Union, soit reconnu comme un droit incontestable des femmes;

Or. en

Amendement 412
Veronika Cifrová Ostrihoňová, Valérie Devaux, Abir Al-Sahlani, Raquel García Hermida-Van Der Walle, Lucia Yar, Dainius Žalimas

Proposition de résolution
Paragraphe 8 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	8 bis. exhorte la Commission à poursuivre la lutte contre la précarité menstruelle en garantissant l'accès à des produits menstruels abordables et acceptables;

Or. en

Amendement 413
Maria Noichl

Proposition de résolution
Paragraphe 8 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	8 bis. souligne que cette problématique recueille le soutien des citoyens et rappelle le succès de l'initiative citoyenne européenne «Ma voix, mon choix»;

Or. en

Amendement 414
Sirpa Pietikäinen

Proposition de résolution
Paragraphe 8 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	8 ter. prie instamment la Commission de remédier aux inégalités en matière de santé et de garantir un accès équitable aux soins de santé à toutes les femmes dans l'Union européenne, indépendamment de leur revenu, de leur situation géographique, de leur origine ou de leur statut, au moyen d'une approche globale et pluridimensionnelle; demande aux États membres de maintenir un niveau de couverture universelle sanitaire qui garantisse l'accès aux services essentiels, y compris aux soins de santé maternelle et génésique, au dépistage du cancer, aux soins de santé mentale et aux médicaments essentiels; demande à l'Union de s'employer à encourager et à aider les États membres à mettre en œuvre des systèmes nationaux d'assurance maladie qui offrent des soins complets et abordables, ou à renforcer les systèmes existants, en accordant une attention particulière aux groupes vulnérables;

Or. en

Amendement 415
Benedetta Scuderi

Proposition de résolution
Paragraphe 8 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	8 ter. invite la Commission à appliquer le règlement relatif à la conditionnalité en cas de recul des droits des femmes, y compris lorsque des restrictions sont imposées à la santé et aux droits sexuels et génésiques, à l'accès aux soins liés à l'avortement ou encore à l'éducation sexuelle, lesquelles doivent être considérées comme des violations des valeurs de l'Union et donner lieu à des réponses institutionnelles proportionnées, y compris des procédures d'infraction et des répercussions financières; invite la Commission à veiller à ce qu'aucun financement européen ne soit accordé à des acteurs dont l'objectif est de saper les valeurs de l'Union, y compris l'égalité entre les femmes et les hommes et les droits des femmes, notamment en ce qui concerne la santé et les droits sexuels et génésiques;

Or. en

Amendement 416
Carolina Morace

Proposition de résolution
Paragraphe 8 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	8 ter. invite la Commission, dans le cadre de la mise en œuvre de la directive sur la lutte contre la violence à l'égard des femmes, à publier des lignes directrices claires sur la fourniture de soins de santé sexuelle et génésique aux victimes de violences sexuelles, conformément aux normes internationales en matière de santé

publique et de droits fondamentaux, notamment les normes de l'OMS sur la prise en charge clinique des survivantes de viol;

Or. en

Amendement 417
Paulo Do Nascimento Cabral, Eleonora Meleti, Loucas Fourlas, Rosa Estaràs Ferragut, Liesbet Sommen, Maria Walsh, Giusi Princi, Sirpa Pietikäinen

Proposition de résolution
Paragraphe 8 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	8 ter. prie instamment la Commission de prendre en considération la santé mentale et les difficultés liées au genre dans toutes les mesures relatives aux soins de santé; souligne que, en raison de facteurs biologiques et sociaux, les femmes sont plus susceptibles de développer certains troubles mentaux, tels qu'une dépression, de l'anxiété, un trouble de stress post-traumatique et des troubles de l'alimentation;

Or. en

Amendement 418
Elżbieta Katarzyna Łukacijewska, Ewa Kopacz, Mirosława Nykiel, Jagna Marczułajtis-Walczak

Proposition de résolution
Paragraphe 8 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	8 ter. invite la Commission à veiller à ce que la nouvelle stratégie en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes mette davantage l'accent sur l'équilibre hommes-femmes dans le domaine de la santé publique et aborde les disparités

existantes, en particulier dans le domaine des maladies cardiovasculaires, dont les femmes souffrent de manière disproportionnée par rapport aux hommes;

Or. en

Amendement 419
Marko Vešligaj, Marina Kaljurand, Maria Noichl, Joanna Scheuring-Wielgus, Emma Rafowicz, Elisabeth Grossmann, Vilija Blinkevičiūtė, Cecilia Strada, Carla Tavares, Lina Gálvez, Gabriela Firea

Proposition de résolution
Paragraphe 8 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	8 ter. invite les États membres et la Commission à inclure la santé et les droits sexuels et génésiques, y compris le droit à des soins d'avortement légaux et sans risque, dans la charte des droits fondamentaux, conformément à la résolution du Parlement européen du 11 avril 2024;

Or. en

Amendement 420
Rosa Estaràs Ferragut

Proposition de résolution
Paragraphe 8 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	8 ter. invite la Commission à continuer de promouvoir l'extension de la vaccination gratuite contre le papillomavirus à toutes les personnes, sans distinction de genre, jusqu'à l'âge de 25 ans, par l'intermédiaire des systèmes nationaux d'assurance maladie;

Or. en

Amendement 421
Mathilde Androuët, Margarita de la Pisa Carrión, Mireia Borrás Pabón

Proposition de résolution
Paragraphe 8 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	8 ter. Invite l'UE à respecter et défendre le développement naturel et sain des filles mineures en luttant contre la promotion des prétendus «soins d'affirmation de genre»;

Or. fr

Amendement 422
Loucas Fourlas, Paulo Do Nascimento Cabral

Proposition de résolution
Paragraphe 8 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	8 ter. invite les États membres à faire en sorte que toutes les mères bénéficient de soins pré- et postnataux appropriés, afin qu'aucune femme ne meure en couches;

Or. en

Amendement 423
Arba Kokalari

Proposition de résolution
Paragraphe 8 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	8 ter. invite la Commission à garantir un accès durable aux services de santé

essentiels et vitaux en Ukraine;

Or. en

Amendement 424
Benedetta Scuderi

Proposition de résolution
Paragraphe 8 quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	8 quater. souligne que les citoyens de l'Union sont largement favorables à ce que toute personne dans l'Union puisse avoir accès à l'avortement en toute sécurité, peu importe qui elle est et d'où elle vient, comme en témoigne notamment le succès de l'initiative citoyenne européenne «Ma voix, mon choix», qui appelle l'Union à adopter une législation qui créerait un mécanisme financier aidant les États membres ayant rejoint volontairement cette initiative à fournir une possibilité d'avorter sans risque à toutes celles qui n'y ont pas accès; prie instamment la Commission d'intervenir rapidement et de donner suite à cette requête émanant de l'initiative citoyenne européenne;

Or. en

Amendement 425
Paulo Do Nascimento Cabral, Eleonora Meleti, Loucas Fourlas, Rosa Estaràs Ferragut, Liesbet Sommen, Maria Walsh, Giusi Princi, Sirpa Pietikäinen

Proposition de résolution
Paragraphe 8 quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	8 quater. souligne que les hommes sont moins susceptibles de recourir à des soins médicaux, car ils reconnaissent

généralement moins les symptômes ou ont tendance à les minimiser, et ne font souvent pas état des signes indiquant la présence d'une maladie; enjoint par conséquent à la Commission à mettre en œuvre des mesures visant à sensibiliser tant les femmes que les hommes à leur droit d'accéder aux services de soins de santé[1 bis];

[1 bis] Institut européen pour l'égalité entre les hommes et les femmes: https://eige.europa.eu/gender-mainstreaming/policy-areas/health?language_content_entity=en .

Or. en

Amendement 426
Lucia Yar, Abir Al-Sahlani, Raquel García Hermida-Van Der Walle, Dainius Žalimas, Veronika Cifrová Ostrihoňová, Billy Kelleher, Valérie Devaux, Jana Toom

Proposition de résolution
Paragraphe 8 quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	8 quater. invite la Commission à encourager les hommes à participer activement en tant qu'alliés à la promotion de la santé et des droits sexuels et génésiques au moyen d'actions visant à sensibiliser, à encourager la responsabilisation des hommes vis-à-vis des décisions liées à la procréation et à promouvoir une masculinité saine; exhorte la Commission à se pencher sur le contexte plus large de la montée en puissance des sentiments hostiles des jeunes hommes à l'égard des jeunes femmes et du féminisme;

Or. en

Amendement 427
Sirpa Pietikäinen

Proposition de résolution
Paragraphe 8 quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	8 quater. invite la Commission à développer, à soutenir, à suivre et à évaluer une stratégie globale intitulée «Healthy Women – Healthy Europe» (Des femmes en bonne santé pour une Europe en bonne santé) afin de répondre aux besoins très spécifiques des femmes dans les domaines de la santé, de la vie sociale et de l'éducation tout au long de la vie, en vue de compléter et d'étayer la feuille de route de l'Union pour les droits des femmes;

Or. en

Amendement 428
Loucas Fourlas, Paulo Do Nascimento Cabral

Proposition de résolution
Paragraphe 8 quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	8 quater. souligne le droit de tout individu et de sa famille de choisir le parcours de soins qui lui convient le mieux, avec le soutien de leur famille, de leurs amis et de leurs voisins, ainsi que des professionnels de la santé et de l'action sociale;

Or. en

Amendement 429
Marko Vešligaj, Marina Kaljurand, Maria Noichl, Joanna Scheuring-Wielgus, Emma Rafowicz, Elisabeth Grossmann, Vilija Blinkevičiūtė, Cecilia Strada, Carla Tavares, Lina Gálvez, Gabriela Firea

Proposition de résolution
Paragraphe 8 quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	8 quater. invite la Commission à adresser aux États membres une recommandation sur la santé et les droits sexuels et génésiques, conformément aux normes internationales en matière de santé publique et de droits de l'homme, y compris les lignes directrices de l'OMS sur les soins liés à l'avortement;

Or. en

Amendement 430
Carolina Morace

Proposition de résolution
Paragraphe 8 quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	8 quater. invite la Commission à mettre en place un mécanisme de solidarité financière entre États membres afin de garantir que les femmes de l'Union puissent avoir accès aux soins liés à l'avortement;

Or. en

Amendement 431
Carolina Morace

Proposition de résolution
Paragraphe 8 quinquies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	8 quinquies. invite la Commission et les États membres à adopter pleinement la définition de la santé et des droits sexuels

et génésiques proposée par la Commission Guttmacher-Lancet et à garantir l'accès universel à des services complets de santé et de droits sexuels et génésiques, y compris à des moyens de contraception modernes, à l'avortement légal et sans risque, aux soins maternels et néonataux, à des services de santé menstruelle et de fertilité, ainsi qu'à des soins de transition de genre; demande aux États membres de veiller à ce que ces services soient accessibles, abordables et non discriminatoires, en particulier pour les adolescents, les personnes LGBTQI+, les personnes handicapées, les femmes racisées et les communautés mal desservies ou marginalisées;

Or. en

Amendement 432
Paulo Do Nascimento Cabral, Eleonora Meleti, Loucas Fourlas, Rosa Estaràs Ferragut, Liesbet Sommen, Maria Walsh, Giusi Princi, Sirpa Pietikäinen

Proposition de résolution
Paragraphe 8 quinquies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	8 quinquies. reconnaît que la fertilité est un aspect essentiel de la santé des femmes et souligne la nécessité de traiter de manière proactive les multiples facteurs et difficultés liés à la fertilité, tels que le manque d'accès aux soins et aux traitements associés à la fertilité ou les carences en matière d'information et de services d'assistance, ainsi que les conséquences des facteurs liés au mode de vie et à l'âge ou de l'exposition environnementale aux toxines, aux perturbateurs endocriniens et aux polluants;

Or. en

Amendement 433
Marko Vešligaj, Marina Kaljurand, Maria Noichl, Joanna Scheuring-Wielgus, Emma Rafowicz, Elisabeth Grossmann, Vilija Blinkevičiūtė, Cecilia Strada, Carla Tavares, Lina Gálvez, Gabriela Firea

Proposition de résolution
Paragraphe 8 quinquies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	8 quinquies. invite la Commission, dans le cadre de la mise en œuvre de la directive sur la lutte contre la violence à l'égard des femmes, à publier des lignes directrices claires relatives à la prestation de soins de santé sexuelle et génésique aux victimes de violences sexuelles, conformément aux normes internationales en matière de santé publique et de droits fondamentaux, notamment les normes de l'OMS sur la prise en charge clinique des survivantes de viol;

Or. en

Amendement 434
Sirpa Pietikäinen

Proposition de résolution
Paragraphe 8 quinquies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	8 quinquies. invite la Commission à agir sur les déterminants commerciaux et sociaux qui influent sur la santé, en particulier la santé des femmes et des jeunes filles, en faisant figurer la santé au programme du Semestre européen et en élaborant des politiques qui contribueront à améliorer la qualité de vie des femmes et à éliminer toutes les formes d'inégalité;

Or. en

Amendement 435
Lucia Yar, Abir Al-Sahlani, Raquel García Hermida-Van Der Walle, Dainius Žalimas, Veronika Cifrová Ostrihoňová, Billy Kelleher, Valérie Devaux, Jana Toom

Proposition de résolution
Paragraphe 8 quinquies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	8 quinquies. invite la Commission à reconnaître toutes les atteintes aux droits sexuels et génésiques des femmes comme des formes de violence sexiste;

Or. en

Amendement 436
Carolina Morace

Proposition de résolution
Paragraphe 8 sexies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	8 sexies. invite la Commission à mettre en place un mécanisme de suivi et de responsabilisation qui permette de traiter ou de sanctionner rapidement toute régression ou risque de régression en matière d'égalité entre les femmes et les hommes, de droits des femmes, y compris en ce qui concerne la santé et les droits sexuels et génésiques, et de droits des personnes LGBTIQ+, dans les États membres, au titre des mécanismes existants destinés à évaluer le respect de l'état de droit ou des droits fondamentaux, ou au titre d'un mécanisme spécifique; invite la Commission à appliquer le règlement relatif à la conditionnalité en cas de régression des droits des femmes, y compris lorsque des restrictions sont imposées à la santé et aux droits sexuels et génésiques, à l'accès aux soins liés à l'avortement ou encore à l'éducation sexuelle, lesquelles doivent être considérées comme des violations des

valeurs de l'Union et donner lieu à des réponses institutionnelles proportionnées, y compris des procédures d'infraction et des répercussions financières; invite la Commission à veiller à ce qu'aucun financement européen ne soit accordé à des acteurs dont l'objectif est de saper les valeurs de l'Union, y compris l'égalité entre les femmes et les hommes et les droits des femmes, notamment en ce qui concerne la santé et les droits sexuels et génésiques;

Or. en

Amendement 437
Sirpa Pietikäinen

Proposition de résolution
Paragraphe 8 sexies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	8 sexies. invite la Commission européenne et les États membres, dans l'optique de tenir compte du caractère intersectoriel des nombreuses difficultés auxquelles sont confrontées les femmes, à s'appuyer sur le large éventail de compétences dont disposent les États membres et à appuyer la création de groupes d'experts sur les questions relatives aux femmes afin de répondre aux difficultés spécifiques qui ont une incidence sur la qualité de vie des femmes et sur leur participation à la société, de favoriser la coopération et l'échange de bonnes pratiques, de faire avancer les questions relatives à la santé, à la vie sociale, à la recherche et à l'éducation des femmes dans l'ensemble de l'Union et d'atteindre l'objectif du traité sur l'Union européenne qui vise à éliminer les inégalités entre les femmes et les hommes et à promouvoir l'égalité entre ces derniers;

Or. en

Amendement 438
Sirpa Pietikäinen

Proposition de résolution
Paragraphe 8 septies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	8 septies. exhorte la Commission à créer un cadre global et contraignant qui garantisse l'égalité d'accès à la contraception, aux traitements contre l'infertilité et aux services d'avortement pour toutes les femmes, indépendamment de la législation nationale en vigueur dans leurs États membres respectifs; estime que ce cadre devrait établir des normes minimales en matière de soins de santé génésique que tous les pays de l'Union devront respecter, telles que la garantie d'accès à des moyens de contraception abordables et facilement disponibles pour toutes les femmes dans l'ensemble de l'Union, la mise à disposition de traitements contre l'infertilité pour que les femmes qui connaissent des problèmes de stérilité puissent accéder aux soins dont elles ont besoin, et l'accès à des soins d'avortement légaux, sans risque et accessibles dans des délais déterminés;

Or. en

Amendement 439
Carolina Morace

Proposition de résolution
Paragraphe 8 septies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	8 septies. souligne qu'une stratégie

pour l'égalité devrait aborder toutes les formes de violence contre les femmes, y compris les régressions et les violations dans le domaine de la santé et des droits sexuels et génésiques des femmes; rappelle que l'accès aux soins de santé et aux services publics, notamment l'accès à l'interruption volontaire de grossesse et le soutien psychologique destiné aux femmes victimes de violence, devrait être considéré comme une priorité;

Or. en

Amendement 440
Sirpa Pietikäinen

Proposition de résolution
Paragraphe 8 octies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	8 octies. invite la Commission à aider les systèmes de santé à élaborer, à mettre en œuvre et à évaluer des stratégies de prévention des maladies tenant compte de la dimension de genre afin de réduire les conséquences encore sous-estimées de ces maladies sur les femmes, dans la mesure où les actions visant à promouvoir la santé et à prévenir les maladies peuvent permettre de réduire la charge que représentent les maladies chroniques et les maladies non transmissibles pour la société, de faire en sorte que les femmes et les jeunes filles soient moins souvent en mauvaise santé, d'améliorer leur qualité de vie, d'accroître leur participation à l'économie et à la société et de réaliser des économies;

Or. en

Amendement 441
Carolina Morace

Proposition de résolution
Paragraphe 8 octies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	8 octies. invite la Commission à garantir la pleine accessibilité des femmes handicapées, et à faire en sorte qu'elles soient prises en considération dans toutes les mesures relatives à l'égalité entre les femmes et les hommes, y compris dans les domaines de la santé sexuelle et génésique, de l'éducation et de l'emploi;

Or. en

Amendement 442
Carolina Morace

Proposition de résolution
Paragraphe 8 nonies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	8 nonies. enjoint la Commission à garantir l'accès aux services de santé sexuelle et génésique indépendamment du statut migratoire ou de résidence d'une personne, y compris pour les femmes sans papiers;

Or. en

Amendement 443
Sirpa Pietikäinen

Proposition de résolution
Paragraphe 8 nonies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	8 nonies. invite la Commission à continuer de promouvoir l'extension de la vaccination gratuite contre le

papillomavirus à toutes les personnes, sans distinction de sexe, jusqu'à l'âge de 25 ans, par l'intermédiaire des systèmes nationaux d'assurance maladie;

Or. en

Amendement 444
Carolina Morace, Emma Fourreau

Proposition de résolution
Paragraphe 8 decies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	8 decies. exhorte la Commission à garantir un accès aisé aux soins nécessaires pour les maladies qui touchent particulièrement les femmes, telles que le cancer lié au papillomavirus, le cancer du sein et l'endométriose, ce qui exige de la Commission qu'elle s'emploie à accroître la recherche et la collecte de données sur les maladies féminines et qu'elle encourage les études sur la relation entre la violence sexiste, la violence exercée par un partenaire intime et le cancer;

Or. en

Amendement 445
Sirpa Pietikäinen

Proposition de résolution
Paragraphe 8 decies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	8 decies. enjoint la Commission à veiller à ce que toutes les femmes qui suivent un traitement susceptible d'entraîner une insuffisance ovarienne prématurée bénéficient de conseils sur la préservation de la fertilité;

Or. en

Amendement 446
Elena Donazzan, Chiara Gemma, Jadwiga Wiśniewska, Georgiana Teodorescu

Proposition de résolution
Sous-titre 3

Proposition de résolution	*Amendement*
Égalité entre les femmes et les hommes et autonomisation des femmes dans le monde du travail	*(Ne concerne pas la version française.)*

Or. en

Amendement 447
Margarita de la Pisa Carrión, Mireia Borrás Pabón

Proposition de résolution
Paragraphe 9

Proposition de résolution	*Amendement*
9. invite la Commission à suivre et à encourager une transposition rapide des directives relatives à des salaires minimaux adéquats[33], à la transparence des rémunérations[34] et à la présence des femmes dans les conseils d'administration[35];	***supprimé***

[33] Directive (UE) 2022/2041 du Parlement européen et du Conseil du 19 octobre 2022 relative à des salaires minimaux adéquats dans l'Union européenne (JO L 275 du 25.10.2022, p. 33, ELI: http://data.europa.eu/eli/dir/2022/2041/oj).

[34] Directive (UE) 2023/970.

[35] Directive (UE) 2022/2381.

Or. en

Amendement 448
Elena Donazzan, Chiara Gemma, Jadwiga Wiśniewska, Georgiana Teodorescu

Proposition de résolution
Paragraphe 9

Proposition de résolution	*Amendement*
9. invite la Commission à suivre et à encourager une transposition rapide des directives relatives à des salaires minimaux adéquats[33], à la transparence des rémunérations[34] et à la présence des femmes dans les conseils d'administration[35];	***supprimé***

[33] Directive (UE) 2022/2041 du Parlement européen et du Conseil du 19 octobre 2022 relative à des salaires minimaux adéquats dans l'Union européenne (JO L 275 du 25.10.2022, p. 33, ELI: http://data.europa.eu/eli/dir/2022/2041/oj).

[34] Directive (UE) 2023/970.

[35] Directive (UE) 2022/2381.

Or. en

Amendement 449
Ewa Kopacz, Elżbieta Katarzyna Łukacijewska, Mirosława Nykiel, Jagna Marczułajtis-Walczak

Proposition de résolution
Paragraphe 9

Proposition de résolution	*Amendement*
9. invite la Commission à suivre et à encourager une transposition rapide des directives relatives à des salaires minimaux adéquats[33], à la transparence des	9. invite la Commission à suivre et à encourager une transposition rapide des directives relatives à des salaires minimaux adéquats[33], à la transparence des

rémunérations[34] et à la présence des femmes dans les conseils d'administration[35];	rémunérations[34] et à la présence des femmes dans les conseils d'administration[35]***; cette transposition est d'une importance capitale pour la nouvelle génération de femmes entrant sur le marché du travail et leur garantira des conditions égales dès le début de leur carrière***;
[33] Directive (UE) 2022/2041 du Parlement européen et du Conseil du 19 octobre 2022 relative à des salaires minimaux adéquats dans l'Union européenne (JO L 275 du 25.10.2022, p. 33, ELI: http://data.europa.eu/eli/dir/2022/2041/oj).	[33] Directive (UE) 2022/2041 du Parlement européen et du Conseil du 19 octobre 2022 relative à des salaires minimaux adéquats dans l'Union européenne (JO L 275 du 25.10.2022, p. 33, ELI: http://data.europa.eu/eli/dir/2022/2041/oj).
[34] Directive (UE) 2023/970.	[34] Directive (UE) 2023/970.
[35] Directive (UE) 2022/2381.	[35] Directive (UE) 2022/2381.

Or. pl

Amendement 450
Marko Vešligaj, Marina Kaljurand, Maria Noichl, Joanna Scheuring-Wielgus, Emma Rafowicz, Elisabeth Grossmann, Vilija Blinkevičiūtė, Cecilia Strada, Carla Tavares, Lina Gálvez, Gabriela Firea

Proposition de résolution
Paragraphe 9

Proposition de résolution	*Amendement*
9. invite la Commission à suivre et à ***encourager une transposition rapide des directives relatives*** à des salaires minimaux adéquats[33]***, à*** la transparence des rémunérations[34] ***et*** à la présence des femmes dans les conseils d'administration[35];	9. invite la Commission à suivre et à ***faire rapport au Parlement sur la mise en œuvre de la directive relative*** à des salaires minimaux adéquats[33] ***et de la directive sur*** la transparence des rémunérations[34]***, ainsi que sur la transposition de la directive relative*** à la présence des femmes dans les conseils d'administration[35];
[33] Directive (UE) 2022/2041 du Parlement européen et du Conseil du 19 octobre 2022 relative à des salaires minimaux adéquats dans l'Union européenne (JO L 275 du 25.10.2022, p. 33, ELI:	

http://data.europa.eu/eli/dir/2022/2041/oj).

[33] Directive (UE) 2022/2041 du Parlement européen et du Conseil du 19 octobre 2022 relative à des salaires minimaux adéquats dans l'Union européenne (JO L 275 du 25.10.2022, p. 33, ELI: http://data.europa.eu/eli/dir/2022/2041/oj).

[34] Directive (UE) 2023/970.

[35] Directive (UE) 2022/2381.

[34] Directive (UE) 2023/970.

[35] Directive (UE) 2022/2381.

Or. en

Amendement 451
Lucia Yar, Abir Al-Sahlani, Raquel García Hermida-Van Der Walle, Dainius Žalimas, Veronika Cifrová Ostrihoňová, Billy Kelleher, Valérie Devaux, Jana Toom

Proposition de résolution
Paragraphe 9

Proposition de résolution	*Amendement*
9. invite la Commission à suivre et à encourager une transposition rapide des directives relatives à des salaires minimaux adéquats[33], à la transparence des rémunérations[34] et à la présence des femmes dans les conseils d'administration[35];	9. invite la Commission à suivre et à encourager une transposition rapide des directives relatives à des salaires minimaux adéquats[33], à la transparence des rémunérations[34] et à la présence des femmes dans les conseils d'administration[35]***, ainsi qu'à garantir leur mise en œuvre correcte et en temps opportun***;
[33] Directive (UE) 2022/2041 du Parlement européen et du Conseil du 19 octobre 2022 relative à des salaires minimaux adéquats dans l'Union européenne (JO L 275 du 25.10.2022, p. 33, ELI: http://data.europa.eu/eli/dir/2022/2041/oj).	[33] Directive (UE) 2022/2041 du Parlement européen et du Conseil du 19 octobre 2022 relative à des salaires minimaux adéquats dans l'Union européenne (JO L 275 du 25.10.2022, p. 33, ELI: http://data.europa.eu/eli/dir/2022/2041/oj).
[34] Directive (UE) 2023/970.	[34] Directive (UE) 2023/970.
[35] Directive (UE) 2022/2381.	[35] Directive (UE) 2022/2381.

Or. en

Amendement 452
Mathilde Androuët, Mireia Borrás Pabón

Proposition de résolution
Paragraphe 9

Proposition de résolution	*Amendement*
9. invite la Commission à suivre et à encourager une transposition rapide des directives relatives à des salaires minimaux adéquats[33] ***, à la transparence des rémunérations[34]*** et à la présence des femmes dans les conseils d'administration[35] ;	9. invite la Commission à suivre et à encourager une transposition rapide des directives relatives à des salaires minimaux adéquats[33] et à la présence des femmes dans les conseils d'administration[35] ;
[33] Directive (UE) 2022/2041 du Parlement européen et du Conseil du 19 octobre 2022 relative à des salaires minimaux adéquats dans l'Union européenne (JO L 275 du 25.10.2022, p. 33, ELI: http://data.europa.eu/eli/dir/2022/2041/oj).	[33] Directive (UE) 2022/2041 du Parlement européen et du Conseil du 19 octobre 2022 relative à des salaires minimaux adéquats dans l'Union européenne (JO L 275 du 25.10.2022, p. 33, ELI: http://data.europa.eu/eli/dir/2022/2041/oj).
[34] Directive (UE) 2023/970.	
[35] Directive (UE) 2022/2381.	[35] Directive (UE) 2022/2381.

Or. fr

Amendement 453
Rosa Estaràs Ferragut

Proposition de résolution
Paragraphe 9 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	9 bis. invite la Commission à redoubler d'efforts pour lutter contre les discriminations dont sont victimes les femmes les plus vulnérables, telles que les femmes handicapées, qui font toujours face à un taux de chômage élevé et à des salaires inférieurs, notamment en appliquant la directive sur l'égalité en matière d'emploi et de travail dans tous

les États membres et en renforçant le rôle des organismes pour l'égalité de traitement, comme le prévoit la directive (UE) 2024/1499, et en garantissant leur accès au salaire minimum au même titre que les autres personnes;

Or. en

Amendement 454
Elena Donazzan, Chiara Gemma, Jadwiga Wiśniewska, Georgiana Teodorescu

Proposition de résolution
Paragraphe 9 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	9 bis. souligne que la rémunération devrait refléter les performances et la productivité et tenir compte des accords volontaires entre employeurs et employés, et invite les États membres à veiller à la bonne application des contrats de travail et à lutter contre toute discrimination injustifiée; soutient les efforts de la Commission visant à coordonner et à promouvoir l'échange de bonnes pratiques entre les États membres;

Or. en

Amendement 455
Lucia Yar, Abir Al-Sahlani, Raquel García Hermida-Van Der Walle, Dainius Žalimas, Veronika Cifrová Ostrihoňová, Billy Kelleher, Valérie Devaux, Jana Toom

Proposition de résolution
Paragraphe 9 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	9 bis. enjoint la Commission à redoubler d'efforts pour remédier aux discriminations auxquelles sont confrontées les femmes les plus marginalisées, telles que les femmes

handicapées, les femmes âgées et les femmes d'origines ethniques et migratoires diverses, ainsi qu'à suivre et à imposer la mise en œuvre de la directive sur l'égalité en matière d'emploi et de travail dans les États membres;

Or. en

Amendement 456
Maria Walsh, Liesbet Sommen

Proposition de résolution
Paragraphe 9 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	9 bis. invite la Commission à compléter ces efforts par la mise en place d'un fonds européen pour les créatrices d'entreprises afin d'épauler les femmes chefs d'entreprise, de promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes dans l'accès au financement et de remédier à l'écart qui persiste entre les femmes et les hommes en matière de leadership et d'innovation au sein des entreprises;

Or. en

Amendement 457
Lina Gálvez

Proposition de résolution
Paragraphe 9 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	9 bis. demande à la Commission européenne de réviser la directive 79/7/CEE relative à la mise en œuvre progressive du principe de l'égalité de traitement entre hommes et femmes en matière de sécurité sociale afin de veiller à ce qu'elle permette l'adoption de

mesures positives et contribue à combler l'écart de retraite entre les femmes et les hommes;

Or. en

Amendement 458
Marko Vešligaj, Marina Kaljurand, Maria Noichl, Joanna Scheuring-Wielgus, Emma Rafowicz, Elisabeth Grossmann, Vilija Blinkevičiūtė, Cecilia Strada, Carla Tavares, Lina Gálvez, Gabriela Firea

Proposition de résolution
Paragraphe 9 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	9 bis. souligne que le Parlement européen s'opposera fermement à toute intention de retirer ou d'affaiblir la directive sur la transparence des rémunérations;

Or. en

Amendement 459
Rosa Estaràs Ferragut

Proposition de résolution
Paragraphe 9 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	9 ter. prie instamment les États membres de respecter leurs obligations en matière de transposition et d'application de la directive sur la transparence des rémunérations, et par conséquent de prévoir des exigences strictes en matière de communication de données sur les rémunérations, de garantir un accès effectif aux recours juridictionnels pour les victimes de discrimination salariale et d'infliger des sanctions appropriées en cas de non-respect de ces obligations;

Or. en

Amendement 460
Marko Vešligaj, Marina Kaljurand, Maria Noichl, Joanna Scheuring-Wielgus, Emma Rafowicz, Elisabeth Grossmann, Vilija Blinkevičiūtė, Cecilia Strada, Carla Tavares, Lina Gálvez, Gabriela Firea

Proposition de résolution
Paragraphe 9 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	9 ter. invite la Commission à présenter dans les plus brefs délais une proposition législative concernant les règles applicables au télétravail et le droit à la déconnexion, et à veiller à ce que cette proposition tienne compte de la dimension de genre et n'exacerbe pas les inégalités existantes entre les femmes et les hommes;

Or. en

Amendement 461
Marko Vešligaj, Marina Kaljurand, Maria Noichl, Joanna Scheuring-Wielgus, Emma Rafowicz, Elisabeth Grossmann, Vilija Blinkevičiūtė, Cecilia Strada, Carla Tavares, Lina Gálvez

Proposition de résolution
Paragraphe 9 quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	9 quater. prie instamment la Commission de promouvoir activement l'entrée et le maintien des femmes sur le marché du travail, de réduire les disparités en matière d'emploi et les écarts de salaire et de retraite entre les femmes et les hommes, et d'investir dans des programmes de formation continue pour les femmes, les jeunes filles et les personnes victimes de discrimination intersectionnelle, telles que les femmes

âgées, les femmes migrantes, les aidants, les personnes LGBTIQ+ et les personnes touchées par l'automatisation des emplois;

Or. en

Amendement 462
Marko Vešligaj, Marina Kaljurand, Maria Noichl, Joanna Scheuring-Wielgus, Emma Rafowicz, Elisabeth Grossmann, Vilija Blinkevičiūtė, Cecilia Strada, Carla Tavares, Lina Gálvez, Gabriela Firea

Proposition de résolution
Paragraphe 9 quinquies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	9 quinquies. prie les États membres d'intégrer la dimension hommes-femmes dans la réforme des systèmes de pension et l'adaptation de l'âge de départ à la retraite; leur recommande de tenir compte des différences entre les modes de travail des femmes et des hommes, y compris toutes les pratiques de travail non rémunéré, en prenant en compte le fait que les femmes risquent davantage de subir une discrimination intersectionnelle sur le marché du travail;

Or. en

Amendement 463
Marko Vešligaj, Marina Kaljurand, Maria Noichl, Joanna Scheuring-Wielgus, Emma Rafowicz, Elisabeth Grossmann, Vilija Blinkevičiūtė, Cecilia Strada, Carla Tavares, Lina Gálvez, Gabriela Firea

Proposition de résolution
Paragraphe 9 sexies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	9 sexies. enjoint la Commission et les États membres à ériger le harcèlement sexuel sur le lieu de travail en infraction

pénale au sein de l'Union (en vertu de la directive relative à la violence fondée sur le genre), afin que tous les travailleurs soient protégés contre la violence sexiste, y compris les actes de harcèlement, d'intimidation et toute autre forme de violence sexuelle sur le lieu de travail;

Or. en

Amendement 464
Marko Vešligaj, Marina Kaljurand, Maria Noichl, Joanna Scheuring-Wielgus, Emma Rafowicz, Elisabeth Grossmann, Vilija Blinkevičiūtė, Cecilia Strada, Carla Tavares, Lina Gálvez, Gabriela Firea

Proposition de résolution
Paragraphe 9 septies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	9 septies. invite la Commission à faire en sorte que le processus de ratification de la convention nº 190 de l'Organisation internationale du travail sur la violence et le harcèlement dans le monde du travail soit mené à bien au niveau de l'Union et de reconnaître le droit de toute personne à un monde du travail exempt de violence et de harcèlement, y compris de violence fondée sur le genre;

Or. en

Amendement 465
Elena Donazzan, Chiara Gemma, Jadwiga Wiśniewska, Georgiana Teodorescu

Proposition de résolution
Paragraphe 10

Proposition de résolution	*Amendement*
10. prie instamment la Commission d'élaborer des lignes directrices permettant de définir et de comparer la	***supprimé***

«valeur du travail» à l'échelle de l'Union, et de mettre rapidement en place des outils et des critères non sexistes d'évaluation des emplois afin de mieux évaluer et de rémunérer plus équitablement le travail effectué dans les secteurs à prédominance féminine;

Or. en

Amendement 466
Liesbet Sommen, Maria Walsh, Paulo Do Nascimento Cabral

Proposition de résolution
Paragraphe 10

Proposition de résolution	*Amendement*
10. prie instamment la Commission d'élaborer des lignes directrices permettant de définir et de comparer la «valeur du travail» à l'échelle de l'Union, et de mettre rapidement en place des outils et des critères non sexistes d'évaluation des emplois afin de mieux évaluer et de rémunérer plus équitablement le travail effectué dans les secteurs à prédominance féminine;	10. prie instamment la Commission d'élaborer des lignes directrices permettant de définir et de comparer la «valeur du travail» à l'échelle de l'Union, et de mettre rapidement en place des outils et des critères non sexistes d'évaluation des emplois afin de mieux évaluer et de rémunérer plus équitablement le travail effectué dans les secteurs à prédominance féminine; ***souligne qu'il importe de promouvoir l'égalité des chances pour les femmes handicapées, notamment en appuyant les initiatives qui visent à améliorer leur accès à des postes à responsabilités et décisionnels, pour que leur travail soit également reconnu et rémunéré à sa juste valeur lorsqu'elles occupent des postes de plus grande responsabilité;***

Or. en

Amendement 467
Lucia Yar, Abir Al-Sahlani, Raquel García Hermida-Van Der Walle, Dainius Žalimas, Veronika Cifrová Ostrihoňová, Billy Kelleher, Valérie Devaux, Jana Toom

Proposition de résolution

Paragraphe 10

Proposition de résolution	*Amendement*
10. prie instamment la Commission d'élaborer des lignes directrices permettant de définir et de comparer la «valeur du travail» à l'échelle de l'Union, et de mettre rapidement en place des outils et des critères non sexistes d'évaluation des emplois afin de mieux évaluer et de rémunérer plus équitablement le travail effectué dans les secteurs à prédominance féminine;	10. prie instamment ***la Commission de poursuivre le développement de la méthodologie qui permettra un suivi complet et comparable de l'écart de rémunération entre les femmes et les hommes à l'échelle de l'Union et des États membres, et qui servira à déterminer l'écart de rémunération ajusté entre les femmes et les hommes; demande à*** la Commission d'élaborer des lignes directrices permettant de définir et de comparer la «valeur du travail» à l'échelle de l'Union, et de mettre rapidement en place des outils et des critères non sexistes d'évaluation des emplois afin de mieux évaluer et de rémunérer plus équitablement le travail effectué dans les secteurs à prédominance féminine;

Or. en

Amendement 468
Marko Vešligaj, Marina Kaljurand, Maria Noichl, Joanna Scheuring-Wielgus, Emma Rafowicz, Elisabeth Grossmann, Vilija Blinkevičiūtė, Cecilia Strada, Carla Tavares, Lina Gálvez, Gabriela Firea

Proposition de résolution
Paragraphe 10

Proposition de résolution	*Amendement*
10. prie instamment la Commission ***d'élaborer des lignes directrices*** permettant de définir et de comparer la «valeur du travail» à l'échelle de l'Union***, et de mettre rapidement en place des outils et des critères non sexistes d'évaluation des emplois*** afin de mieux évaluer et de rémunérer plus équitablement le travail effectué dans les secteurs à prédominance féminine;	10. ***demande à la Commission de lutter contre les disparités salariales systémiques qui découlent de la sous-évaluation du travail dans les secteurs à prédominance féminine tels que les secteurs des soins, de la santé, de l'éducation et du commerce de détail;*** prie ***dès lors*** instamment la Commission ***de travailler avec les États membres et les partenaires sociaux à l'élaboration d'outils et de critères non sexistes d'évaluation des emplois*** permettant de

définir et de comparer la «valeur du travail» à l'échelle de l'Union afin de mieux évaluer et de rémunérer plus équitablement le travail effectué dans les secteurs à prédominance féminine;

Or. en

Amendement 469
Paulo Do Nascimento Cabral, Eleonora Meleti, Loucas Fourlas, Rosa Estaràs Ferragut, Liesbet Sommen, Maria Walsh, Giusi Princi, Sirpa Pietikäinen

Proposition de résolution
Paragraphe 10

Proposition de résolution	*Amendement*
10. prie instamment la Commission d'élaborer des lignes directrices permettant de définir et de comparer la «valeur du travail» à l'échelle de l'Union, et de mettre rapidement en place des outils et des critères non sexistes d'évaluation des emplois afin de mieux évaluer et de rémunérer plus équitablement le travail effectué dans les secteurs à prédominance féminine;	10. prie instamment la Commission d'élaborer des lignes directrices permettant de définir et de comparer la «valeur du travail» à l'échelle de l'Union, et de mettre rapidement en place des outils et des critères non sexistes d'évaluation des emplois afin de mieux évaluer et de rémunérer plus équitablement le travail effectué dans les secteurs à prédominance féminine***, conformément aux dispositions de la directive sur la transparence des rémunérations, et d'offrir des possibilités de renforcement des compétences et d'évolution de carrière dans ces secteurs***;

Or. en

Amendement 470
Carolina Morace

Proposition de résolution
Paragraphe 10

Proposition de résolution	*Amendement*
10. prie instamment la Commission d'élaborer des lignes directrices permettant de définir et de comparer la «valeur du	10. prie instamment la Commission d'élaborer des lignes directrices permettant de définir et de comparer la «valeur du

travail» à l'échelle de l'Union, et de mettre rapidement en place des outils et des critères non sexistes d'évaluation des emplois afin de mieux évaluer et de rémunérer plus équitablement le travail effectué dans les secteurs à prédominance féminine;

travail» à l'échelle de l'Union, et de mettre rapidement en place des outils et des critères non sexistes d'évaluation des emplois afin de mieux évaluer et de rémunérer plus équitablement le travail effectué dans les secteurs à prédominance féminine***, de garantir l'exercice des droits de négociation collective, de renforcer l'inspection du travail et de faire en sorte que les travailleurs du secteur des soins soient représentés dans le dialogue social***;

Or. en

Amendement 471
Verena Mertens

Proposition de résolution
Paragraphe 10

Proposition de résolution	*Amendement*
10. prie instamment la Commission d'élaborer des lignes directrices ***permettant de définir et de comparer la «valeur du travail» à l'échelle de l'Union, et de mettre rapidement en place des outils et des critères non sexistes d'évaluation des emplois*** afin de mieux évaluer et de rémunérer plus équitablement le travail effectué dans les secteurs à prédominance féminine;	10. prie instamment la Commission d'élaborer des lignes directrices afin de mieux évaluer et de rémunérer plus équitablement le travail effectué dans les secteurs à prédominance féminine;

Or. en

Amendement 472
Diana Iovanovici Şoşoacă

Proposition de résolution
Paragraphe 10

Proposition de résolution	*Amendement*
10. prie instamment la Commission d'élaborer des lignes directrices permettant	10. prie instamment la Commission d'élaborer des lignes directrices ***claires***

de définir et de comparer la «valeur du travail» à l'échelle de l'Union, et de mettre ***rapidement*** en place des outils et des critères non sexistes d'évaluation des emplois afin de ***mieux évaluer et de rémunérer plus équitablement le*** travail effectué dans les secteurs à prédominance féminine;	permettant de définir et de comparer la «valeur du travail» à l'échelle de l'Union, et de mettre ***urgemment*** en place des outils et des critères non sexistes d'évaluation des emplois afin de ***garantir une meilleure reconnaissance et une rémunération équitable du*** travail effectué dans les secteurs à prédominance féminine;

Or. ro

Amendement 473
Elżbieta Katarzyna Łukacijewska, Ewa Kopacz, Mirosława Nykiel, Jagna Marcz ułajtis-Walczak

Proposition de résolution
Paragraphe 10 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	10 bis. souligne qu'il est nécessaire d'élaborer des stratégies d'emploi et de perfectionnement ciblées pour les femmes âgées de plus de 55 ans et les femmes vivant dans des régions rurales ou structurellement défavorisées, qui sont confrontées à des obstacles cumulés en matière d'intégration au marché du travail, d'inclusion numérique et d'accès aux programmes de reconversion professionnelle; invite la Commission à accompagner les États membres dans la conception de politiques relatives au marché du travail inclusives qui répondent aux enjeux territoriaux et démographiques, y compris au moyen d'instruments relevant de la politique de cohésion et du Fonds social européen plus;

Or. en

Amendement 474
Paulo Do Nascimento Cabral, Eleonora Meleti, Loucas Fourlas, Rosa Estaràs Ferragut, Liesbet Sommen, Maria Walsh, Giusi Princi, Sirpa Pietikäinen

Proposition de résolution
Paragraphe 10 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	10 bis. souligne que l'autonomisation des femmes en tant que citoyennes et actrices économiques est un impératif à la fois éthique et économique, car elle est indispensable pour accélérer la compétitivité de l'Union; relève que le rapport Draghi mentionne la sous-représentation des femmes dans certains secteurs, tels que le domaine des sciences, des technologies, de l'ingénierie et des mathématiques (STIM), et indique que la réalisation d'une union des compétences efficace et équitable exige des efforts ciblés pour éliminer les obstacles qui limitent actuellement la participation au marché du travail, en particulier des femmes;

Or. en

Amendement 475
Benedetta Scuderi

Proposition de résolution
Paragraphe 10 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	10 bis. souligne qu'environ un aidant rémunéré sur quatre est issu de l'immigration, et que nombre d'entre eux sont victimes d'exploitation en raison de l'absence de procédures de régularisation adéquates; invite la Commission et les États membres à faciliter les procédures légales visant à officialiser le statut des aidants immigrés, à reconnaître leurs compétences et à leur permettre d'accéder à des emplois de qualité, conformément à la prochaine feuille de route pour des emplois de qualité;

Or. en

Amendement 476
Lucia Yar, Abir Al-Sahlani, Raquel García Hermida-Van Der Walle, Dainius Žalimas, Veronika Cifrová Ostrihoňová, Billy Kelleher, Valérie Devaux, Jana Toom

Proposition de résolution
Paragraphe 10 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	10 bis. invite la Commission à présenter un plan global visant à combler l'écart de retraite entre les femmes et les hommes, notamment en garantissant une aide adéquate pour la garde des enfants, en renforçant la culture et l'éducation financières des femmes et en améliorant l'offre de conseils financiers afin de réduire l'écart d'investissement entre les femmes et les hommes et l'écart correspondant en matière de retraite privée, ainsi qu'en atténuant la «pénalité liée à la maternité»;

Or. en

Amendement 477
Mathilde Androuët, Margarita de la Pisa Carrión, Mireia Borrás Pabón

Proposition de résolution
Paragraphe 10 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	10 bis. rappelle que, dans les États membres, les mères célibataires vivent souvent sous le seuil de pauvreté, qu'elles sont victimes de discriminations et de préjugés, et que seule une politique volontaire d'insertion des mères sur le marché du travail pourra corriger cela;

Or. fr

Amendement 478
Arba Kokalari

Proposition de résolution
Paragraphe 10 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	10 bis. souligne qu'il est important de supprimer les obstacles qui empêchent les femmes de créer et de posséder des entreprises en vue de réduire l'écart entre les femmes et les hommes dans le domaine de l'entrepreneuriat et de renforcer la croissance économique; invite la Commission à soutenir les États membres dans leurs efforts, dans le respect des contextes nationaux;

Or. en

Amendement 479
Rosa Estaràs Ferragut

Proposition de résolution
Paragraphe 10 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	10 bis. invite les États membres à prendre des mesures dans les domaines de la prévention, de la dépénalisation des personnes, et notamment des femmes, en situation de prostitution, de la réduction de la demande, des sanctions à l'encontre des clients, de la déstigmatisation et de l'élimination des stéréotypes, en s'orientant vers une approche du type modèle nordique/modèle d'égalité;

Or. en

Amendement 480

Loucas Fourlas, Paulo Do Nascimento Cabral

Proposition de résolution
Paragraphe 10 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	10 bis. rappelle qu'une meilleure participation des femmes au marché du travail leur offre la possibilité d'améliorer de manière significative leur indépendance économique, les coûts du chômage pour l'État membre étant ainsi réduits, tout comme la dépendance aux politiques sociales;

Or. en

Amendement 481
Sirpa Pietikäinen

Proposition de résolution
Paragraphe 10 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	10 bis. invite la Commission à encourager la création de lieux de travail adaptés aux femmes afin que les femmes atteintes de maladies non transmissibles, de maladies chroniques ou de handicaps et les femmes ménopausées jouissent d'une égalité des droits et des chances en ce qui concerne l'accès au lieu de travail et la possibilité de continuer d'y travailler;

Or. en

Amendement 482
Carolina Morace

Proposition de résolution
Paragraphe 10 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	10 bis. appelle de ses vœux des réformes structurelles profondes au moyen d'investissements publics sensibles au genre et d'une redistribution économique afin de remédier aux inégalités systémiques entre les femmes et les hommes;

Or. en

Amendement 483
Loucas Fourlas

Proposition de résolution
Paragraphe 10 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	10 ter. souligne qu'il est nécessaire que les programmes d'aide aux femmes désireuses d'abandonner la prostitution tirent parti des talents des femmes et de leur potentiel et encouragent leurs capacités et leur accès à la formation, à l'éducation, à l'emploi et au crédit; souligne le rôle crucial joué par le secteur privé; souligne qu'il est nécessaire que les figures féminines faisant office de modèles, les fondatrices et dirigeantes d'entreprise contribuent à aider les personnes ayant été en situation de prostitution à tirer le meilleur parti de leurs talents et à mener à bien leurs propres projets, y compris des projets entrepreneuriaux;

Or. en

Amendement 484
Elżbieta Katarzyna Łukacijewska, Ewa Kopacz, Mirosława Nykiel, Jagna Marczułajtis-Walczak

Proposition de résolution

Paragraphe 10 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	10 ter. invite la Commission et les États membres à renforcer les politiques et les instruments de financement destinés à aider les femmes qui reviennent sur le marché du travail après un congé de maternité ou une interruption de carrière prolongée liée à des responsabilités d'aidant; souligne l'importance que revêtent les mesures actives du marché du travail, les programmes personnalisés de reconversion et de renforcement des compétences, les services d'aide individualisée à l'orientation professionnelle et les mesures d'incitation destinées aux employeurs afin qu'ils offrent des possibilités d'emploi flexibles et de qualité aux femmes qui reviennent sur le marché du travail;

Or. en

Amendement 485
Paulo Do Nascimento Cabral, Eleonora Meleti, Loucas Fourlas, Rosa Estaràs Ferragut, Liesbet Sommen, Maria Walsh, Giusi Princi, Sirpa Pietikäinen

Proposition de résolution
Paragraphe 10 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	10 ter. invite la Commission à continuer de financer les outils, réseaux et initiatives existants et nouveaux qui offrent des possibilités spécifiquement destinées aux femmes chefs d'entreprises, tels que le réseau Entreprise Europe (EEN); souligne que les femmes ne représentent actuellement qu'un tiers des chefs d'entreprises dans l'Union[1 bis], ce qui traduit la nécessité d'une action ciblée pour combler l'écart entre les hommes et les femmes dans le domaine de l'entrepreneuriat;

[1 bis] ***Eurochambres – Enquête sur l'entrepreneuriat féminin 2025 – Perspectives des femmes chefs d'entreprise: https://www.eurochambres.eu/publication/eurochambres-women-entrepreneurs-survey-2025-unveiling-insights-from-the-women-entrepreneurs/.***

Or. en

Amendement 486
Lucia Yar, Abir Al-Sahlani, Raquel García Hermida-Van Der Walle, Dainius Žalimas, Veronika Cifrová Ostrihoňová, Billy Kelleher, Valérie Devaux, Jana Toom

Proposition de résolution
Paragraphe 10 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	10 ter. invite la Commission et les États membres à remédier de manière effective à la ségrégation horizontale et verticale sur le marché du travail, qui est la principale raison pour laquelle l'écart de rémunération entre les femmes et les hommes persiste, notamment en consacrant les ressources du Fonds social européen plus à la promotion d'une éducation et d'une orientation professionnelle qui évitent toute représentation de genre stéréotypée, ainsi qu'à la promotion de chartes et d'initiatives en faveur de la diversité dans les secteurs privé et public;

Or. en

Amendement 487
Arba Kokalari

Proposition de résolution
Paragraphe 10 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	10 ter. invite la Commission et l'Institut européen pour l'égalité entre les hommes et les femmes (EIGE) à procéder, en étroite collaboration avec les partenaires sociaux, à une analyse approfondie des principaux obstacles à l'emploi des femmes en Europe, y compris les obstacles à l'emploi à temps complet; souligne que cette analyse devrait servir de base aux États membres pour surmonter les obstacles structurels à l'emploi des femmes;

Or. en

Amendement 488
Benedetta Scuderi

Proposition de résolution
Paragraphe 10 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	10 ter. souligne qu'il est nécessaire de garantir des conditions de travail équitables et une protection aux femmes migrantes, qui sont touchées de façon disproportionnée par la discrimination intersectionnelle, mais aussi de s'engager à réduire les inégalités entre les femmes et les hommes en reconnaissant l'importance de leurs contributions et en promouvant l'égalité des chances au sein du secteur des soins;

Or. en

Amendement 489
Carolina Morace

Proposition de résolution
Paragraphe 10 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	10 ter. demande à la Commission de garantir l'égalité de rémunération pour des tâches de valeur égale, en particulier dans les secteurs à prédominance féminine, et d'améliorer les conditions de travail dans des secteurs sous-évalués tels que les secteurs des soins, de l'éducation et du commerce de détail;

Or. en

Amendement 490
Sirpa Pietikäinen

Proposition de résolution
Paragraphe 10 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	10 ter. prie instamment la Commission d'élaborer des lignes directrices à l'intention des États membres, du secteur privé et de la société civile afin de les aider à définir des objectifs et des stratégies relatifs à l'égalité entre les femmes et les hommes, y compris l'égalité des chances en matière de leadership;

Or. en

Amendement 491
Rosa Estaràs Ferragut

Proposition de résolution
Paragraphe 10 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	10 ter. souligne que la voie à suivre est d'adopter des mesures qui aident les femmes à sortir de la prostitution et à construire la vie qu'elles souhaitent mener;

Or. en

Amendement 492
Benedetta Scuderi

Proposition de résolution
Paragraphe 10 quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	10 quater. invite les États membres à accroître les investissements publics dans des politiques qui visent, directement ou indirectement, à contrer les effets négatifs du déséquilibre hommes/femmes sur les femmes dans toute leur diversité et à garantir l'accès à des services publics de qualité et gratuit pour les soins, l'éducation, la santé, les transports et l'énergie et l'accès à un travail décent; demande aux États membres d'accorder une attention particulière aux régions rurales, intérieures et ultrapériphériques et aux régions menacées de dépeuplement qui manquent souvent de services adéquats;

Or. en

Amendement 493
Paulo Do Nascimento Cabral, Eleonora Meleti, Loucas Fourlas, Rosa Estaràs Ferragut, Liesbet Sommen, Maria Walsh, Giusi Princi, Sirpa Pietikäinen

Proposition de résolution
Paragraphe 10 quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	10 quater. souligne les conséquences de toutes les formes de harcèlement dans le monde du travail, susceptibles de se produire sur n'importe quel lieu de travail, ainsi que la vulnérabilité spécifique de certains travailleurs tels que les femmes (environ un tiers des femmes

de l'Union qui ont subi des actes de harcèlement sexuel en ont fait les frais sur leur lieu de travail[1 bis], avec des conséquences désastreuses pour les victimes), et insiste par conséquent sur l'importance d'introduire des mesures pour lutter contre ce phénomène en s'appuyant sur la législation européenne et internationale existante, notamment une aide spécialisée aux victimes ainsi que de solides mesures de prévention;

[1 bis] Enquête Eurostat sur la violence à caractère sexiste, 2024.

Or. en

Amendement 494
Carolina Morace

Proposition de résolution
Paragraphe 10 quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	10 quater. considère que la lutte contre les inégalités joue un rôle central dans le domaine du travail; encourage les États membres à promouvoir des politiques de valorisation du travail, de valorisation réelle des rémunérations et de garantie des droits, en interdisant la précarité, en luttant contre la dérégulation des relations de travail et des horaires de travail et en imposant de sévères restrictions au recours à des solutions telles que le temps partiel ou le travail temporaire; considère que les conventions collectives ne sont pas seulement un moyen de valoriser les conditions de travail, mais également un instrument permettant de lutter contre les inégalités de genre;

Or. en

Amendement 495
Loucas Fourlas

Proposition de résolution
Paragraphe 10 quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	10 quater. constate que les programmes destinés aux femmes qui cherchent à quitter la prostitution sont mieux à même de les aider dans une économie inclusive, dynamique, créative et innovante leur permettant d'accéder à des emplois de qualité, bien rémunérés et socialement reconnus, qui représentent une alternative viable à la prostitution;

Or. en

Amendement 496
Arba Kokalari

Proposition de résolution
Paragraphe 10 quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	10 quater. invite la Commission à réaliser des évaluations d'impact fondées sur des données probantes, y compris des contrôles de compétitivité, pour toutes les nouvelles réglementations de l'Union, afin de faire en sorte que le processus d'élaboration des politiques soit équilibré et efficace, qu'il respecte les contextes nationaux et qu'il stimule la compétitivité;

Or. en

Amendement 497
Sirpa Pietikäinen

Proposition de résolution
Paragraphe 10 quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	10 quater. invite la Commission à veiller à ce que les discriminations liées à la grossesse et à la maternité soient combattues au moyen d'accords de travail flexibles, bien conçus et faisant l'objet d'une diffusion active;

Or. en

Amendement 498
Rosa Estaràs Ferragut

Proposition de résolution
Paragraphe 10 quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	10 quater. invite les États membres à garantir la participation active des femmes qui se livrent à la prostitution à l'élaboration de politiques relatives à leurs droits;

Or. en

Amendement 499
Paulo Do Nascimento Cabral, Eleonora Meleti, Loucas Fourlas, Rosa Estaràs Ferragut, Liesbet Sommen, Maria Walsh, Giusi Princi, Sirpa Pietikäinen

Proposition de résolution
Paragraphe 10 quinquies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	10 quinquies. invite la Commission à redoubler d'efforts pour lutter contre les discriminations dont sont victimes les femmes les plus marginalisées, telles que les femmes handicapées, y compris les femmes souffrant de handicaps

intellectuels et/ou psychosociaux, qui font toujours face à un taux de chômage élevé et à des salaires inférieurs, notamment en mettant en œuvre la directive sur l'égalité en matière d'emploi et de travail dans tous les États membres et en renforçant le rôle des organismes pour l'égalité de traitement, comme le prévoit la directive (UE) 2024/1499;

Or. en

Amendement 500
Carolina Morace

Proposition de résolution
Paragraphe 10 quinquies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	10 quinquies. invite les États membres à prendre des mesures concrètes qui garantissent l'égalité d'accès des femmes au travail, avec des droits et des rémunérations dignes; considère que les conventions collectives sont un facteur déterminant pour corriger et surmonter les inégalités et pour lutter contre la discrimination à l'égard des femmes, et affirme que le principe de l'égalité de rémunération pour un même travail et pour un travail de valeur égale devrait être consacré dans la loi et dans la vie;

Or. en

Amendement 501
Benedetta Scuderi

Proposition de résolution
Paragraphe 10 quinquies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	10 quinquies. demande une nouvelle fois

à la Commission d'établir un cadre concret pour les droits et la protection des travailleurs du sexe; insiste, en outre, sur l'importance d'inclure des mesures et des stratégies visant à combattre les discriminations subies par les travailleurs du sexe en matière d'accès au financement, au logement, aux soins de santé, à l'éducation et à d'autres services;

Or. en

Amendement 502
Arba Kokalari

Proposition de résolution
Paragraphe 10 quinquies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	10 quinquies. invite la Commission à fixer des objectifs à l'échelle de l'Union en vue d'accroître la participation des femmes au marché du travail, dont le suivi sera assuré dans le cadre du Semestre européen; souligne que cette approche doit respecter pleinement les différences nationales et laisser aux États membres la souplesse nécessaire pour répondre aux difficultés qui leur sont propres;

Or. en

Amendement 503
Loucas Fourlas

Proposition de résolution
Paragraphe 10 quinquies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	10 quinquies. invite les États membres à mettre en place des mesures efficaces pour réduire la demande de prostitution

et, partant, la traite des êtres humains, l'exploitation sexuelle et les opérations des groupes criminels organisés;

Or. en

Amendement 504
Loucas Fourlas

Proposition de résolution
Paragraphe 10 sexies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	10 sexies. souligne qu'en plus de remédier à la vulnérabilité des victimes potentielles de la prostitution et de poursuivre les trafiquants et les facilitateurs, entre autres, la réduction de la demande est un instrument essentiel pour prévenir et réduire la traite des êtres humains, étant donné qu'elle cible des incitations financières; estime, par conséquent, que cet aspect devrait être approfondi dans le cadre de la révision de la directive de l'Union sur la lutte contre la traite des êtres humains;

Or. en

Amendement 505
Carolina Morace

Proposition de résolution
Paragraphe 10 sexies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	10 sexies. encourage les États membres à prendre des mesures fermes de répression à l'encontre des entreprises qui ne respectent pas la législation du travail et qui favorisent des pratiques discriminatoires entre les hommes et les femmes; considère également que

l'attribution de fonds de l'Union devrait être conditionnée par la mise en œuvre de conditions de travail élevées dans les entreprises et par l'absence de pratiques discriminatoires à l'égard des femmes;

Or. en

Amendement 506
Arba Kokalari

Proposition de résolution
Paragraphe 10 sexies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	10 sexies. prie instamment la Commission d'encourager l'activité économique des femmes et de garantir l'égalité des chances entre les femmes et les hommes en matière d'emploi et de création d'entreprise tout au long de la vie, dans la mesure où cette approche est essentielle pour promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes dans la société et dans le monde du travail, et contribue ainsi à la compétitivité de l'Europe;

Or. en

Amendement 507
Carolina Morace

Proposition de résolution
Paragraphe 10 septies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	10 septies. invite la Commission et les États membres à ériger le harcèlement sexuel sur le lieu de travail en infraction pénale au sein de l'Union (en vertu de la directive relative à la violence fondée sur le genre), afin que tous les travailleurs soient protégés contre la violence sexiste,

y compris les actes de harcèlement, d'intimidation et toute autre forme de violence sexuelle sur le lieu de travail;

Or. en

Amendement 508
Carolina Morace

Proposition de résolution
Paragraphe 10 octies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	10 octies. invite la Commission à faire en sorte de faciliter le processus de ratification de la convention nº 190 de l'Organisation internationale du travail sur la violence et le harcèlement dans le monde du travail au niveau de l'Union et de reconnaître le droit de toute personne à un monde du travail exempt de violence et de harcèlement, y compris de violence fondée sur le genre;

Or. en

Amendement 509
Elena Donazzan, Chiara Gemma, Jadwiga Wiśniewska, Georgiana Teodorescu

Proposition de résolution
Sous-titre 4

Proposition de résolution	*Amendement*
Droits des femmes et égalité entre les femmes et les hommes dans l'éducation, la formation et la sphère numérique	*(Ne concerne pas la version française.)*

Or. en

Amendement 510
Benedetta Scuderi

Proposition de résolution
Paragraphe 10 quinquies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	10 quinquies. souligne que les technologies numériques et les plateformes deviennent indispensables dans le processus global d'éducation et de formation des femmes et des filles ainsi que dans de nombreux processus de recrutement; déplore les effets négatifs dus à l'inégalité de l'accès aux technologies, qui peuvent entraver le développement de l'habileté numérique des femmes et des filles, et invite la Commission à veiller à ce que les femmes et les filles, dans toute leur diversité, y compris les femmes issues de groupes marginalisés telles que les femmes racisées, les femmes de la communauté LBTQ, les femmes migrantes, les femmes handicapées, les femmes âgées ainsi que les femmes vivant dans les zones rurales et les zones intérieures, ne soient pas touchées de manière disproportionnée par le manque d'accès aux technologies;

Or. en

Amendement 511
Sirpa Pietikäinen

Proposition de résolution
Paragraphe 11

Proposition de résolution	*Amendement*
11. enjoint la Commission à garantir un accès intégrant la dimension de genre à tous les niveaux d'éducation et à élaborer des normes de qualité élevée pour des supports pédagogiques qui promeuvent l'égalité entre les femmes et les hommes et démantèlent les stéréotypes sexistes, y compris la promotion de l'éducation à la	11. enjoint la Commission à garantir un accès intégrant la dimension de genre ***et de l'âge*** à tous les niveaux d'éducation ***et de formation*** et à élaborer des normes de qualité élevée pour des supports pédagogiques qui promeuvent l'égalité entre les femmes et les hommes et démantèlent les stéréotypes sexistes, y

vie relationnelle, affective et sexuelle et du consentement;	compris la promotion de l'éducation à la vie relationnelle, affective et sexuelle et du consentement***, ainsi que la promotion de secteurs éducatifs tels que les STIM, traditionnellement associés aux hommes et aux garçons***; ***appelle de ses vœux la promotion de modes de vie sains afin de prévenir les maladies et de favoriser un vieillissement en bonne santé, en veillant à ce que les possibilités offertes par la sphère numérique ne laissent personne de côté;***

Or. en

Amendement 512
Elżbieta Katarzyna Łukacijewska, Ewa Kopacz, Mirosława Nykiel, Jagna Marczułajtis-Walczak

Proposition de résolution
Paragraphe 11

Proposition de résolution	*Amendement*
11. enjoint la Commission à garantir un accès intégrant la dimension de genre à tous les niveaux d'éducation et à élaborer des normes de qualité élevée pour des supports pédagogiques qui promeuvent l'égalité entre les femmes et les hommes et démantèlent les stéréotypes sexistes, y compris la promotion de l'éducation à la vie relationnelle, affective et sexuelle et du consentement;	11. enjoint la Commission à garantir un accès intégrant la dimension de genre à tous les niveaux d'éducation et à élaborer des normes de qualité élevée pour des supports pédagogiques qui promeuvent l'égalité entre les femmes et les hommes et démantèlent les stéréotypes sexistes, y compris la promotion de l'éducation à la vie relationnelle, affective et sexuelle et du consentement; ***souligne que l'éducation à la vie relationnelle, affective et sexuelle doit être adaptée à l'âge, scientifiquement exacte et fondée sur les droits de l'homme et l'égalité entre les femmes et les hommes, et qu'elle doit permettre aux plus jeunes d'acquérir des connaissances sur l'autonomie physique, les relations saines, la santé génésique et la prévention de la violence et de la discrimination fondées sur le genre;***

Or. en

Amendement 513
Carolina Morace

Proposition de résolution
Paragraphe 11

Proposition de résolution	*Amendement*
11. enjoint la Commission à garantir un accès intégrant la dimension de genre à tous les niveaux d'éducation et à élaborer des normes de qualité élevée pour des supports pédagogiques qui promeuvent l'égalité entre les femmes et les hommes et démantèlent les stéréotypes sexistes, y compris la promotion de l'éducation à la vie relationnelle, affective et sexuelle ***et*** du consentement;	11. enjoint la Commission à garantir un accès intégrant la dimension de genre à tous les niveaux d'éducation et à élaborer des normes de qualité élevée pour des supports pédagogiques qui promeuvent l'égalité entre les femmes et les hommes et démantèlent les stéréotypes sexistes, y compris la promotion de l'éducation à la vie relationnelle, affective et sexuelle***,*** du consentement***, ainsi que de programmes d'études décoloniaux et antiracistes sur la dimension de genre***; ***plaide en faveur du respect mutuel, de la résolution non violente des conflits dans les relations interpersonnelles, de la fin de la violence sexiste à l'encontre des femmes et du respect du droit à l'intégrité personnelle;***

Or. en

Amendement 514
Arba Kokalari

Proposition de résolution
Paragraphe 11

Proposition de résolution	*Amendement*
11. enjoint la Commission à garantir un accès intégrant la dimension de genre à tous les niveaux d'éducation et à élaborer ***des normes*** de qualité élevée ***pour des supports pédagogiques*** qui ***promeuvent*** l'égalité entre les femmes et les hommes et ***démantèlent*** les stéréotypes sexistes, y compris la promotion de l'éducation à la vie relationnelle, affective et sexuelle et du	11. ***souligne l'importance de garantir aux jeunes filles l'accès à une éducation de qualité et à l'égalité des chances, condition préalable à l'autonomisation des femmes et à la pleine jouissance de leurs droits;*** enjoint la Commission à garantir un accès intégrant la dimension de genre à tous les niveaux d'éducation et ***encourage les États membres*** à élaborer

consentement;	***un enseignement*** de qualité élevée qui ***promeut*** l'égalité entre les femmes et les hommes et ***démantèle*** les stéréotypes sexistes ***et les normes sociétales préjudiciables***, y compris la promotion de l'éducation à la vie relationnelle, affective et sexuelle et du consentement;

Or. en

Amendement 515
Marko Vešligaj, Marina Kaljurand, Maria Noichl, Joanna Scheuring-Wielgus, Emma Rafowicz, Elisabeth Grossmann, Vilija Blinkevičiūtė, Cecilia Strada, Carla Tavares, Lina Gálvez, Gabriela Firea

Proposition de résolution
Paragraphe 11

Proposition de résolution	*Amendement*
11. enjoint la Commission à garantir un accès intégrant la dimension de genre à tous les niveaux d'éducation et à élaborer des normes de qualité élevée pour des supports pédagogiques qui promeuvent l'égalité entre les femmes et les hommes et démantèlent les stéréotypes sexistes, y compris la promotion de l'éducation à la vie relationnelle, affective et sexuelle et du consentement;	11. enjoint la Commission à garantir un accès intégrant la dimension de genre à tous les niveaux d'éducation et à élaborer des normes de qualité élevée pour des supports pédagogiques qui promeuvent l'égalité entre les femmes et les hommes et démantèlent les stéréotypes sexistes, y compris la promotion de l'éducation à la vie relationnelle, affective et sexuelle et du consentement; ***plaide en faveur du respect mutuel, de la résolution non violente des conflits dans les relations interpersonnelles, de la fin de la violence sexiste, ainsi que du respect du droit à l'intégrité personnelle[1 bis];***

[1 bis] Article 14 de la convention du Conseil de l'Europe sur la prévention et la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique (Convention d'Istanbul).

Or. en

Amendement 516
Elena Donazzan, Chiara Gemma, Jadwiga Wiśniewska, Georgiana Teodorescu

Proposition de résolution
Paragraphe 11

Proposition de résolution	*Amendement*
11. enjoint ***la Commission à*** garantir un accès ***intégrant la dimension de genre*** à tous les niveaux d'éducation et à élaborer des normes de qualité élevée pour des supports pédagogiques qui promeuvent l'égalité entre les femmes et les hommes ***et démantèlent les stéréotypes sexistes***, y compris la promotion de l'éducation à la vie relationnelle***, affective et sexuelle et du consentement***;	11. enjoint ***les États membres à faire pleinement usage de leurs compétences exclusives pour*** garantir un accès à tous les niveaux d'éducation et à élaborer des normes de qualité élevée pour des supports pédagogiques qui promeuvent l'égalité entre les femmes et les hommes, y compris la promotion de l'éducation à la vie relationnelle ***adaptée à l'âge, dans le respect du droit des parents de déterminer si cet enseignement respecte leurs propres convictions religieuses et philosophiques***;

Or. en

Amendement 517
Irmhild Boßdorf

Proposition de résolution
Paragraphe 11

Proposition de résolution	*Amendement*
11. enjoint la Commission à garantir un accès intégrant la dimension de genre ***à tous les*** niveaux d'éducation ***et à élaborer des normes de qualité élevée pour des supports pédagogiques*** qui promeuvent l'égalité entre les femmes et les hommes et ***démantèlent les stéréotypes sexistes, y compris la promotion de l'éducation à la vie relationnelle, affective et sexuelle et du*** consentement;	11. enjoint la Commission à garantir un accès intégrant la dimension de genre ***aux*** niveaux d'éducation qui promeuvent l'égalité entre les femmes et les hommes et ***le*** consentement;

Or. de

Amendement 518

Rosa Estaràs Ferragut

Proposition de résolution
Paragraphe 11

Proposition de résolution	*Amendement*
11. enjoint la Commission à garantir un accès intégrant la dimension de genre à tous les niveaux d'éducation et à élaborer des normes de qualité élevée pour des supports pédagogiques qui promeuvent l'égalité entre les femmes et les hommes et démantèlent les stéréotypes sexistes, y compris la promotion de l'éducation à la vie relationnelle, affective et sexuelle et du consentement;	11. enjoint la Commission à garantir un accès intégrant la dimension de genre à tous les niveaux d'éducation et à élaborer des normes de qualité élevée pour des supports pédagogiques qui promeuvent l'égalité entre les femmes et les hommes et démantèlent les stéréotypes sexistes, y compris la promotion de l'éducation à la vie relationnelle, affective et sexuelle ***adaptée à l'âge*** et du consentement ***et la promotion de secteurs éducatifs tels que les STIM***;

Or. en

Amendement 519
Viktória Ferenc

Proposition de résolution
Paragraphe 11

Proposition de résolution	*Amendement*
11. enjoint la Commission à garantir un accès intégrant la dimension de genre à tous les niveaux d'éducation et à élaborer des normes de qualité élevée pour des supports pédagogiques qui promeuvent l'égalité entre les femmes et les hommes et démantèlent les stéréotypes sexistes, y compris la promotion de l'éducation à la vie relationnelle, affective et sexuelle et du consentement;	11. enjoint la Commission à garantir un accès intégrant la dimension de genre à tous les niveaux d'éducation et à élaborer des normes de qualité élevée pour des supports pédagogiques qui promeuvent l'égalité entre les femmes et les hommes et démantèlent les stéréotypes sexistes, y compris la promotion de l'éducation à la vie relationnelle, affective et sexuelle et du consentement ***selon l'âge et sur la base de données factuelles***;

Or. en

Amendement 520

Gabriela Firea

Proposition de résolution
Paragraphe 11

Proposition de résolution	*Amendement*
11. enjoint la Commission à garantir un accès intégrant la dimension de genre à tous les niveaux d'éducation et à élaborer des normes de qualité élevée pour des supports pédagogiques qui promeuvent l'égalité entre les femmes et les hommes et démantèlent les stéréotypes sexistes, y compris la promotion de l'éducation à la vie relationnelle, affective et sexuelle et du consentement;	11. enjoint la Commission à garantir un accès intégrant la dimension de genre à tous les niveaux d'éducation et à élaborer des normes de qualité élevée pour des supports pédagogiques qui promeuvent l'égalité entre les femmes et les hommes et démantèlent les stéréotypes sexistes, y compris la promotion de l'éducation à la vie relationnelle, affective et sexuelle ***adaptée à l'âge*** et du consentement;

Or. ro

Amendement 521
Verena Mertens

Proposition de résolution
Paragraphe 11

Proposition de résolution	*Amendement*
11. enjoint la Commission à ***garantir*** un accès intégrant la dimension de genre à tous les niveaux d'éducation et à élaborer des normes de qualité élevée pour des supports pédagogiques qui promeuvent l'égalité entre les femmes et les hommes et démantèlent les stéréotypes sexistes, y compris la promotion de l'éducation à la vie relationnelle, affective et sexuelle et du consentement;	11. enjoint la Commission à ***promouvoir*** un accès intégrant la dimension de genre à tous les niveaux d'éducation et ***à appuyer les efforts des États membres visant*** à élaborer des normes de qualité élevée pour des supports pédagogiques qui promeuvent l'égalité entre les femmes et les hommes et démantèlent les stéréotypes sexistes, y compris la promotion de l'éducation à la vie relationnelle, affective et sexuelle et du consentement;

Or. en

Amendement 522
Mathilde Androuët, Mireia Borrás Pabón

Proposition de résolution
Paragraphe 11

Proposition de résolution	*Amendement*
11. enjoint ***la Commission*** à garantir ***un accès intégrant la dimension de genre à tous les niveaux d'éducation*** et à élaborer des normes de qualité élevée pour des supports pédagogiques qui promeuvent l'égalité entre les femmes et les hommes et démantèlent les stéréotypes sexistes, y compris la promotion de l'éducation à la vie relationnelle, affective et sexuelle et du consentement;	11. enjoint ***les États membres*** à garantir ***l'accès à l'éducation*** et à élaborer des normes de qualité élevée pour des supports pédagogiques qui promeuvent l'égalité entre les femmes et les hommes et démantèlent les stéréotypes sexistes, y compris la promotion de l'éducation à la vie relationnelle, affective et sexuelle et du consentement ***au-delà de l'âge de la puberté avec l'accord formel des parents***;

Or. fr

Amendement 523
Paulo Do Nascimento Cabral, Eleonora Meleti, Loucas Fourlas, Rosa Estaràs Ferragut, Liesbet Sommen, Maria Walsh, Giusi Princi, Sirpa Pietikäinen

Proposition de résolution
Paragraphe 11

Proposition de résolution	*Amendement*
11. enjoint la Commission à garantir un accès intégrant la dimension de genre à tous les niveaux d'éducation et à élaborer des normes de qualité élevée pour des supports pédagogiques qui promeuvent l'égalité entre les femmes et les hommes et démantèlent les stéréotypes sexistes, y compris la promotion de l'éducation à la vie relationnelle, affective et sexuelle et du consentement;	11. enjoint la Commission à garantir un accès intégrant la dimension de genre à tous les niveaux d'éducation et à élaborer des normes de qualité élevée pour des supports pédagogiques qui promeuvent l'égalité entre les femmes et les hommes et démantèlent les stéréotypes sexistes, y compris la promotion de l'éducation à la vie relationnelle, affective et sexuelle ***adaptée à l'âge*** et du consentement;

Or. en

Amendement 524
Margarita de la Pisa Carrión, Mireia Borrás Pabón, Mathilde Androuët

Proposition de résolution

Paragraphe 11

Proposition de résolution	*Amendement*
11. enjoint la Commission à ***garantir un accès intégrant la dimension de genre*** à tous les niveaux ***d'éducation et à élaborer des normes de qualité élevée pour des supports pédagogiques qui promeuvent l'égalité entre les femmes et les hommes et démantèlent les stéréotypes sexistes, y compris la promotion de l'éducation à la vie relationnelle, affective et sexuelle et du consentement***;	11. enjoint la Commission à ***promouvoir l'accès à l'éducation*** à tous les niveaux***, en veillant à ce que le principe de l'égale dignité pour tous et le droit des parents d'éduquer leurs enfants selon leurs propres valeurs soient respectés***;

Or. en

Amendement 525
Loucas Fourlas

Proposition de résolution
Paragraphe 11

Proposition de résolution	*Amendement*
11. enjoint la Commission à garantir un accès intégrant la dimension de genre à tous les niveaux d'éducation et à élaborer des normes de qualité élevée pour des supports pédagogiques qui promeuvent l'égalité entre les femmes et les hommes et démantèlent les stéréotypes sexistes, y compris la promotion de l'éducation à la vie relationnelle, affective et sexuelle et du consentement;	11. enjoint la Commission à garantir un accès intégrant la dimension de genre à tous les niveaux d'éducation et à élaborer des normes de qualité élevée pour des supports pédagogiques qui promeuvent l'égalité entre les femmes et les hommes et démantèlent les stéréotypes sexistes, y compris la promotion de l'éducation à la vie relationnelle, affective et sexuelle ***adaptée à l'âge*** et du consentement;

Or. en

Amendement 526
Rosa Estaràs Ferragut

Proposition de résolution
Paragraphe 11 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	11 bis. fait observer que les femmes sont traditionnellement sous-représentées dans l'enseignement technique et dans des domaines tels que les STIM, qui sont essentiels au développement de la mobilité et du secteur des transports; engage les États membres à lutter contre la segmentation du marché du travail dans les secteurs des transports et des STIM; relève que la promotion de l'esprit d'entreprise chez les filles dès le plus jeune âge pourrait déconstruire les stéréotypes éducatifs existants et faire en sorte que davantage de femmes intègrent les secteurs de la logistique, de l'ingénierie et des transports; invite dès lors la Commission à promouvoir et à soutenir des projets tenant compte de l'égalité entre les hommes et les femmes et à identifier des modèles féminins;

Or. en

Amendement 527
Arba Kokalari

Proposition de résolution
Paragraphe 11 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	11 bis. souligne la sous-représentation des femmes dans le développement et la mise en œuvre de l'intelligence artificielle (IA), ce qui représente une occasion manquée en matière de progrès technologique; souligne l'importance de l'enseignement des STIM pour doter les femmes et les filles de compétences tournées vers l'avenir, leur permettre d'accéder à l'emploi et remettre en question les stéréotypes fondés sur le genre selon lesquels ces domaines sont traditionnellement considérés comme dominés par les hommes; invite les États

membres à promouvoir et à encourager l'apprentissage des STIM dès le plus jeune âge afin de veiller à ce que les filles et les femmes ne soient pas désavantagées de manière injuste lorsqu'elles cherchent ultérieurement un emploi dans les secteurs scientifique et technique;

Or. en

Amendement 528
Marko Vešligaj, Marina Kaljurand, Maria Noichl, Joanna Scheuring-Wielgus, Emma Rafowicz, Elisabeth Grossmann, Vilija Blinkevičiūtė, Cecilia Strada, Carla Tavares, Lina Gálvez, Gabriela Firea

Proposition de résolution
Paragraphe 11 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	11 bis. invite la Commission à reconnaître que l'éducation à la vie relationnelle, affective et sexuelle est indispensable pour mettre fin aux stéréotypes sexistes et aux comportements préjudiciables; demande dès lors à la Commission d'élaborer des lignes directrices de l'Union pour l'éducation à la vie relationnelle, affective et sexuelle à l'intention des États membres et de promouvoir le consentement en tant que mesure préventive essentielle contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique; souligne la nécessité de veiller à ce que les programmes et le contenu de l'enseignement soient inclusifs et de communiquer aux éditeurs des orientations sur la manière de traiter la lutte contre les préjugés sexistes dans les supports pédagogiques;

Or. en

Amendement 529
Giusi Princi

Proposition de résolution
Paragraphe 11 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	11 bis. prie instamment la Commission de promouvoir une stratégie intégrée visant à renforcer la participation des femmes dans les secteurs des STIM et de l'IA, notamment grâce au lancement, d'ici à 2025, d'initiatives destinées à attirer davantage d'étudiantes de l'enseignement secondaire vers les filières des STIM, ainsi que de programmes permettant d'identifier et de diffuser les bonnes pratiques en matière d'éducation et d'inclusion, et d'encourager la création d'apprentissages et de stages destinés aux jeunes filles et aux femmes dans les domaines des STIM;

Or. en

Amendement 530
Benedetta Scuderi

Proposition de résolution
Paragraphe 11 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	11 bis. invite la Commission et les États membres à réduire l'écart entre les hommes et les femmes dans le secteur du numérique en s'attaquant à la sous-représentation des femmes concernant les carrières dans les domaines des sciences, des technologies, de l'ingénierie, des arts et des mathématiques (STIAM), et à veiller à ce que les femmes aient un accès égal aux cours de formation professionnelle et de sensibilisation dans les domaines des STIAM, ainsi qu'à créer un lien positif entre l'acquisition de connaissances et le développement de compétences essentielles pour les

nouvelles possibilités d'emploi dans le cadre de la transition écologique et numérique;

Or. en

Amendement 531
Marko Vešligaj, Marina Kaljurand, Maria Noichl, Joanna Scheuring-Wielgus, Emma Rafowicz, Elisabeth Grossmann, Vilija Blinkevičiūtė, Cecilia Strada, Carla Tavares, Lina Gálvez, Gabriela Firea

Proposition de résolution
Paragraphe 11 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	11 ter. enjoint la Commission à investir dans le développement professionnel des éducateurs afin de renforcer la lutte contre les stéréotypes de genre au cours de la scolarité des enfants, de l'enseignement et de la formation professionnels, de la formation sur le lieu de travail et de l'éducation des adultes, ainsi que dans les parcours d'apprentissage formels ou non;

Or. en

Amendement 532
Arba Kokalari

Proposition de résolution
Paragraphe 11 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	11 ter. invite la Commission à promouvoir activement l'enseignement des STIM auprès des filles afin de parvenir à un meilleur équilibre entre les femmes et les hommes dans ces domaines, ce qui est indispensable en vue de garantir la participation et le développement des carrières dans les marchés du travail de

demain, ainsi que de stimuler le progrès technologique, la croissance économique et l'innovation;

Or. en

Amendement 533
Rosa Estaràs Ferragut

Proposition de résolution
Paragraphe 11 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	11 ter. invite la Commission à remédier à l'écart qui existe entre les femmes et les hommes en matière de prise en charge des responsabilités familiales en promouvant la participation de chacun dans les responsabilités familiales, notamment dans le cadre professionnel;

Or. en

Amendement 534
Marko Vešligaj, Marina Kaljurand, Maria Noichl, Joanna Scheuring-Wielgus, Emma Rafowicz, Elisabeth Grossmann, Vilija Blinkevičiūtė, Cecilia Strada, Carla Tavares, Lina Gálvez, Gabriela Firea

Proposition de résolution
Paragraphe 11 quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	11 quater. exhorte la Commission à s'attaquer à toutes les formes de violence sexiste dans l'éducation et à élaborer des politiques visant à prévenir, à reconnaître et à répondre à la violence sexiste dans les établissements d'enseignement, ainsi qu'à mettre en œuvre des programmes de formation obligatoires pour toutes les personnes travaillant dans le secteur de l'éducation, y compris pour celles qui dispensent une éducation informelle et

pour les bénévoles, à développer des infrastructures sûres et à prévoir des mécanismes de signalement confidentiel et des mesures disciplinaires;

Or. en

Amendement 535
Marko Vešligaj, Marina Kaljurand, Maria Noichl, Joanna Scheuring-Wielgus, Emma Rafowicz, Elisabeth Grossmann, Vilija Blinkevičiūtė, Cecilia Strada, Carla Tavares, Lina Gálvez, Gabriela Firea

Proposition de résolution
Paragraphe 11 quinquies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	11 quinquies. invite la Commission à coopérer avec les plateformes de médias sociaux pour introduire des règles en matière de sécurité électronique afin de protéger les femmes et les jeunes filles contre la cyberviolence et le harcèlement sur les médias sociaux;

Or. en

Amendement 536
Marko Vešligaj, Marina Kaljurand, Maria Noichl, Joanna Scheuring-Wielgus, Emma Rafowicz, Elisabeth Grossmann, Vilija Blinkevičiūtė, Cecilia Strada, Carla Tavares, Lina Gálvez, Gabriela Firea

Proposition de résolution
Paragraphe 11 sexies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	11 sexies. invite la Commission et les États membres à développer des formations et des programmes d'éducation aux médias à destination de professions telles que les journalistes et les professionnels des médias, les professionnels de la médecine et les professionnels de la justice pour

promouvoir les contenus sensibles à la dimension de genre;

Or. en

Amendement 537
Liesbet Sommen, Maria Walsh, Paulo Do Nascimento Cabral

Proposition de résolution
Paragraphe 12

Proposition de résolution	*Amendement*
12. invite la Commission à élaborer et à adopter une politique de tolérance zéro dans l'environnement numérique à l'égard de toutes les formes de violence sexiste, de comportements et de discours préjudiciables qui entravent et discréditent l'expression des femmes et des filles en ligne et hors ligne, et à donner la priorité aux mesures préventives et aux garanties dans tous les domaines de la politique numérique;	12. invite la Commission à élaborer et à adopter une politique de tolérance zéro dans l'environnement numérique à l'égard de toutes les formes de violence sexiste, de comportements et de discours préjudiciables qui entravent et discréditent l'expression des femmes et des filles en ligne et hors ligne, et à donner la priorité aux mesures préventives et aux garanties dans tous les domaines de la politique numérique; ***souligne la nécessité de lutter contre les contenus pornographiques violents et dégradants diffusés par les canaux numériques, en particulier lorsqu'ils ciblent ou portent atteinte aux femmes et aux jeunes filles; invite la Commission à veiller à la pleine application des obligations d'évaluation et d'atténuation des risques prévues par le règlement sur les services numériques et à intégrer des mesures préventives et des garde-fous dans tous les domaines relevant de la politique numérique, en accordant une attention particulière à l'égalité entre les femmes et les hommes, à la violence sexiste et aux droits de l'homme, ainsi qu'à la protection des mineurs sur Internet;***

Or. en

Amendement 538

Diana Iovanovici Şoşoacă

Proposition de résolution
Paragraphe 12

Proposition de résolution	*Amendement*
12. invite la Commission à élaborer et à adopter une politique de tolérance zéro dans l'environnement numérique à l'égard de toutes les formes de violence sexiste, de comportements et de discours préjudiciables qui entravent et discréditent l'expression des femmes et des filles en ligne et hors ligne, et à donner la priorité aux mesures préventives et aux garanties dans tous les domaines de la politique numérique;	12. invite la Commission à élaborer et à adopter une politique de tolérance zéro dans l'environnement numérique à l'égard de toutes les formes de violence sexiste, de comportements et de discours préjudiciables qui entravent et discréditent l'expression des femmes et des filles en ligne et hors ligne, et à donner la priorité aux mesures préventives et aux garanties dans tous les domaines de la politique numérique***, ainsi qu'à l'application de normes juridiquement contraignantes afin d'ériger en infraction pénale certains aspects de la violence en ligne, de recueillir des preuves et de s'engager dans une coopération transfrontière et internationale en vue d'enquêter sur les violences en ligne à l'égard des femmes et de poursuivre leurs auteurs***;

Or. ro

Amendement 539
Marko Vešligaj, Marina Kaljurand, Maria Noichl, Joanna Scheuring-Wielgus, Emma Rafowicz, Elisabeth Grossmann, Vilija Blinkevičiūtė, Cecilia Strada, Carla Tavares, Lina Gálvez, Gabriela Firea

Proposition de résolution
Paragraphe 12

Proposition de résolution	*Amendement*
12. invite la Commission à élaborer et à adopter une politique de tolérance zéro dans l'environnement numérique à l'égard de toutes les formes de violence sexiste, de comportements et de discours préjudiciables qui entravent et discréditent l'expression des femmes et des filles en ligne et hors ligne, ***et*** à donner la priorité	12. invite la Commission à élaborer et à adopter une politique de tolérance zéro dans l'environnement numérique à l'égard de toutes les formes de violence sexiste, de comportements et de discours préjudiciables qui entravent et discréditent l'expression des femmes et des filles en ligne et hors ligne, à donner la priorité aux

aux mesures préventives et aux garanties dans tous les domaines de la politique numérique;

mesures préventives et aux garanties dans tous les domaines de la politique numérique ***et à accorder une attention particulière à la manière dont les algorithmes peuvent reproduire et renforcer les contenus sexistes ou dégradants, en imposant une plus grande transparence et en isolant les données générées par l'IA en fonction du genre afin de recenser les formes de discrimination***;

Or. en

Amendement 540
Carolina Morace

Proposition de résolution
Paragraphe 12

Proposition de résolution	*Amendement*
12. invite la Commission à élaborer et à adopter une politique de tolérance zéro dans l'environnement numérique à l'égard de toutes les formes de violence sexiste, de comportements et de discours préjudiciables qui entravent et discréditent l'expression des femmes et des filles en ligne et hors ligne, ***et*** à donner la priorité aux mesures préventives et aux garanties dans tous les domaines de la politique numérique;	12. invite la Commission à élaborer et à adopter une politique de tolérance zéro dans l'environnement numérique à l'égard de toutes les formes de violence sexiste, de comportements et de discours préjudiciables qui entravent et discréditent l'expression des femmes et des filles en ligne et hors ligne, à donner la priorité aux mesures préventives et aux garanties dans tous les domaines de la politique numérique ***et à accorder une attention particulière à la manière dont les algorithmes peuvent reproduire et renforcer les contenus sexistes ou dégradants, en imposant une plus grande transparence et en isolant les données générées par l'IA en fonction du genre afin de recenser les formes de discrimination***;

Or. en

Amendement 541

Paulo Do Nascimento Cabral, Eleonora Meleti, Loucas Fourlas, Rosa Estaràs Ferragut, Liesbet Sommen, Maria Walsh, Giusi Princi, Sirpa Pietikäinen

Proposition de résolution
Paragraphe 12

Proposition de résolution	*Amendement*
12. invite la Commission à élaborer et à adopter une politique de tolérance zéro dans l'environnement numérique à l'égard de toutes les formes de violence sexiste, de comportements et de discours préjudiciables qui entravent et discréditent l'expression des femmes et des filles en ligne et hors ligne, et à donner la priorité aux mesures préventives et aux garanties dans tous les domaines de la politique numérique;	12. invite la Commission à élaborer et à adopter une politique de tolérance zéro dans l'environnement numérique à l'égard de toutes les formes de violence sexiste, ***de harcèlement,*** de comportements et de discours préjudiciables qui entravent et discréditent l'expression des femmes et des filles en ligne et hors ligne, et à donner la priorité aux mesures préventives et aux garanties dans tous les domaines de la politique numérique; ***demande néanmoins que soient mis en place des mécanismes de responsabilisation des plateformes et des auteurs d'infractions, par exemple au moyen d'outils d'IA permettant de détecter les contenus inappropriés, ainsi que des mécanismes de protection des victimes conformes à la législation européenne en vigueur;***

Or. en

Amendement 542
Maria Walsh, Liesbet Sommen

Proposition de résolution
Paragraphe 12

Proposition de résolution	*Amendement*
12. invite la Commission à élaborer et à adopter une politique de tolérance zéro dans l'environnement numérique à l'égard de toutes les formes de violence sexiste, de comportements et de discours préjudiciables qui entravent et discréditent l'expression des femmes et des filles en ligne et hors ligne, et à donner la priorité aux mesures préventives et aux garanties	12. invite la Commission à élaborer et à adopter une politique de tolérance zéro dans l'environnement numérique à l'égard de toutes les formes de violence sexiste, ***notamment l'infox vidéo créée à l'aide de l'IA des fins d'abus,*** de comportements et de discours préjudiciables qui entravent et discréditent l'expression des femmes et des filles en ligne et hors ligne, et à donner la

dans tous les domaines de la politique numérique;

priorité aux mesures préventives et aux garanties dans tous les domaines de la politique numérique; ***demande que soient mis en œuvre dans les meilleurs délais des programmes d'éducation et de sensibilisation visant à prévenir la violence sexiste en ligne, en particulier auprès des jeunes;***

Or. en

Amendement 543
Sirpa Pietikäinen

Proposition de résolution
Paragraphe 12

Proposition de résolution	*Amendement*
12. invite la Commission à élaborer et à adopter une politique de tolérance zéro dans l'environnement numérique à l'égard de toutes les formes de violence sexiste, de comportements et de discours préjudiciables qui entravent et discréditent l'expression des femmes et des filles en ligne et hors ligne, et à donner la priorité aux mesures préventives et aux garanties dans tous les domaines de la politique numérique;	12. invite la Commission à élaborer et à adopter une politique ***et une législation*** de tolérance zéro dans l'environnement numérique à l'égard de toutes les formes de violence sexiste, de comportements et de discours préjudiciables qui entravent et discréditent l'expression des femmes et des filles en ligne et hors ligne, et à donner la priorité aux mesures préventives et aux garanties dans tous les domaines de la politique numérique; ***demande également à la Commission de légiférer sur le harcèlement sexiste et de le considérer comme un discours de haine pénalement répréhensible, et d'obliger les plateformes à détecter et à supprimer les discours de haine à caractère sexiste;***

Or. en

Amendement 544
Margarita de la Pisa Carrión, Viktória Ferenc, Mireia Borrás Pabón

Proposition de résolution
Paragraphe 12

Proposition de résolution	*Amendement*
12. invite la Commission à élaborer et à adopter une politique de tolérance zéro dans l'environnement numérique à l'égard de toutes les formes de violence ***sexiste***, de comportements et de discours préjudiciables qui ***entravent et discréditent l'expression*** des femmes et des filles en ligne et hors ligne***, et à donner la priorité aux mesures préventives et aux garanties dans tous les domaines de la politique numérique***;	12. invite la Commission à élaborer et à adopter une politique de tolérance zéro dans l'environnement numérique à l'égard de toutes les formes de violence, de comportements et de discours préjudiciables qui ***portent atteinte à la dignité et à la sécurité*** des femmes et des filles en ligne et hors ligne;

Or. en

Amendement 545
Elena Donazzan, Chiara Gemma, Jadwiga Wiśniewska, Georgiana Teodorescu

Proposition de résolution
Paragraphe 12

Proposition de résolution	*Amendement*
12. invite la Commission à élaborer et à adopter une politique de tolérance zéro dans l'environnement numérique à l'égard de toutes les formes de violence ***sexiste***, de comportements et de discours préjudiciables qui entravent et discréditent l'expression des femmes et des filles en ligne et hors ligne, et à donner la priorité aux mesures préventives et aux garanties dans tous les domaines de la politique numérique;	12. invite la Commission à élaborer et à adopter une politique de tolérance zéro dans l'environnement numérique à l'égard de toutes les formes de violence ***à l'égard des femmes***, de comportements et de discours préjudiciables qui entravent et discréditent l'expression des femmes et des filles en ligne et hors ligne, et à donner la priorité aux mesures préventives et aux garanties dans tous les domaines de la politique numérique;

Or. en

Amendement 546
Sirpa Pietikäinen

Proposition de résolution
Paragraphe 12 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	***12 bis. invite la Commission à veiller à ce que les femmes ne soient pas laissées pour compte dans la sphère numérique, en particulier au regard des algorithmes, des STIM et de la domination de puissantes plateformes technologiques privées, et à adopter l'approche globale et intersectionnelle nécessaire pour faire face à cet enjeu de manière efficace; demande à la Commission de mettre en œuvre des règles européennes imposant la transparence et le contrôle régulier des systèmes d'IA et des algorithmes afin de détecter les préjugés, en particulier en ce qui concerne le genre et la race; insiste sur la nécessité d'inclure des données ventilées par sexe dans les processus d'entraînement de l'IA afin d'éviter que, par défaut, les modèles ne soient conçus et les décisions ne soient prises en faveur des hommes; invite la Commission à exiger des entreprises qu'elles conçoivent leurs produits dans une optique d'inclusion et à sanctionner celles qui violent les droits fondamentaux du fait de leurs systèmes automatisés; plaide en faveur de la promotion de la parité dans l'éducation et dans l'emploi dans le domaine des STIM; demande à la Commission de favoriser les pratiques d'embauche et les environnements de travail inclusifs au sein des entreprises technologiques; estime qu'il est nécessaire de mettre en place des financements publics et des mesures d'incitation en faveur des initiatives technologiques menées par des femmes;* Or. en

Amendement 547
Lucia Yar, Abir Al-Sahlani, Raquel García Hermida-Van Der Walle, Dainius Žalimas, Veronika Cifrová Ostrihoňová, Billy Kelleher, Valérie Devaux, Jana Toom

Proposition de résolution

Paragraphe 12 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	12 bis. invite la Commission à mettre en avant des initiatives ciblées visant à soutenir les femmes dans les STIM et à encourager les jeunes filles à poursuivre des carrières ou des études dans les secteurs des STIM, des technologies de l'information et de la communication (TIC) et de l'IA, en définissant notamment un objectif en matière de participation de chercheuses aux projets dans les domaines des STIM et de l'IA, afin de combler le déficit global de compétences dans ce secteur; souligne que cet écart conduit inévitablement à des algorithmes biaisés; souligne la nécessité de refléter les objectifs et les intérêts des femmes et des groupes vulnérables dans la transition numérique et d'encourager la participation des hommes dans les domaines de l'éducation et de la santé;

Or. en

Amendement 548
Loucas Fourlas, Paulo Do Nascimento Cabral

Proposition de résolution
Paragraphe 12 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	12 bis. appelle de ses vœux le renforcement de l'éducation et de la formation aux nouvelles compétences et capacités numériques et la pérennisation de celles-ci, en particulier dans les domaines des STIM, l'accent étant mis sur les filles (accès universel aux cours de codage, de mathématiques et de TIC), au moyen de la formation et de l'apprentissage continu, et demande que la diversité et l'inclusion dans les domaines des STIM constituent une

priorité afin d'améliorer l'égalité des chances dans l'économie et dans les entreprises; souligne qu'il convient d'encourager les filles à étudier les mathématiques et les sciences à l'école;

Or. en

Amendement 549
Paulo Do Nascimento Cabral, Eleonora Meleti, Loucas Fourlas, Rosa Estaràs Ferragut, Liesbet Sommen, Maria Walsh, Giusi Princi, Sirpa Pietikäinen

Proposition de résolution
Paragraphe 12 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	12 bis. souligne que, même si le nombre de jeunes femmes diplômées dans les domaines des TIC et des STIM a augmenté, l'écart entre les hommes et les femmes en matière d'emploi et de rémunération dans le secteur reste significatif, les femmes qui travaillent dans les TIC gagnant près de 20 % de moins que leurs homologues masculins[1 bis]; invite par conséquent la Commission à identifier et à combattre les obstacles qui entretiennent ces disparités;
	[1 bis] Brochure «Les femmes et le numérique», publiée le 23 septembre 2019.

Or. en

Amendement 550
Marko Vešligaj, Marina Kaljurand, Maria Noichl, Joanna Scheuring-Wielgus, Emma Rafowicz, Elisabeth Grossmann, Vilija Blinkevičiūtė, Cecilia Strada, Carla Tavares, Lina Gálvez, Gabriela Firea

Proposition de résolution
Paragraphe 12 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	12 bis. demande à la Commission de mettre en place des analyses d'impact portant sur l'égalité entre les femmes et les hommes dans le cadre de l'analyse d'impact sur les droits fondamentaux prévue par le règlement sur l'intelligence artificielle, afin de recenser et d'atténuer les éventuels effets négatifs des outils d'IA sur les femmes, les filles et les groupes marginalisés, et d'inclure dans ces analyses des audits menés par des tiers en vue de détecter les biais algorithmiques et d'y remédier;

Or. en

Amendement 551
Carolina Morace

Proposition de résolution
Paragraphe 12 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	12 bis. invite la Commission à garantir un accès universel à tous les niveaux d'éducation, y compris l'éducation à la vie relationnelle, affective et sexuelle et l'éducation au principe du consentement, et à élaborer une politique de tolérance zéro à l'égard de la violence, du harcèlement et de l'incitation à la haine fondés sur le genre en ligne et hors ligne, en particulier à l'égard des filles et des jeunes de la communauté LGBTIQ+;

Or. en

Amendement 552
Verena Mertens

Proposition de résolution
Paragraphe 12 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	12 bis. invite la Commission à respecter pleinement les compétences nationales en matière d'éducation, conformément au principe de subsidiarité;

Or. en

Amendement 553
Rosa Estaràs Ferragut

Proposition de résolution
Paragraphe 12 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	12 bis. enjoint les États membres à accorder la priorité au sexe biologique lorsqu'ils légifèrent ou se penchent sur la question des femmes dans le sport;

Or. en

Amendement 554
Loucas Fourlas

Proposition de résolution
Paragraphe 12 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	12 ter. met l'accent sur le fait qu'il importe de faire progresser les droits des femmes et l'égalité des chances entre les hommes et les femmes dans le monde entier, qui sont des éléments essentiels pour concrétiser les droits humains; souligne qu'en dépit des progrès réalisés, les femmes et les filles continuent de faire l'objet de discriminations et de violences, en particulier dans les pays sous le joug d'un régime islamique strict, et que ces sociétés ne leur garantissent pas l'égalité

devant la loi ni l'égalité d'accès à l'éducation, aux soins de santé, à un travail décent et à une représentation politique et économique;

Or. en

Amendement 555
Marko Vešligaj, Marina Kaljurand, Maria Noichl, Joanna Scheuring-Wielgus, Emma Rafowicz, Elisabeth Grossmann, Vilija Blinkevičiūtė, Cecilia Strada, Carla Tavares, Lina Gálvez, Gabriela Firea

Proposition de résolution
Paragraphe 12 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	12 ter. invite la Commission à investir dans la recherche sur l'égalité entre les femmes et les hommes dans les médias et l'industrie des technologies numériques en collectant des données ventilées par sexe/genre, y compris selon une approche intersectionnelle, et à se pencher, entre autres, sur l'évaluation des biais de l'IA et sur l'évaluation des représentations stéréotypées, notamment dans les médias;

Or. en

Amendement 556
Lucia Yar, Abir Al-Sahlani, Raquel García Hermida-Van Der Walle, Dainius Žalimas, Veronika Cifrová Ostrihoňová, Billy Kelleher, Valérie Devaux, Jana Toom

Proposition de résolution
Paragraphe 12 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	12 ter. demande à la Commission de promouvoir l'égalité entre les hommes et les femmes dans les entreprises travaillant sur des activités liées à l'IA et aux TIC, notamment en finançant des projets dirigés par des femmes dans le secteur

numérique et en encourageant un nombre minimum de chercheuses à participer aux appels de fonds pour la recherche sur l'IA et les TIC;

Or. en

Amendement 557
Paulo Do Nascimento Cabral, Eleonora Meleti, Loucas Fourlas, Rosa Estaràs Ferragut, Liesbet Sommen, Maria Walsh, Giusi Princi, Sirpa Pietikäinen

Proposition de résolution
Paragraphe 12 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	12 ter. enjoint la Commission à veiller à ce que l'union des compétences, un projet visant à renforcer l'éducation, la formation et l'apprentissage de qualité tout au long de la vie, lutte activement contre les déséquilibres entre les hommes et les femmes, en vue d'autonomiser tous les individus dans l'Union et de faire en sorte que cette dernière soit plus compétitive et plus inclusive;

Or. en

Amendement 558
Carolina Morace

Proposition de résolution
Paragraphe 12 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	12 ter. invite la Commission à inclure explicitement les personnes transgenres dans toutes les mesures relatives à l'égalité des genres et à élaborer des mesures spécifiques de lutte contre la transphobie, en particulier dans les domaines de la santé, de l'emploi et de l'éducation;

Or. en

Amendement 559
Sirpa Pietikäinen

Proposition de résolution
Paragraphe 12 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	12 ter. invite la Commission à accompagner les femmes marginalisées dans leur parcours éducatif grâce à la création de salons de l'emploi, de stages et de services d'orientation professionnelle;

Or. en

Amendement 560
Loucas Fourlas, Paulo Do Nascimento Cabral

Proposition de résolution
Paragraphe 12 quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	12 quater. regrette que les femmes chefs d'entreprises soient souvent confrontées à des difficultés administratives; préconise de promouvoir des mesures d'aide telles que le financement, le recours aux investisseurs privés et aux investisseurs de capital-risque, les formations, les possibilités de mise en réseau et les programmes de mentorat;

Or. en

Amendement 561
Carolina Morace

Proposition de résolution

Paragraphe 12 quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	12 quater. invite la Commission à coopérer avec les plateformes de médias sociaux pour introduire des règles en matière de sécurité électronique afin de protéger les femmes et les jeunes filles contre la cyberviolence et le harcèlement sur les médias sociaux;

Or. en

Amendement 562
Sirpa Pietikäinen

Proposition de résolution
Paragraphe 12 quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	12 quater. invite la Commission et Eurostat à renforcer le suivi de la répartition hommes-femmes au sein des professions des domaines des STIM, comme le personnel de santé;

Or. en

Amendement 563
Carolina Morace

Proposition de résolution
Paragraphe 12 quinquies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	12 quinquies. invite la Commission et les États membres à mettre au point des formations et des programmes d'éducation aux médias à l'intention de professions telles que les journalistes et les professionnels des médias, les professionnels de la médecine et les

professionnels de la justice, en vue de promouvoir les contenus sensibles à la dimension de genre;

Or. en

Amendement 564
Carolina Morace

Proposition de résolution
Paragraphe 12 sexies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	12 sexies. demande à la Commission de mettre en place des analyses d'impact portant sur l'égalité entre les femmes et les hommes dans le cadre de l'analyse d'impact sur les droits fondamentaux prévue par le règlement sur l'intelligence artificielle, afin de recenser et d'atténuer les éventuels effets négatifs des outils d'IA sur les femmes, les filles et les groupes marginalisés, et d'inclure dans ces analyses des audits menés par des tiers en vue de détecter les biais algorithmiques et d'y remédier;

Or. en

Amendement 565
Carolina Morace

Proposition de résolution
Paragraphe 12 septies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	12 septies. invite la Commission à investir dans la recherche sur l'égalité entre les femmes et les hommes dans les médias et l'industrie des technologies numériques en collectant des données ventilées par sexe/genre, y compris selon une approche intersectionnelle, et à se

pencher, entre autres, sur l'évaluation des biais de l'IA en ce qui concerne la gestion des effectifs, sur le suivi des conditions de travail dans les secteurs des médias et du numérique, et sur l'évaluation des représentations stéréotypées dans les médias;

Or. en

Amendement 566
Sirpa Pietikäinen

Proposition de résolution
Sous-titre 5

Proposition de résolution	*Amendement*
Conciliation entre vie privée et vie professionnelle	Conciliation entre vie privée et vie professionnelle ***et lutte contre les inégalités entre les femmes et les hommes dans la prestation des soins de santé***

Or. en

Amendement 567
Sirpa Pietikäinen

Proposition de résolution
Paragraphe 13

Proposition de résolution	*Amendement*
13. invite la Commission à transformer la stratégie européenne en matière de soins en un pacte européen en matière de soins complet**,** assorti d'outils législatifs et financiers contraignants pour investir dans des services de garde d'enfants et de soins de longue durée accessibles, abordables et de qualité;	13. invite la Commission à transformer la stratégie européenne en matière de soins en un pacte européen en matière de soins complet ***portant sur les aidants professionnels ou non (le plus souvent des femmes) et*** assorti d'outils législatifs et financiers contraignants pour investir dans des services de garde d'enfants et de soins de longue durée***, ainsi que dans des programmes éducatifs extrascolaires*** accessibles, abordables et de qualité; ***souligne qu'il est nécessaire de mettre en***

place des politiques au niveau de l'Union et au niveau national pour les aidants non professionnels afin de leur apporter une aide financière, de leur proposer des formations et de les inclure dans les systèmes de retraite et de santé, en vue d'atténuer les effets négatifs liés au rôle d'aidant sur les carrières et l'indépendance économique des femmes;

Or. en

Amendement 568
Benedetta Scuderi

Proposition de résolution
Paragraphe 13

Proposition de résolution	*Amendement*
13. invite la Commission à transformer la stratégie européenne en matière de soins en un pacte européen en matière de soins complet, assorti d'outils législatifs et financiers contraignants pour investir dans des services de garde d'enfants et de soins de longue durée accessibles, abordables et de qualité;	13. invite la Commission à transformer la stratégie européenne en matière de soins en un pacte européen en matière de soins complet, assorti d'outils législatifs et financiers contraignants pour investir dans des services de garde d'enfants et de soins de longue durée accessibles, abordables et de qualité***, afin de favoriser une approche fondée sur les droits en matière de soins***; ***préconise d'adopter des mesures fortes afin d'améliorer les conditions de travail dans le secteur des soins, dans lequel la majeure partie des travailleurs sont des femmes;***

Or. en

Amendement 569
Marko Vešligaj, Marina Kaljurand, Maria Noichl, Joanna Scheuring-Wielgus, Emma Rafowicz, Elisabeth Grossmann, Vilija Blinkevičiūtė, Cecilia Strada, Carla Tavares, Lina Gálvez, Gabriela Firea

Proposition de résolution
Paragraphe 13

Proposition de résolution	*Amendement*
13. invite la Commission à transformer la stratégie européenne en matière de soins en un pacte européen en matière de soins complet, assorti d'outils législatifs et financiers contraignants pour investir dans des services de garde d'enfants et de soins de longue durée accessibles, abordables et de qualité;	13. invite la Commission à transformer la stratégie européenne en matière de soins en un pacte européen en matière de soins complet, assorti d'outils législatifs et financiers contraignants pour investir dans des services de garde d'enfants et de soins de longue durée accessibles, abordables et de qualité; ***souligne la nécessité de fixer des objectifs ambitieux à l'échelle de l'Union pour les services de soins et d'accroître les investissements visant à améliorer les conditions de travail, la santé et la sécurité dans le secteur des soins;***

Or. en

Amendement 570
Diana Iovanovici Şoşoacă

Proposition de résolution
Paragraphe 13

Proposition de résolution	*Amendement*
13. invite la Commission à transformer la stratégie européenne en matière de soins en un pacte européen en matière de soins complet, assorti d'outils législatifs et financiers contraignants pour investir dans des services de garde d'enfants et de soins de longue durée ***accessibles, abordables et de qualité***;	13. invite la Commission à transformer la stratégie européenne en matière de soins en un pacte européen en matière de soins complet, assorti d'outils législatifs et financiers contraignants pour investir dans des services ***accessibles, abordables et de qualité*** de garde d'enfants et de soins de longue durée ***destinés aux personnes âgées ou à mobilité réduite, qu'elles soient de la famille ou non***;

Or. ro

Amendement 571
Carolina Morace

Proposition de résolution
Paragraphe 13

Proposition de résolution	*Amendement*
13. invite la Commission à transformer la stratégie européenne en matière de soins en un pacte européen en matière de soins complet, assorti d'outils législatifs et financiers contraignants pour investir dans des services de garde d'enfants et de soins de longue durée accessibles, abordables et de qualité;	13. invite la Commission à transformer la stratégie européenne en matière de soins en un pacte européen en matière de soins complet, assorti d'outils législatifs et financiers contraignants pour investir dans des services de garde d'enfants et de soins de longue durée accessibles, abordables et de qualité ***et pour financer les infrastructures de soins au moyen de mesures d'imposition progressive et de prestations publiques sans recourir à des mesures d'austérité***;

Or. en

Amendement 572
Paulo Do Nascimento Cabral, Eleonora Meleti, Loucas Fourlas, Rosa Estaràs Ferragut, Liesbet Sommen, Maria Walsh, Giusi Princi, Sirpa Pietikäinen

Proposition de résolution
Paragraphe 13

Proposition de résolution	*Amendement*
13. invite la Commission à ***transformer*** la stratégie européenne en matière de soins ***en un pacte européen en matière de soins complet, assorti*** d'outils ***législatifs et*** financiers ***contraignants pour investir*** dans des services de garde d'enfants et de soins de longue durée accessibles, abordables et de qualité;	13. invite la Commission à ***assurer un contrôle et un suivi adéquats de la mise en œuvre de*** la stratégie européenne en matière de soins***, notamment par la diffusion régulière de données, la création d'indicateurs, l'échange de bonnes pratiques et la mobilisation*** d'outils financiers ***adéquats destinés à encourager les investissements*** dans des services de garde d'enfants et de soins de longue durée accessibles, abordables et de qualité;

Or. en

Amendement 573
Lucia Yar, Abir Al-Sahlani, Raquel García Hermida-Van Der Walle, Dainius Žalimas, Veronika Cifrová Ostrihoňová, Billy Kelleher, Valérie Devaux, Jana Toom

Proposition de résolution
Paragraphe 13

Proposition de résolution	*Amendement*
13. invite la Commission à transformer la stratégie européenne en matière de soins en un pacte européen en matière de soins complet, assorti d'outils législatifs et financiers contraignants pour investir dans des services de garde d'enfants et de soins de longue durée accessibles, abordables et de qualité;	13. invite la Commission à transformer la stratégie européenne en matière de soins en un pacte européen en matière de soins complet, assorti d'outils législatifs et financiers contraignants pour investir dans des services de garde d'enfants et de soins de longue durée accessibles, abordables et de qualité***, allonger la durée du congé parental rémunéré et adopter des politiques qui favorisent le développement de communautés inclusives***;

Or. en

Amendement 574
Mathilde Androuët, Margarita de la Pisa Carrión, Mireia Borrás Pabón

Proposition de résolution
Paragraphe 13

Proposition de résolution	*Amendement*
13. ***invite la Commission à transformer la stratégie européenne en matière de soins en un pacte européen en matière de soins complet, assorti d'outils législatifs et financiers contraignants pour*** investir dans des services de garde d'enfants et de soins de longue durée accessibles, abordables et de qualité;	13. ***encourager les États membres à*** investir dans des services de garde d'enfants et de soins de longue durée accessibles, abordables et de qualité ***et à promouvoir des mesures concrètes pour soutenir les familles***;

Or. fr

Amendement 575
Arba Kokalari

Proposition de résolution
Paragraphe 13

Proposition de résolution	*Amendement*
13. ***invite*** la Commission à ***transformer la stratégie européenne en matière de soins en un pacte européen en matière de soins complet, assorti d'outils législatifs et financiers contraignants pour investir dans des*** services de garde d'enfants et de soins de longue durée accessibles, abordables et de qualité;	13. ***encourage*** la Commission à ***continuer d'aider les États membres à renforcer les*** services de garde d'enfants et de soins de longue durée accessibles, abordables et de qualité***, dans le plein respect des compétences et des contextes nationaux, et de promouvoir l'utilisation efficace des instruments financiers existants***;

Or. en

Amendement 576
Verena Mertens

Proposition de résolution
Paragraphe 13

Proposition de résolution	*Amendement*
13. invite la Commission à transformer la stratégie européenne en matière de soins en un pacte européen en matière de soins complet***, assorti d'outils législatifs et financiers contraignants pour investir dans*** des services de garde d'enfants et de soins de longue durée accessibles, abordables et de qualité;	13. invite la Commission à transformer la stratégie européenne en matière de soins en un pacte européen en matière de soins complet ***afin de garantir*** des services de garde d'enfants et de soins de longue durée accessibles, abordables et de qualité;

Or. en

Amendement 577
Viktória Ferenc

Proposition de résolution
Paragraphe 13

Proposition de résolution	*Amendement*
13. invite la Commission à transformer la stratégie européenne en matière de soins en un pacte européen en matière de soins complet, assorti d'outils législatifs et	13. invite la Commission à transformer la stratégie européenne en matière de soins en un pacte européen en matière de soins complet, assorti d'outils législatifs et

financiers ***contraignants*** pour investir dans des services de garde d'enfants et de soins de longue durée accessibles, abordables et de qualité;	financiers pour investir dans des services de garde d'enfants et de soins de longue durée accessibles, abordables et de qualité;

Or. en

Amendement 578
Elena Donazzan, Chiara Gemma, Jadwiga Wiśniewska, Georgiana Teodorescu

Proposition de résolution
Paragraphe 13

Proposition de résolution	*Amendement*
13. invite la Commission à transformer la stratégie européenne en matière de soins en un pacte européen en matière de soins complet***, assorti d'outils législatifs et financiers contraignants pour*** investir dans des services de garde d'enfants et de soins de longue durée accessibles, abordables et de qualité;	13. invite la Commission à transformer la stratégie européenne en matière de soins en un pacte européen en matière de soins complet ***capable d'aider les États membres à*** investir dans des services de garde d'enfants et de soins de longue durée accessibles, abordables et de qualité;

Or. en

Amendement 579
Carolina Morace

Proposition de résolution
Paragraphe 13 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	13 bis. invite la Commission à reconnaître le droit de dispenser des soins et le droit d'être soigné comme un droit social fondamental, consacré par le principe 18 du pilier européen des droits sociaux; demande aux États membres de garantir l'accès universel à des services de soins abordables et de qualité pour les enfants, les personnes âgées et les personnes handicapées, ainsi que de transposer et de mettre intégralement en œuvre la

directive (UE) 2019/1158 concernant l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée des parents et des aidants en mettant en place des mécanismes solides d'exécution, de suivi et de notification; invite la Commission à suivre la mise en conformité des États membres et à établir un rapport annuel à ce sujet, à prévoir un financement spécifique à cet effet au titre du prochain cadre financier pluriannuel (CFP) et à proposer des normes de qualité contraignantes au niveau de l'Union pour les services de soins de longue durée, notamment en matière de personnel, de formation et d'assurance de la qualité;

Or. en

Amendement 580
Sirpa Pietikäinen

Proposition de résolution
Paragraphe 13 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	13 bis. invite la Commission à réviser la directive (UE) 2019/1158 du Parlement européen et du Conseil du 20 juin 2019 concernant l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée des parents et des aidants afin de s'assurer qu'elle répond à son objectif, à savoir faciliter le cumul d'un emploi rémunéré et de responsabilités d'aidant, et ainsi promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes sur le marché du travail;

Or. en

Amendement 581
Elżbieta Katarzyna Łukacijewska, Ewa Kopacz, Mirosława Nykiel, Jagna Marczułajtis-Walczak

Proposition de résolution

Paragraphe 13 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	13 bis. souligne que le caractère inadapté des infrastructures de transport, le manque de connectivité des transports publics et le coût élevé des solutions de mobilité constituent des obstacles structurels sexospécifiques qui empêchent les femmes d'accéder à l'emploi, à l'éducation et aux soins de santé, en particulier dans les zones rurales, isolées et à faibles revenus; invite la Commission et les États membres à donner la priorité aux investissements dans des systèmes de transport inclusifs, sûrs, abordables et durables qui tiennent compte des habitudes et des besoins spécifiques des femmes en matière de mobilité, dans le cadre d'efforts plus larges visant à réduire la précarité liée aux transports et à promouvoir l'égalité territoriale;

Or. en

Amendement 582
Benedetta Scuderi

Proposition de résolution
Paragraphe 13 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	13 bis. invite la Commission à fixer des objectifs quantitatifs spécifiques dans le cadre du pacte européen en matière de soins, y compris l'objectif de consacrer au moins 2 % du produit intérieur brut (PIB) de l'Union aux services de soins d'ici à 2030, assortis d'objectifs nationaux contraignants et d'un suivi régulier visant à faire progresser la mise en place de services de soins accessibles, abordables et de qualité;

Or. en

Amendement 583
Mathilde Androuët, Margarita de la Pisa Carrión, Mireia Borrás Pabón

Proposition de résolution
Paragraphe 13 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	13 bis. encourage les États membres à renforcer les mécanismes de formation destinés aux mères, permettant de compenser les interruptions de carrière importantes, et à soutenir les initiatives permettant aux mères d'accéder à une retraite décente;

Or. fr

Amendement 584
Lucia Yar, Abir Al-Sahlani, Raquel García Hermida-Van Der Walle, Dainius Žalimas, Veronika Cifrová Ostrihoňová, Billy Kelleher, Valérie Devaux, Jana Toom

Proposition de résolution
Paragraphe 13 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	13 bis. souligne la nécessité de lutter contre la discrimination à l'égard des femmes, en particulier des femmes avec enfants;

Or. en

Amendement 585
Carolina Morace

Proposition de résolution
Paragraphe 13 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	13 ter. souligne que les activités de soin à autrui doivent être reconnues, rémunérées

et encouragées, dans la mesure où elles constituent un bien public; appelle de ses vœux la mise en place de systèmes de soins publics qui garantissent la dignité tant des bénéficiaires des soins que des prestataires de soins;

Or. en

Amendement 586
Sirpa Pietikäinen

Proposition de résolution
Paragraphe 13 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	13 ter. invite la Commission à remédier à l'écart qui existe entre les femmes et les hommes en matière de prise en charge des responsabilités familiales en promouvant la participation de chacun dans les responsabilités familiales, notamment dans le cadre professionnel;

Or. en

Amendement 587
Carolina Morace

Proposition de résolution
Paragraphe 13 quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	13 quater. invite la Commission à établir un cadre contraignant pour la mise en place de services de garde d'enfants et de soins de longue durée financés par l'État, accessibles, abordables et de qualité, en accordant une attention particulière aux ménages à faible revenu et aux familles monoparentales;

Or. en

Amendement 588
Carolina Morace

Proposition de résolution
Paragraphe 13 quinquies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	13 quinquies. demande à l'Union européenne et aux États membres de renforcer la protection de la maternité et de la paternité, notamment en augmentant la durée des congés, compte tenu, en tout état de cause, de la période de six mois recommandée par l'OMS pour permettre l'allaitement comme mode exclusif d'alimentation de l'enfant, et en garantissant que ces congés soient intégralement payés, sans perte de rémunération;

Or. en

Amendement 589
Elena Donazzan, Chiara Gemma, Jadwiga Wiśniewska, Georgiana Teodorescu

Proposition de résolution
Paragraphe 14

Proposition de résolution	*Amendement*
14. souligne la nécessité de tendre vers un modèle «salaire égal – responsabilités familiales égales» au sein de l'Union, de revoir et d'adapter les objectifs de Barcelone à cet égard, ainsi que de développer davantage les mesures relatives au congé de maternité et de paternité afin de parvenir à un meilleur équilibre entre les femmes et les hommes en ce qui concerne les responsabilités en matière de soins;	***supprimé***

Or. en

Amendement 590
Margarita de la Pisa Carrión, Viktória Ferenc, Mireia Borrás Pabón, Mathilde Androuët

Proposition de résolution
Paragraphe 14

Proposition de résolution	*Amendement*
14. souligne la nécessité ***de tendre vers un modèle «salaire égal – responsabilités familiales égales» au sein de l'Union, de revoir et d'adapter les objectifs de Barcelone à cet égard, ainsi que de développer davantage les mesures relatives au congé de maternité et de paternité afin de parvenir à un meilleur équilibre entre les femmes et les hommes en ce qui concerne les responsabilités en matière de soins***;	14. souligne la nécessité ***d'améliorer l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée***;

Or. en

Amendement 591
Verena Mertens

Proposition de résolution
Paragraphe 14

Proposition de résolution	*Amendement*
14. souligne ***la nécessité de tendre vers un modèle «salaire égal – responsabilités familiales égales»*** au sein de l'Union, de revoir et d'adapter les objectifs de Barcelone à cet égard, ainsi que de développer davantage les ***mesures relatives au*** congé ***de maternité et de paternité*** afin de parvenir à ***un meilleur équilibre entre les femmes et les hommes en ce qui concerne les*** responsabilités en matière de soins;	14. souligne ***qu'il convient de parvenir à l'acceptation intégrale d'une répartition équitable des responsabilités en matière d'emploi et de soins*** au sein de l'Union, ***de poursuivre cet objectif au moyen de dispositions juridiques appropriées,*** de revoir et d'adapter les objectifs de Barcelone à cet égard, ainsi que de développer davantage ***et d'améliorer*** les ***conditions régissant le*** congé ***parental*** afin de parvenir à ***une meilleure répartition des*** responsabilités en matière de soins ***entre***

les femmes et les hommes;

Or. en

Amendement 592
Lucia Yar, Abir Al-Sahlani, Raquel García Hermida-Van Der Walle, Dainius Žalimas, Veronika Cifrová Ostrihoňová, Billy Kelleher, Valérie Devaux, Jana Toom

Proposition de résolution
Paragraphe 14

Proposition de résolution	*Amendement*
14. souligne la nécessité de tendre vers un modèle «salaire égal – responsabilités familiales égales» au sein de l'Union, de revoir et d'adapter les objectifs de Barcelone à cet égard, ainsi que de développer davantage les mesures relatives au congé de maternité et de paternité afin de parvenir à un meilleur équilibre entre les femmes et les hommes en ce qui concerne les responsabilités en matière de soins;	14. souligne la nécessité de tendre vers un modèle «salaire égal – responsabilités familiales égales» au sein de l'Union, de revoir et d'adapter les objectifs de Barcelone à cet égard, ainsi que de développer davantage les mesures relatives au congé de maternité et de paternité afin de parvenir à un meilleur équilibre entre les femmes et les hommes en ce qui concerne les responsabilités en matière de soins; ***souligne que les responsabilités familiales ne doivent pas empêcher les femmes de faire carrière;***

Or. en

Amendement 593
Ewa Kopacz, Elżbieta Katarzyna Łukacijewska, Mirosława Nykiel, Jagna Marczułajtis-Walczak

Proposition de résolution
Paragraphe 14

Proposition de résolution	*Amendement*
14. souligne la nécessité de tendre vers un modèle «salaire égal – responsabilités familiales égales» au sein de l'Union, de revoir et d'adapter les objectifs de Barcelone à cet égard, ainsi que de développer davantage les mesures relatives au congé de maternité et de paternité afin	14. souligne la nécessité de tendre vers un modèle «salaire égal – responsabilités familiales égales» au sein de l'Union, de revoir et d'adapter les objectifs de Barcelone à cet égard, ainsi que de développer davantage les mesures relatives au congé de maternité et de paternité ***et les***

de parvenir à un meilleur équilibre entre les femmes et les hommes en ce qui concerne les responsabilités en matière de soins;

incitations au congé parental afin de parvenir à un meilleur équilibre entre les femmes et les hommes en ce qui concerne les responsabilités en matière de soins;

Or. pl

Amendement 594
Arba Kokalari

Proposition de résolution
Paragraphe 14

Proposition de résolution	*Amendement*
14. souligne ***la nécessité de tendre vers un modèle «salaire égal –*** responsabilités familiales ***égales» au sein*** de l'Union***, de revoir et d'adapter*** les objectifs de Barcelone ***à cet égard, ainsi que de*** développer davantage les ***mesures*** relatives au congé ***de maternité et de paternité afin de parvenir à un meilleur équilibre*** entre les femmes et les hommes ***en ce qui concerne les responsabilités en matière de soins***;	14. souligne ***qu'il importe d'appuyer les politiques des États membres qui visent à assurer un meilleur équilibre entre les responsabilités professionnelles et les*** responsabilités familiales ***dans l'ensemble*** de l'Union***; encourage la poursuite du dialogue sur*** les objectifs de Barcelone ***compte tenu de l'évolution des besoins, et exhorte les États membres à*** développer davantage les ***politiques*** relatives au congé ***parental en fonction des contextes nationaux et en promouvant l'égalité*** entre les femmes et les hommes;

Or. en

Amendement 595
Paulo Do Nascimento Cabral, Eleonora Meleti, Loucas Fourlas, Rosa Estaràs Ferragut, Liesbet Sommen, Maria Walsh, Giusi Princi, Sirpa Pietikäinen

Proposition de résolution
Paragraphe 14

Proposition de résolution	*Amendement*
14. souligne la nécessité de tendre vers un modèle «salaire égal – responsabilités familiales égales» au sein de l'Union, de revoir et d'adapter les objectifs de Barcelone à cet égard, ainsi que de	14. souligne la nécessité de tendre vers un modèle «salaire égal – responsabilités familiales égales» au sein de l'Union, de revoir et d'adapter les objectifs de Barcelone à cet égard, ainsi que de

développer davantage les mesures relatives au congé de maternité et de paternité afin de parvenir à un meilleur équilibre entre les femmes et les hommes en ce qui concerne les responsabilités en matière de soins;

développer davantage les mesures relatives au congé de maternité et de paternité afin de parvenir à un meilleur équilibre entre les femmes et les hommes en ce qui concerne les responsabilités en matière de soins ***dans l'ensemble des États membres et au sein des institutions européennes***;

Or. en

Amendement 596
Marko Vešligaj, Marina Kaljurand, Maria Noichl, Joanna Scheuring-Wielgus, Emma Rafowicz, Elisabeth Grossmann, Vilija Blinkevičiūtė, Cecilia Strada, Carla Tavares, Lina Gálvez, Gabriela Firea

Proposition de résolution
Paragraphe 14

Proposition de résolution	*Amendement*
14. souligne la nécessité ***de tendre vers*** un modèle «salaire égal – responsabilités familiales égales» au sein de l'Union***, de revoir et d'adapter*** les objectifs de Barcelone ***à cet égard, ainsi que de développer davantage les mesures relatives au congé de maternité et de paternité*** afin de parvenir à un meilleur équilibre entre les femmes et les hommes en ce qui concerne les responsabilités en matière de soins;	14. souligne la nécessité ***d'appliquer*** un modèle «salaire égal – responsabilités familiales égales» au sein de l'Union***; invite à cette fin la Commission à renforcer la directive concernant l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée en vue d'améliorer les congés de maternité et de paternité et les congés parentaux partagés et d'approfondir*** les objectifs de Barcelone afin de parvenir à un meilleur équilibre entre les femmes et les hommes en ce qui concerne les responsabilités en matière de soins;

Or. en

Amendement 597
Sirpa Pietikäinen

Proposition de résolution
Paragraphe 14

Proposition de résolution	*Amendement*
14. souligne la nécessité de tendre vers	14. souligne la nécessité de tendre vers

un modèle «salaire égal – responsabilités familiales égales» au sein de l'Union, de revoir et d'adapter les objectifs de Barcelone à cet égard, ainsi que de développer davantage les mesures relatives au congé de maternité et de paternité afin de parvenir à un meilleur équilibre entre les femmes et les hommes en ce qui concerne les responsabilités en matière de soins;	un modèle «salaire égal – responsabilités familiales égales» au sein de l'Union, de revoir et d'adapter les objectifs de Barcelone à cet égard, ainsi que de développer davantage les mesures relatives au congé ***parental et aux congés*** de maternité et de paternité ***rémunérés*** afin de parvenir à un meilleur équilibre entre les femmes et les hommes en ce qui concerne les responsabilités en matière de soins;
	Or. en

Amendement 598
Benedetta Scuderi

Proposition de résolution
Paragraphe 14 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	14 bis. rappelle qu'un logement adéquat est un droit fondamental qui doit être protégé et reconnu comme une condition préalable à l'exercice des autres droits fondamentaux et à l'accès à ceux-ci ainsi qu'à une vie digne; regrette qu'en raison de la discrimination et des inégalités en matière de logement, de nombreuses femmes vivent dans des conditions précaires, indignes et dangereuses, et soient exposées à un risque accru de sans-abrisme et de violence; souligne que les expulsions forcées et les autres violations du droit au logement touchent les femmes de manière disproportionnée et renforcent les inégalités existantes, ce qui constitue un obstacle important à l'égalité entre les hommes et les femmes; invite la Commission à évaluer et à proposer, le cas échéant, de nouveaux actes législatifs pour atténuer la financiarisation des marchés du logement et empêcher les spéculateurs de rendre les logements inabordables;
	Or. en

Amendement 599
Rosa Estaràs Ferragut

Proposition de résolution
Paragraphe 14 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	14 bis. invite la Commission à enjoindre les États membres à transposer rapidement dans le droit national la directive (UE) 2019/1158 concernant l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée des parents et des aidants, et à veiller à ce qu'ils s'acquittent de l'obligation qui leur incombe d'accorder le droit à un congé parental; invite également la Commission à suivre la mise en œuvre effective de la directive dans tous les États membres et, le cas échéant, à entamer des procédures en infraction ou à prendre d'autres mesures d'exécution pour garantir le respect intégral de la directive;

Or. en

Amendement 600
Elena Donazzan, Chiara Gemma, Jadwiga Wiśniewska, Georgiana Teodorescu

Proposition de résolution
Paragraphe 14 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	14 bis. rappelle l'ampleur et l'importance sociale du travail domestique et des activités de soins à autrui non rémunérés, comme s'occuper des enfants, des personnes âgées ainsi que des membres de la famille dépendants, activités qui sont toujours majoritairement réalisées par les femmes; souligne qu'il importe de créer des conditions qui permettent aux femmes comme aux hommes d'organiser leur vie

familiale et de répartir de manière égale les responsabilités qui relèvent d'un emploi rémunéré et celles qui relèvent du soin à autrui;

Or. en

Amendement 601
Paulo Do Nascimento Cabral, Eleonora Meleti, Loucas Fourlas, Rosa Estaràs Ferragut, Liesbet Sommen, Maria Walsh, Giusi Princi, Sirpa Pietikäinen

Proposition de résolution
Paragraphe 14 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	14 bis. rappelle l'importance de la directive concernant l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée des parents et des aidants et des mesures qui y figurent, et la nécessité de promouvoir le congé de paternité instauré par la directive 2019/1158 au moyen de campagnes à l'échelle de l'Union; souligne également le lien étroit qui existe entre les mesures visant à concilier vie professionnelle et vie privée et l'écart entre les femmes et les hommes en matière de prise en charge des responsabilités familiales, qui creusent les écarts en matière d'emploi, de rémunération et de retraite entre les femmes et les hommes;

Or. en

Amendement 602
Carolina Morace

Proposition de résolution
Paragraphe 14 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	14 bis. prie instamment la Commission

d'allonger et d'uniformiser la durée des congés de maternité et de paternité rémunérés dans les États membres, de promouvoir le congé parental non transférable et d'adopter des mesures visant à rééquilibrer les responsabilités familiales au sein des ménages, ainsi qu'entre l'État et les familles;

Or. en

Amendement 603
Marko Vešligaj, Marina Kaljurand, Maria Noichl, Joanna Scheuring-Wielgus, Emma Rafowicz, Elisabeth Grossmann, Vilija Blinkevičiūtė, Cecilia Strada, Carla Tavares, Lina Gálvez, Gabriela Firea

Proposition de résolution
Paragraphe 14 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	14 bis. invite la Commission à lutter contre les discriminations liées à la grossesse et à la maternité en améliorant les modalités de travail flexibles, afin qu'elles soient adaptées aux possibilités et aux besoins actuels;

Or. en

Amendement 604
Elena Donazzan, Chiara Gemma, Jadwiga Wiśniewska, Georgiana Teodorescu

Proposition de résolution
Paragraphe 14 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	14 ter. souligne qu'il importe d'encourager les mesures qui favorisent et renforcent le milieu familial en tant qu'environnement privilégié de développement personnel permettant d'atteindre l'épanouissement;

Or. en

Amendement 605
Paulo Do Nascimento Cabral, Eleonora Meleti, Loucas Fourlas, Rosa Estaràs Ferragut, Liesbet Sommen, Maria Walsh, Giusi Princi, Sirpa Pietikäinen

Proposition de résolution
Paragraphe 14 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	14 ter. demande la création d'une journée européenne de l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée qui aurait lieu le 20 mars de chaque année, afin de refléter symboliquement la durée égale du jour et de la nuit au printemps;

Or. en

Amendement 606
Irmhild Boßdorf

Proposition de résolution
Paragraphe 15

Proposition de résolution	*Amendement*
15. exhorte la Commission à appliquer des quotas inscrits dans la législation en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes ainsi que des listes paritaires pour toutes les élections, sur la base d'un système de liste alternée, et de garantir la parité institutionnelle à tous les niveaux de la prise de décision;	***supprimé***

Or. de

Amendement 607
Elena Donazzan, Chiara Gemma, Jadwiga Wiśniewska, Georgiana Teodorescu

Proposition de résolution

Paragraphe 15

Proposition de résolution	*Amendement*
15. exhorte la Commission à appliquer des quotas inscrits dans la législation en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes ainsi que des listes paritaires pour toutes les élections, sur la base d'un système de liste alternée, et de garantir la parité institutionnelle à tous les niveaux de la prise de décision;	***supprimé***

Or. en

Amendement 608
Lucia Yar, Abir Al-Sahlani, Raquel García Hermida-Van Der Walle, Dainius Žalimas, Veronika Cifrová Ostrihoňová, Billy Kelleher, Valérie Devaux, Jana Toom

Proposition de résolution
Paragraphe 15

Proposition de résolution	*Amendement*
15. exhorte la Commission à ***appliquer*** des quotas inscrits dans la législation en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes ***ainsi*** que des listes paritaires pour toutes les élections, sur la base d'un système de liste alternée, et de garantir la parité institutionnelle à tous les niveaux de la prise de décision;	15. exhorte la Commission à ***garantir l'égalité réelle entre les femmes et les hommes, y compris en instaurant des mesures spéciales permanentes ou temporaires visant à atteindre une parité absolue, telles que*** des quotas inscrits dans la législation en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes ***ainsi*** que des listes paritaires pour toutes les élections, sur la base d'un système de liste alternée, et de garantir la parité institutionnelle à tous les niveaux de la prise de décision***, conformément à la recommandation générale nº 40 du Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes***;

Or. en

Amendement 609

Marko Vešligaj, Marina Kaljurand, Maria Noichl, Joanna Scheuring-Wielgus, Emma Rafowicz, Elisabeth Grossmann, Vilija Blinkevičiūtė, Cecilia Strada, Carla Tavares, Lina Gálvez, Gabriela Firea

Proposition de résolution
Paragraphe 15

Proposition de résolution	*Amendement*
15. exhorte la Commission à appliquer des quotas inscrits dans la législation en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes ***ainsi*** que des listes paritaires pour toutes les élections, sur la base d'un système de liste alternée, et de garantir la parité institutionnelle à tous les niveaux de la prise de décision;	15. exhorte la Commission à appliquer des quotas inscrits dans la législation en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes ***ainsi*** que des listes paritaires pour toutes les élections, sur la base d'un système de liste alternée, et de garantir la parité institutionnelle ***et une représentation équilibrée des femmes et des hommes*** à tous les niveaux de la prise de décision***, y compris aux niveaux local, national et européen***; ***souligne qu'il importe que le Parlement serve de modèle en ce sens;***

Or. en

Amendement 610
Diana Iovanovici Şoşoacă

Proposition de résolution
Paragraphe 15

Proposition de résolution	*Amendement*
15. exhorte la Commission à ***appliquer*** des quotas inscrits dans la législation en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes ***ainsi*** que des listes paritaires pour toutes les élections, sur la base d'un système de liste alternée, et ***de*** garantir la parité ***institutionnelle*** à tous les niveaux de la prise de décision;	15. exhorte la Commission à ***mettre en œuvre sans délai*** des quotas ***obligatoires*** inscrits dans la législation en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes ***ainsi*** que des ***mécanismes de*** listes paritaires pour toutes les élections, sur la base d'un système de liste alternée, ***en tant qu'instrument essentiel pour garantir la parité,*** et ***à*** garantir ***le strict respect du principe de*** la parité à tous les niveaux de la prise de décision ***institutionnelle, y compris au moyen de mesures de suivi et de sanction efficaces***;

Or. ro

Amendement 611
Arba Kokalari

Proposition de résolution
Paragraphe 15

Proposition de résolution	*Amendement*
15. exhorte la Commission à ***appliquer des quotas inscrits dans la législation en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes ainsi que des listes paritaires pour toutes les élections, sur la base d'un système de liste alternée***, et de garantir la parité institutionnelle à tous les niveaux de la prise de décision;	15. exhorte la Commission à ***remédier à toutes les pratiques obstructives à tous les niveaux de la sphère politique afin de garantir aux femmes et aux hommes un accès total et égal à la participation politique, y compris au congé parental pendant l'exercice d'une fonction politique***, et de garantir la parité institutionnelle à tous les niveaux de la prise de décision;

Or. en

Amendement 612
Maria Noichl

Proposition de résolution
Paragraphe 15

Proposition de résolution	*Amendement*
15. exhorte la Commission à appliquer des quotas inscrits dans la législation en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes ***ainsi*** que des listes paritaires pour toutes les élections, sur la base d'un système de liste alternée, et de garantir la parité institutionnelle à tous les niveaux de la prise de décision;	15. exhorte la Commission à appliquer des quotas inscrits dans la législation en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes ***ainsi*** que des listes paritaires pour toutes les élections, sur la base d'un système de liste alternée, et de garantir la parité institutionnelle à tous les niveaux de la prise de décision; ***souligne qu'il importe que le Parlement serve de modèle en ce sens;***

Or. en

Amendement 613
Viktória Ferenc

Proposition de résolution
Paragraphe 15

Proposition de résolution	*Amendement*
15. exhorte la Commission à ***appliquer des quotas inscrits dans la législation en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes ainsi que des listes paritaires pour toutes les élections, sur la base d'un système de liste alternée, et de*** garantir la parité institutionnelle à tous les niveaux de la prise de décision;	15. exhorte la Commission à garantir la parité institutionnelle à tous les niveaux de la prise de décision;

Or. en

Amendement 614
Paulo Do Nascimento Cabral, Eleonora Meleti, Loucas Fourlas, Rosa Estaràs Ferragut, Liesbet Sommen, Maria Walsh, Giusi Princi, Sirpa Pietikäinen

Proposition de résolution
Paragraphe 15

Proposition de résolution	*Amendement*
15. exhorte la Commission à ***appliquer des quotas inscrits dans la législation en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes ainsi que des listes paritaires pour toutes les élections, sur la base d'un système de liste alternée, et de garantir la parité institutionnelle à tous les niveaux de*** la prise de décision;	15. exhorte la Commission à ***encourager l'échange de bonnes pratiques entre les États membres afin d'étudier la possibilité d'améliorer la participation et les perspectives de promotion des femmes au sein de diverses instances, en vue d'atteindre le meilleur niveau possible de participation des femmes à la vie politique et à*** la prise de décision;

Or. en

Amendement 615
Verena Mertens

Proposition de résolution

Paragraphe 15

Proposition de résolution	*Amendement*
15. ***exhorte*** la Commission à ***appliquer des*** quotas inscrits dans la législation en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes ***ainsi que*** des listes paritaires pour toutes les élections, ***sur la base d'un système de liste alternée, et de garantir*** la parité institutionnelle à tous les niveaux de la prise de décision;	15. ***encourage*** la Commission à ***promouvoir les*** quotas inscrits dans la législation en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes***,*** des listes paritaires pour toutes les élections, ***ainsi que*** la parité institutionnelle à tous les niveaux de la prise de décision***, dans le plein respect du principe de subsidiarité***;

Or. en

Amendement 616
Margarita de la Pisa Carrión, Mireia Borrás Pabón

Proposition de résolution
Paragraphe 15

Proposition de résolution	*Amendement*
15. exhorte la Commission à ***appliquer des quotas inscrits dans la législation en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes ainsi que des listes paritaires pour toutes les élections, sur la base d'un système de liste alternée, et de garantir la parité institutionnelle à tous les niveaux de*** la prise de décision;	15. exhorte la Commission à ***encourager la participation des femmes et des hommes dans tous les domaines liés à*** la prise de décision***, à promouvoir une approche fondée sur le mérite et les capacités, et à respecter le libre choix et l'égalité des chances à tous les niveaux***;

Or. en

Amendement 617
Sirpa Pietikäinen

Proposition de résolution
Paragraphe 15

Proposition de résolution	*Amendement*
15. exhorte la Commission à appliquer des quotas inscrits dans la législation en faveur de l'égalité entre les femmes et les	15. exhorte la Commission à appliquer des quotas inscrits dans la législation en faveur de l'égalité entre les femmes et les

hommes ***ainsi*** que des listes ***paritaires*** pour toutes les élections, sur la base d'un système de liste alternée, et de garantir ***la parité*** institutionnelle à tous les niveaux de la prise de décision;	hommes ***ainsi*** que des listes ***respectant l'équilibre hommes-femmes*** pour toutes les élections, sur la base d'un système de liste alternée, et de garantir ***une représentation*** institutionnelle ***équilibrée des femmes et des hommes*** à tous les niveaux de la prise de décision;

Or. en

Amendement 618
Rosa Estaràs Ferragut

Proposition de résolution
Paragraphe 15

Proposition de résolution	*Amendement*
15. exhorte la Commission à appliquer des quotas inscrits dans la législation en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes ***ainsi que des listes paritaires*** pour toutes les élections***, sur la base d'un système de liste alternée,*** et de garantir la parité institutionnelle à tous les niveaux de la prise de décision;	15. exhorte la Commission à appliquer des quotas inscrits dans la législation en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes pour toutes les élections et de garantir la parité institutionnelle à tous les niveaux de la prise de décision;

Or. en

Amendement 619
Elżbieta Katarzyna Łukacijewska, Ewa Kopacz, Mirosława Nykiel, Jagna Marcz ułajtis-Walczak

Proposition de résolution
Paragraphe 15 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	15 bis. souligne que les femmes restent largement sous-représentées dans les organes de décision politique locaux et régionaux de l'Union; invite la Commission et les États membres à encourager la parité à tous les niveaux de gouvernance, notamment grâce à des

campagnes de sensibilisation, à des programmes de renforcement des capacités, à des activités de mentorat politique pour les femmes qui se portent candidates et à l'élimination des obstacles institutionnels et culturels à la participation des femmes à la démocratie locale;

Or. en

Amendement 620
Paulo Do Nascimento Cabral, Eleonora Meleti, Loucas Fourlas, Rosa Estaràs Ferragut, Liesbet Sommen, Maria Walsh, Giusi Princi, Sirpa Pietikäinen

Proposition de résolution
Paragraphe 15 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	15 bis. demande à la Commission de promouvoir une représentation équilibrée des femmes et des hommes aux postes à responsabilités et aux postes décisionnels et de garantir une participation entière, égale et constructive des femmes dans toutes les sphères et à tous les niveaux de la vie publique et politique, notamment au moyen de campagnes de sensibilisation et de valorisation de modèles et de mentors féminins, afin d'encourager une plus grande participation;

Or. en

Amendement 621
Elena Donazzan, Chiara Gemma, Jadwiga Wiśniewska, Georgiana Teodorescu

Proposition de résolution
Paragraphe 15 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	15 bis. souligne qu'il importe de promouvoir l'égalité des chances plutôt

que l'égalité des résultats; encourage la Commission à respecter la liberté individuelle de choix ainsi que la diversité des parcours professionnels entrepris par les femmes et les hommes, et à s'abstenir d'imposer des quotas législatifs qui l'emporteraient sur la sélection fondée sur le mérite ou sur les processus démocratiques;

Or. en

Amendement 622
Marko Vešligaj, Marina Kaljurand, Maria Noichl, Joanna Scheuring-Wielgus, Emma Rafowicz, Elisabeth Grossmann, Vilija Blinkevičiūtė, Cecilia Strada, Carla Tavares, Lina Gálvez, Gabriela Firea

Proposition de résolution
Paragraphe 15 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	15 bis. prie instamment la Commission d'élaborer des lignes directrices à l'intention des États membres, du secteur privé et de la société civile afin de les aider à définir des objectifs et des stratégies relatifs à l'égalité entre les femmes et les hommes, y compris l'égalité des chances en matière de leadership;

Or. en

Amendement 623
Loucas Fourlas

Proposition de résolution
Paragraphe 15 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	15 bis. relève avec inquiétude l'échec des efforts visant à garantir l'égalité entre les femmes et les hommes, et se dit notamment préoccupé quant au

mécanisme de correction des disparités entre les sexes mis en place à Malte, qui peut jouer en défaveur des femmes candidates;

Or. en

Amendement 624
Benedetta Scuderi

Proposition de résolution
Sous-titre 6 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	Climat, environnement et égalité entre les femmes et les hommes

Or. en

Amendement 625
Paulo Do Nascimento Cabral, Eleonora Meleti, Loucas Fourlas, Rosa Estaràs Ferragut, Liesbet Sommen, Maria Walsh, Giusi Princi, Sirpa Pietikäinen

Proposition de résolution
Paragraphe 15 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	15 ter. exhorte la Commission à appuyer les mesures préventives qui visent à garantir la sécurité des femmes participant à la vie publique et à appliquer une tolérance zéro à l'égard de la violence, de l'incitation à la haine et du harcèlement, en ligne et hors ligne, à l'égard des filles et des femmes qui participent à la vie publique; souligne que la prédominance des femmes parmi les cibles de la cyberviolence et de l'infox vidéo fait peser une grave menace pour leur participation en toute sécurité à la vie publique et, par conséquent, à la démocratie;

Or. en

Amendement 626
Benedetta Scuderi

Proposition de résolution
Paragraphe 15 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	15 bis. souligne que les effets néfastes du changement climatique et de la dégradation de l'écosystème touchent principalement les pauvres, notamment les femmes, les jeunes, les personnes handicapées, ainsi que les autres minorités, notamment les peuples autochtones et les autres communautés dépendantes des ressources naturelles;

Or. en

Amendement 627
Marko Vešligaj, Marina Kaljurand, Maria Noichl, Joanna Scheuring-Wielgus, Emma Rafowicz, Elisabeth Grossmann, Vilija Blinkevičiūtė, Cecilia Strada, Carla Tavares, Lina Gálvez, Gabriela Firea

Proposition de résolution
Paragraphe 15 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	15 ter. invite la Commission à encourager et à appuyer la mise en place d'un Conseil des ministres pour l'égalité entre les femmes et les hommes consacré aux questions des droits des femmes et de l'égalité entre les femmes et les hommes;

Or. en

Amendement 628
Loucas Fourlas, Paulo Do Nascimento Cabral

Proposition de résolution
Paragraphe 15 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	15 ter. invite les États membres à sensibiliser l'opinion publique quant à la place des femmes dans les médias et à procéder à des échanges de bonnes pratiques en vue de faire évoluer positivement la représentation et l'image des femmes dans les médias;

Or. en

Amendement 629
Paulo Do Nascimento Cabral, Eleonora Meleti, Loucas Fourlas, Rosa Estaràs Ferragut, Liesbet Sommen, Maria Walsh, Giusi Princi, Sirpa Pietikäinen

Proposition de résolution
Paragraphe 15 quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	15 quater. invite les États membres à mettre rapidement en œuvre la directive relative à la présence des femmes dans les conseils d'administration, compte tenu du fait que les femmes restent sous-représentées aux postes de pouvoir dans de nombreux secteurs économiques de l'Union, et exhorte les États membres à traiter de manière efficace la question de la sous-représentation des femmes aux postes de décision économique et politique;

Or. en

Amendement 630
Benedetta Scuderi

Proposition de résolution
Paragraphe 15 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	15 ter. souligne les effets néfastes de la dégradation de l'environnement sur la santé des femmes et des filles, en particulier l'incidence des PFAS, qui sont associés à un certain nombre de problèmes de santé graves, tels que le cancer, l'infertilité, les malformations congénitales et les troubles du système immunitaire;

Or. en

Amendement 631
Benedetta Scuderi

Proposition de résolution
Paragraphe 15 quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	15 quater. enjoint la Commission à mettre en évidence ces liens et à faire en sorte que les différentes directions générales travaillent de concert pour faire appliquer les politiques environnementales, y compris le règlement sur l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des substances chimiques, afin d'éviter la destruction continue de l'environnement et de prévenir la dégradation persistante de la santé des femmes, des filles et des autres groupes vulnérables;

Or. en

Amendement 632
Benedetta Scuderi

Proposition de résolution
Paragraphe 15 quinquies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	15 quinquies. rappelle qu'une juste transition écologique est nécessaire si l'on veut éviter de graves crises et l'aggravation de la pauvreté à l'avenir; rappelle en outre que la transition écologique ne sera socialement équitable que si elle intègre une perspective de genre et garantit l'égalité des chances pour les femmes et les personnes victimes de discrimination intersectionnelle, ainsi que leur inclusion significative dans le processus d'élaboration de la politique énergétique; invite dès lors la Commission à nommer un coordinateur de l'Union pour l'égalité entre les hommes et les femmes et le climat qui dispose d'un personnel et d'un financement suffisants, et à introduire des évaluations de l'impact selon le genre dans toutes les politiques et législations de l'Union, en particulier dans les initiatives du pacte vert pour l'Europe;

Or. en

Amendement 633
Loucas Fourlas

Proposition de résolution
Sous-titre 7

Proposition de résolution	*Amendement*
Politique étrangère féministe	***supprimé***

Or. en

Amendement 634
Rosa Estaràs Ferragut

Proposition de résolution
Sous-titre 7

Proposition de résolution	*Amendement*
Politique étrangère féministe	***supprimé***

Or. en

Amendement 635
Elena Donazzan, Chiara Gemma, Jadwiga Wiśniewska, Georgiana Teodorescu

Proposition de résolution
Sous-titre 7

Proposition de résolution	*Amendement*
Politique étrangère féministe	***supprimé***

Or. en

Amendement 636
Margarita de la Pisa Carrión, Mireia Borrás Pabón, Mathilde Androuët

Proposition de résolution
Sous-titre 7

Proposition de résolution	*Amendement*
Politique étrangère féministe	***supprimé***

Or. en

Amendement 637
Paulo Do Nascimento Cabral, Giusi Princi, Eleonora Meleti, Maria Walsh, Loucas Fourlas, Rosa Estaràs Ferragut, Sirpa Pietikäinen

Proposition de résolution
Sous-titre 7

Proposition de résolution	*Amendement*
Politique étrangère ***féministe***	***Égalité entre les femmes et les hommes et*** politique étrangère

Or. en

Amendement 638
Verena Mertens

Proposition de résolution
Sous-titre 7

Proposition de résolution	*Amendement*
Politique étrangère ***féministe***	***Égalité entre les femmes et les hommes et*** politique étrangère

Or. en

Amendement 639
Elena Donazzan, Chiara Gemma, Jadwiga Wiśniewska, Georgiana Teodorescu

Proposition de résolution
Paragraphe 16

Proposition de résolution	*Amendement*
16. invite la Commission à promouvoir une politique étrangère, de sécurité, commerciale et de développement qui donne la priorité à l'égalité entre les femmes et les hommes, conformément au principe des trois «R» (rights, representation and resources – droits, représentation et ressources);	***supprimé***

Or. en

Amendement 640
Loucas Fourlas

Proposition de résolution
Paragraphe 16

Proposition de résolution	*Amendement*
16. invite la Commission à promouvoir une politique étrangère, de	***supprimé***

sécurité, commerciale et de développement qui donne la priorité à l'égalité entre les femmes et les hommes, conformément au principe des trois «R» (rights, representation and resources – droits, représentation et ressources);

Or. en

Amendement 641
Sirpa Pietikäinen

Proposition de résolution
Paragraphe 16

Proposition de résolution	*Amendement*
16. invite la Commission à promouvoir une politique étrangère, de sécurité, commerciale et de développement qui donne la priorité à l'égalité entre les femmes et les hommes, conformément au principe des trois «R» (rights, representation and resources – droits, représentation et ressources);	16. invite la Commission à promouvoir une politique étrangère, de sécurité, commerciale et de développement qui donne la priorité à l'égalité entre les femmes et les hommes, conformément au principe des trois «R» (rights, representation and resources – droits, représentation et ressources)***, et à mettre en place un service d'appui spécialisé dans la lutte contre le mouvement anti-genre qui apporterait un soutien aux personnes et organisations qui défendent les droits des femmes dans le monde***; ***estime que ce service devrait relever des représentations permanentes de l'Union dans les pays tiers et disposer d'un mandat spécifique pour soutenir les personnes et organisations qui défendent les droits des femmes; demande à la Commission d'allouer un financement ciblé aux représentations permanentes pour leur permettre de s'acquitter efficacement de cette tâche;***

Or. en

Amendement 642
Benedetta Scuderi

Proposition de résolution
Paragraphe 16

Proposition de résolution	*Amendement*
16. invite la Commission à promouvoir une politique étrangère, de sécurité, commerciale et de développement qui ***donne la priorité à*** l'égalité ***entre les femmes et les hommes, conformément au principe des trois «R» (rights, representation and resources - droits, représentation et ressources)***;	16. invite la Commission à promouvoir une politique étrangère, de sécurité, commerciale et de développement ***féministe*** qui ***soit porteuse de changements en faveur de*** l'égalité ***des sexes et centrée sur la nécessité de lutter contre les inégalités dans les structures et les relations de pouvoir***; ***souligne que cette politique doit favoriser les changements systémiques et le démantèlement des systèmes d'oppression, y compris le colonialisme, le racisme et le patriarcat;***

Or. en

Amendement 643
Marko Vešligaj, Marina Kaljurand, Maria Noichl, Joanna Scheuring-Wielgus, Emma Rafowicz, Elisabeth Grossmann, Vilija Blinkevičiūtė, Cecilia Strada, Carla Tavares, Lina Gálvez, Gabriela Firea

Proposition de résolution
Paragraphe 16

Proposition de résolution	*Amendement*
16. invite la Commission à promouvoir une politique étrangère, de sécurité, commerciale et de développement qui donne la priorité à l'égalité entre les femmes et les hommes, conformément ***au principe des*** trois «R» (rights, representation and resources – droits, représentation et ressources);	16. invite la Commission à promouvoir ***et faire progresser*** une politique étrangère, de sécurité, commerciale et de développement qui donne la priorité à l'égalité entre les femmes et les hommes ***et qui protège les droits des femmes***, conformément ***aux*** trois «R» (rights, representation and resources – droits, représentation et ressources)***, qui constituent les principes de la politique étrangère féministe***; ***invite la Commission à faire figurer la politique étrangère féministe parmi les objectifs politiques de la stratégie en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes pour l'après-2025;***

Or. en

Amendement 644
Carolina Morace

Proposition de résolution
Paragraphe 16

Proposition de résolution	*Amendement*
16. invite la Commission à promouvoir une politique étrangère, de sécurité, commerciale et de développement qui donne la priorité à l'égalité entre les femmes et les hommes, conformément au principe des trois «R» (rights, representation and resources – droits, représentation et ressources);	16. invite la Commission à promouvoir une politique étrangère, de sécurité, commerciale et de développement qui donne la priorité à l'égalité entre les femmes et les hommes, conformément au principe des trois «R» (rights, representation and resources – droits, représentation et ressources)***, à réorienter les budgets militaires vers des initiatives de justice sociale et climatique, et à suspendre les exportations d'armes vers des régimes qui ont un piètre bilan en matière de droits des femmes***;

Or. en

Amendement 645
Mathilde Androuët, Margarita de la Pisa Carrión, Mireia Borrás Pabón

Proposition de résolution
Paragraphe 16

Proposition de résolution	*Amendement*
16. invite la Commission à ***promouvoir une politique étrangère, de sécurité, commerciale et de développement qui donne la priorité à*** l'égalité entre les femmes et les hommes, ***conformément au principe des trois «R» (rights, representation and resources – droits, représentation et ressources)***;	16. invite la Commission à ***ne pas octroyer de fonds, dans le cadre de son action extérieure, à des pays tiers ne respectant pas*** l'égalité entre les femmes et les hommes, ***en particulier les pays pratiquant l'apartheid entre les sexes comme l'Afghanistan***;

Or. fr

Amendement 646
Paulo Do Nascimento Cabral, Giusi Princi, Eleonora Meleti, Maria Walsh, Rosa Estaràs Ferragut, Sirpa Pietikäinen

Proposition de résolution
Paragraphe 16

Proposition de résolution	*Amendement*
16. invite la Commission à promouvoir une politique étrangère, de sécurité, commerciale et de développement qui ***donne la priorité à*** l'égalité entre les femmes et les hommes, conformément au principe des trois «R» (rights, representation and resources – droits, représentation et ressources);	16. invite la Commission à promouvoir une politique étrangère, de sécurité, commerciale et de développement qui ***fasse progresser*** l'égalité entre les femmes et les hommes, conformément au principe des trois «R» (rights, representation and resources – droits, représentation et ressources);

Or. en

Amendement 647
Verena Mertens

Proposition de résolution
Paragraphe 16

Proposition de résolution	*Amendement*
16. invite la Commission à promouvoir une politique étrangère, de sécurité, commerciale et de développement qui ***donne la priorité à*** l'égalité entre les femmes et les hommes, conformément ***au principe des trois «R» (rights, representation and resources –*** droits***, représentation et ressources)***;	16. invite la Commission à promouvoir une politique étrangère, de sécurité, commerciale et de développement qui ***reconnaisse l'importance de*** l'égalité entre les femmes et les hommes, conformément ***aux normes internationales en matière de*** droits ***fondamentaux***;

Or. en

Amendement 648
Elżbieta Katarzyna Łukacijewska, Ewa Kopacz, Mirosława Nykiel, Jagna Marczułajtis-Walczak

Proposition de résolution
Paragraphe 16 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	16 bis. souligne qu'il importe de faire figurer l'égalité entre les femmes et les hommes parmi les objectifs clés de la coopération au développement et de l'action extérieure de l'Union; demande à la Commission et aux États membres de veiller à ce que l'assistance technique ciblée et le dialogue politique aient pour objet d'appuyer l'autonomisation des femmes et leur accès à l'éducation, aux soins de santé et aux possibilités économiques dans les pays en développement, en particulier dans les régions fragiles, touchées par des conflits ou vulnérables au changement climatique; souligne qu'il convient de collaborer avec les organisations féminines et les mouvements populaires locaux et de renforcer leurs capacités;

Or. en

Amendement 649
Lucia Yar, Abir Al-Sahlani, Raquel García Hermida-Van Der Walle, Dainius Žalimas, Veronika Cifrová Ostrihoňová, Billy Kelleher, Valérie Devaux, Jana Toom

Proposition de résolution
Paragraphe 16 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	16 bis. invite la Commission à présenter des actions et des mesures concrètes pour promouvoir et garantir la participation et le leadership des femmes dans les domaines de la politique étrangère, de la défense et de la sécurité, de la prévention, de la gestion et de la résolution des conflits et des crises, ainsi que de la préparation et de la consolidation de la paix; invite la Commission à mettre au point une méthodologie commune de suivi

pour la collecte de données sur la participation des femmes dans ces secteurs;

Or. en

Amendement 650
Loucas Fourlas

Proposition de résolution
Paragraphe 16 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	16 bis. déplore que les initiatives de politique étrangère féministe soient de courte durée ou motivées par des situations de crise, et qu'elles ne s'inscrivent pas dans une réforme structurelle à long terme susceptible d'apporter un réel changement; constate que cette approche à court terme débouche souvent sur des changements temporaires ou des gestes symboliques, plutôt que sur des investissements continus en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes, capables de produire des changements durables pour les femmes et les filles;

Or. en

Amendement 651
Carolina Morace

Proposition de résolution
Paragraphe 16 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	16 bis. invite la Commission à renouveler le plan d'action de l'Union européenne sur l'égalité entre les hommes et les femmes en adoptant en temps voulu un ambitieux plan d'action sur l'égalité entre

les hommes et les femmes (GAP IV) en 2027; souligne que les principes clés du GAP III, à savoir adopter une approche transformatrice en matière de genre, tenir compte de l'intersectionnalité et suivre une approche fondée sur les droits de l'homme, devraient faire partie intégrante du GAP IV, et qu'il convient de renforcer leur application concrète;

Or. en

Amendement 652
Benedetta Scuderi

Proposition de résolution
Paragraphe 16 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	16 bis. invite la Commission à renouveler le plan d'action de l'Union européenne sur l'égalité entre les hommes et les femmes en adoptant en temps voulu un ambitieux plan d'action sur l'égalité entre les hommes et les femmes (GAP IV) en 2027; souligne que les principes clés du GAP III, à savoir adopter une approche transformatrice en matière de genre, tenir compte de l'intersectionnalité et suivre une approche fondée sur les droits de l'homme, devraient faire partie intégrante du GAP IV, et qu'il convient de renforcer leur application concrète;

Or. en

Amendement 653
Rosa Estaràs Ferragut

Proposition de résolution
Paragraphe 16 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*

16 bis. invite la Commission à renforcer sa politique globale en matière de santé en apportant un appui plus important à l'objectif de l'OMS visant à éliminer le cancer du col de l'utérus, notamment grâce à la promotion active des synergies entre les politiques actuelles destinées à éliminer les cancers liés au papillomavirus en Europe dans le cadre du plan européen pour vaincre le cancer;

Or. en

Amendement 654
Paulo Do Nascimento Cabral, Eleonora Meleti, Loucas Fourlas, Rosa Estaràs Ferragut, Liesbet Sommen, Maria Walsh, Giusi Princi, Sirpa Pietikäinen

Proposition de résolution
Paragraphe 16 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	16 bis. invite la Commission à garantir une participation significative des femmes dans les domaines de la sécurité et de la défense, alors même que l'Union a placé la sécurité et la défense au rang de ses priorités avec le lancement du livre blanc sur la défense européenne et de la stratégie pour une union de la préparation;

Or. en

Amendement 655
Marko Vešligaj, Marina Kaljurand, Maria Noichl, Joanna Scheuring-Wielgus, Emma Rafowicz, Elisabeth Grossmann, Vilija Blinkevičiūtė, Cecilia Strada, Carla Tavares, Lina Gálvez, Gabriela Firea

Proposition de résolution
Paragraphe 16 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	16 bis. invite la Commission à intégrer

systématiquement une dimension féministe dans sa réponse aux crises et conflits internationaux, notamment en mobilisant des ressources financières spécifiques pour lutter contre l'utilisation de la violence sexuelle et d'autres formes de violence sexiste comme armes de guerre;

Or. en

Amendement 656
Arba Kokalari

Proposition de résolution
Paragraphe 16 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	16 bis. invite la Commission à épauler les défenseurs des droits de l'homme et les organisations de la société civile engagés dans la promotion et l'amélioration de l'accès à la santé et aux droits en matière de sexualité et procréation, dont l'activité est menacée par le rétrécissement de l'espace dévolu à la société civile;

Or. en

Amendement 657
Lucia Yar, Abir Al-Sahlani, Raquel García Hermida-Van Der Walle, Dainius Žalimas, Veronika Cifrová Ostrihoňová, Billy Kelleher, Valérie Devaux, Jana Toom

Proposition de résolution
Paragraphe 16 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	16 ter. invite la Commission à dresser le bilan des progrès accomplis dans la mise en œuvre du programme concernant les femmes, la paix et la sécurité au niveau de l'Union et à présenter ses conclusions au Conseil et au Parlement européen; prie

instamment la Commission de présenter, à la lumière de ce bilan, un plan d'action destiné à donner suite au plan d'action de l'Union en faveur des femmes, de la paix et de la sécurité 2019-2024, de proposer des mesures visant à garantir l'équilibre entre les femmes et les hommes et la prise en considération de la dimension de genre dans les instances dirigeantes à tous les niveaux de l'Union, et de doter l'Union de capacités internes suffisantes pour intégrer systématiquement une perspective de genre et procéder à une analyse des disparités entre les rôles des hommes et des femmes; souligne qu'il est nécessaire d'adapter et d'élargir le prochain plan d'action afin de tenir compte de la nature changeante des conflits et des nouvelles menaces pour la paix et la sécurité, et d'appliquer ce programme de manière globale et sous l'angle des droits fondamentaux des femmes dans tous les contextes où des décisions sont prises et où des politiques sont élaborées;

Or. en

Amendement 658
Carolina Morace

Proposition de résolution
Paragraphe 16 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	16 ter. souligne que la santé et les droits sexuels et génésiques doivent constituer un pilier indivisible et non négociable du GAP IV et de la politique étrangère et de développement féministe; invite l'Union à prendre l'initiative au niveau mondial en prévoyant un financement adéquat, prévisible et durable pour les initiatives dans le domaine de la santé et des droits sexuels et génésiques, en particulier dans les pays à revenu faible et intermédiaire; estime qu'il convient de garantir l'accès

des victimes de violence sexiste aux soins de santé et aux droits sexuels et génésiques, notamment à l'avortement sans risque, à la contraception d'urgence et aux soins post-avortement, dans le cadre de toutes les interventions humanitaires financées par l'Union; souligne qu'il convient de soutenir les mouvements féministes, les organisations de défense des droits des femmes et les organisations de la société civile qui œuvrent en faveur de la santé et des droits sexuels et génésiques dans des environnements restrictifs, et de plaider en faveur de la suppression des obstacles juridiques et politiques qui criminalisent l'avortement, les relations homosexuelles et les soins liés à la transition de genre;

Or. en

Amendement 659
Elżbieta Katarzyna Łukacijewska, Ewa Kopacz, Mirosława Nykiel, Jagna Marczułajtis-Walczak

Proposition de résolution
Paragraphe 16 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	16 ter. souligne l'importance de promouvoir la participation pleine et effective des femmes dans les structures militaires, de maintien de la paix et de sécurité, tant au sein de l'Union que dans ses opérations extérieures; demande à la Commission et aux États membres d'appuyer le recrutement, le maintien en poste et la promotion des femmes dans les forces armées et les missions civiles nationales, et d'intégrer la dimension de genre dans toutes les phases d'élaboration, de planification et de mise en œuvre des politiques de sécurité et de défense; insiste sur la nécessité de mettre en œuvre le programme concernant les femmes, la paix et la sécurité et d'en faire

un élément central de la politique de sécurité et de défense commune de l'Union (PSDC);

Or. en

Amendement 660
Arba Kokalari

Proposition de résolution
Paragraphe 16 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	16 ter. met l'accent sur le fait qu'il importe de faire progresser les droits des femmes et l'égalité des chances entre les hommes et les femmes dans le monde entier, qui sont des éléments essentiels pour concrétiser les droits humains; souligne qu'en dépit des progrès réalisés, les femmes et les filles continuent de faire l'objet de discriminations et de violences, en particulier dans les pays sous le joug d'un régime islamique strict, et que ces sociétés ne leur garantissent pas l'égalité devant la loi ni l'égalité d'accès à l'éducation, aux soins de santé, à un travail décent et à une représentation politique et économique;

Or. en

Amendement 661
Paulo Do Nascimento Cabral, Eleonora Meleti, Loucas Fourlas, Rosa Estaràs Ferragut, Liesbet Sommen, Maria Walsh, Giusi Princi, Sirpa Pietikäinen

Proposition de résolution
Paragraphe 16 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	16 ter. demande que la mise en œuvre de la résolution 1325 du Conseil de sécurité des Nations unies soit renforcée par des

plans d'action nationaux consacrés aux femmes, à la paix et à la sécurité (PAN 1325-IV) et que la participation des femmes dans les forces armées ainsi que dans les négociations de paix et les activités de reconstruction après un conflit soit encouragée; souligne que des études montrent que les accords de paix ayant des femmes pour signataires affichent de meilleurs taux de mise en œuvre et durent plus longtemps[1 bis];

[1 bis] Article «Participation des femmes aux négociations de paix et durabilité de la paix»: https://www.tandfonline.com/doi/full/10.1080/03050629.2018.1492386

Or. en

Amendement 662
Benedetta Scuderi

Proposition de résolution
Paragraphe 16 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	16 ter. demande au Service européen pour l'action extérieure (SEAE), à la Commission et aux États membres de renouveler leur engagement à travers le nouveau plan d'action sur l'égalité entre les femmes et les hommes, en faveur de l'intégration de la dimension de genre dans tous les secteurs, notamment dans les secteurs non sociaux, tels que le commerce, l'énergie, l'agriculture et la migration; demande au SEAE, aux services concernés de la Commission et aux États membres de l'Union de s'engager en parallèle pour mettre en œuvre des actions plus ciblées en faveur de l'égalité des sexes en plus de l'intégration de la dimension de genre;

Or. en

Amendement 663
Marko Vešligaj, Marina Kaljurand, Maria Noichl, Joanna Scheuring-Wielgus, Emma Rafowicz, Elisabeth Grossmann, Vilija Blinkevičiūtė, Cecilia Strada, Carla Tavares, Lina Gálvez, Gabriela Firea

Proposition de résolution
Paragraphe 16 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	16 ter. invite la Commission à renouveler le plan d'action de l'Union européenne sur l'égalité entre les femmes et les hommes en adoptant en temps voulu un ambitieux plan d'action sur l'égalité entre les femmes et les hommes (GAP IV) en 2027; souligne que les principes clés du GAP III, à savoir adopter une approche transformatrice en matière de genre, tenir compte de l'intersectionnalité et suivre une approche fondée sur les droits de l'homme, devraient faire partie intégrante du GAP IV, et qu'il convient de renforcer leur application concrète;

Or. en

Amendement 664
Loucas Fourlas

Proposition de résolution
Paragraphe 16 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	16 ter. souligne que toute politique étrangère devrait être fondée sur le mérite afin, entre autres, de garantir la sécurité et le bien-être économique des femmes et des filles;

Or. en

Amendement 665
Marko Vešligaj, Marina Kaljurand, Maria Noichl, Joanna Scheuring-Wielgus, Emma Rafowicz, Elisabeth Grossmann, Vilija Blinkevičiūtė, Cecilia Strada, Carla Tavares, Lina Gálvez

Proposition de résolution
Paragraphe 16 quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	16 quater. souligne que la santé et les droits sexuels et génésiques doivent constituer un pilier indivisible et non négociable du GAP IV et de la politique étrangère et de développement féministe de l'Union et invite la Commission à prévoir un financement adéquat, prévisible et durable pour les initiatives dans le domaine de la santé et des droits sexuels et génésiques, en particulier dans les pays à revenu faible et intermédiaire; estime qu'il convient de garantir l'accès des victimes de violence sexiste aux soins de santé et aux droits sexuels et génésiques, notamment à l'avortement sans risque, à la contraception d'urgence et aux soins post-avortement, dans le cadre de toutes les interventions humanitaires financées par l'Union; souligne qu'il convient de soutenir les mouvements féministes, les organisations de défense des droits des femmes et les organisations de la société civile qui œuvrent en faveur de la santé et des droits sexuels et génésiques dans des environnements restrictifs, et de plaider en faveur de la suppression des obstacles juridiques et politiques qui criminalisent l'avortement, les relations homosexuelles et les soins liés à la transition de genre;

Or. en

Amendement 666
Benedetta Scuderi

Proposition de résolution
Paragraphe 16 quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	16 quater. demande à la Commission d'adopter un mécanisme visant à contrôler le montant des fonds de l'Union consacrés à l'égalité des sexes alloués et déboursés dans les pays partenaires, et d'en rendre compte dans le cadre du troisième plan d'action sur l'égalité des sexes; demande en outre à la Commission d'entreprendre une évaluation de l'impact selon le sexe des programmes financés par l'Union, y compris des modalités telles que le soutien budgétaire, et de présenter des rapports au Parlement européen; souligne que cette évaluation devrait s'appuyer sur des données ventilées par sexe et que ses résultats devraient être intégrés dans la programmation future; rappelle qu'il importe de veiller à ce que les partenaires comptent sur des ressources financières suffisantes pour l'intégration de la dimension de genre;

Or. en

Amendement 667
Lucia Yar, Abir Al-Sahlani, Raquel García Hermida-Van Der Walle, Dainius Žalimas, Veronika Cifrová Ostrihoňová, Billy Kelleher, Valérie Devaux, Jana Toom

Proposition de résolution
Paragraphe 16 quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	16 quater. invite la Commission à garantir une budgétisation cohérente et durable pour toutes les activités liées à la dimension de genre dans le secteur de la défense et de la sécurité de l'Union, conformément au plan d'action de l'Union en faveur des femmes, de la paix et de la sécurité; souligne qu'il convient

de prévoir un financement spécifique pour les actions liées au genre au sein des missions de la PSDC, dont une ligne budgétaire spécifique pour les conseillers sur les questions relatives égalité des sexes au sein des missions civiles de la PSDC;

Or. en

Amendement 668
Loucas Fourlas, Paulo Do Nascimento Cabral

Proposition de résolution
Paragraphe 16 quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	16 quater. rappelle que, du fait des occupations récentes et en cours de territoires européens et de l'Union, il est nécessaire d'envisager un changement de priorités en matière de politique étrangère et de mettre davantage l'accent sur les questions de défense et de sécurité, notamment en raison des préoccupations pour la sécurité régionale en Europe, qui ont, entre autres, des conséquences graves pour les femmes et les filles;

Or. en

Amendement 669
Paulo Do Nascimento Cabral, Eleonora Meleti, Loucas Fourlas, Rosa Estaràs Ferragut, Liesbet Sommen, Maria Walsh, Giusi Princi, Sirpa Pietikäinen

Proposition de résolution
Paragraphe 16 quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	16 quater. se félicite que le pacte en matière de politique de sécurité et de défense commune civile adopté en mai 2023 vise également à renforcer la

prise en considération de la dimension de genre par les responsables des missions et fixe l'objectif d'atteindre une proportion de 40 % de femmes au sein du personnel international;

Or. en

Amendement 670
Carolina Morace

Proposition de résolution
Paragraphe 16 quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	16 quater. estime qu'il convient d'accroître le soutien politique et financier aux initiatives en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes, ainsi qu'aux agences des Nations unies telles que l'ONU Femmes et le Fonds des Nations unies pour la population (UNFPA), l'accent devant être mis sur le partenariat UNFPA Supplies;

Or. en

Amendement 671
Lucia Yar, Abir Al-Sahlani, Raquel García Hermida-Van Der Walle, Dainius Žalimas, Veronika Cifrová Ostrihoňová, Billy Kelleher, Valérie Devaux, Jana Toom

Proposition de résolution
Paragraphe 16 quinquies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	16 quinquies. invite la Commission à procéder à un second examen des progrès réalisés dans la mise en œuvre de l'actuel plan d'action sur l'égalité entre les hommes et les femmes(GAP III) et à maintenir un rythme et un niveau d'ambition élevés pour sa mise en œuvre; demande à la Commission d'engager les

travaux préparatoires pour le prochain plan d'action sur l'égalité entre les hommes et les femmes pour l'après-2027 (GAP IV) en vue d'assurer son adoption en temps voulu, et notamment de prévoir un financement adéquat pour la mise en œuvre du plan d'action dans la prochaine proposition de CFP 2028-2034; demande à la Commission de veiller à ce que l'objectif d'allouer 85 % de l'aide publique au développement (APD) à des projets ayant pour objectif majeur ou principal l'égalité entre les femmes et les hommes soit maintenu dans le GAP IV, et d'inclure dans celui-ci un nouvel objectif visant à ce que 20 % de l'APD soient alloués à des projets ayant pour objectif principal l'égalité entre les femmes et les hommes; souligne que la santé et les droits sexuels et génésiques doivent faire partie intégrante du GAP IV;

Or. en

Amendement 672
Marko Vešligaj, Marina Kaljurand, Maria Noichl, Joanna Scheuring-Wielgus, Emma Rafowicz, Elisabeth Grossmann, Vilija Blinkevičiūtė, Cecilia Strada, Carla Tavares, Lina Gálvez, Gabriela Firea

Proposition de résolution
Paragraphe 16 quinquies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	16 quinquies. souligne qu'il importe que les femmes participent activement, de façon significative et sur un pied d'égalité à la prévention et au règlement des conflits, aux négociations de paix, à la consolidation ou au maintien de la paix, aux actions humanitaires, à la préparation aux crises, aux plans et aux évaluations en matière de préparation et de sécurité, ainsi qu'aux efforts de reconstruction au lendemain d'un conflit; invite la Commission à ajouter ce point à sa stratégie en faveur de l'égalité entre les

femmes et les hommes;

Or. en

Amendement 673
Loucas Fourlas

Proposition de résolution
Paragraphe 16 quinquies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	16 quinquies. note avec intérêt que certains pays, y compris des États membres de l'Union, se détournent des politiques étrangères féministes; souligne que la Commission et les États membres devraient prendre note de ce changement de politique;

Or. en

Amendement 674
Carolina Morace

Proposition de résolution
Paragraphe 16 quinquies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	16 quinquies. demande que la stratégie en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes garantisse la cohérence entre les politiques extérieures de l'Union et entre les politiques extérieures et intérieures, ce qui suppose notamment un alignement sur le GAP III;

Or. en

Amendement 675

Marko Vešligaj, Marina Kaljurand, Maria Noichl, Joanna Scheuring-Wielgus, Emma Rafowicz, Elisabeth Grossmann, Vilija Blinkevičiūtė, Cecilia Strada, Carla Tavares, Lina Gálvez

Proposition de résolution
Paragraphe 16 sexies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	16 sexies. souligne que les crises, telles que les conflits armés, l'occupation de territoires, les catastrophes naturelles et les crises humanitaires, la précarité énergétique, le changement climatique et la crise du coût de la vie, touchent de manière disproportionnée les groupes les plus vulnérables, notamment les femmes, les personnes âgées, les enfants, les personnes de la communauté LGBTIQ+, les migrants, les Roms et les personnes handicapées; invite la Commission à intégrer les aspects liés à la gestion des crises, à la préparation et à la sécurité dans la nouvelle stratégie en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes; invite par ailleurs celle-ci à intégrer la dimension de genre et la lutte contre la discrimination dans la mise en œuvre de la stratégie de l'Union pour une union de la préparation, qui vise à prévenir les menaces et les crises émergentes et à y faire face, en veillant à ce que le processus intègre les notions d'intersectionnalité et d'égalité entre les femmes et les hommes;

Or. en

Amendement 676
Lucia Yar, Abir Al-Sahlani, Raquel García Hermida-Van Der Walle, Dainius Žalimas, Veronika Cifrová Ostrihoňová, Billy Kelleher, Valérie Devaux, Jana Toom

Proposition de résolution
Paragraphe 16 sexies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*

16 sexies. enjoint la Commission à relier de façon efficace les politiques internes et externes en matière d'égalité entre les femmes et les hommes, notamment la future stratégie en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes et les plans d'action GAP III et GAP IV, afin de garantir qu'elles soient cohérentes, coordonnées et se renforcent mutuellement; souligne qu'il importe que l'Union européenne montre l'exemple et respecte l'équilibre entre les femmes et les hommes dans ses actions extérieures;

Or. en

Amendement 677
Carolina Morace

Proposition de résolution
Paragraphe 16 sexies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	16 sexies. souligne que l'Union doit réaffirmer son engagement en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes et de l'autonomisation des femmes à l'échelle mondiale, d'autant plus que les valeurs démocratiques, les droits de l'homme et l'égalité entre les femmes et les hommes subissent des menaces croissantes et des suppressions de fonds; invite la Commission et les États membres à continuer à soutenir les organisations de la société civile et les organisations de défense des droits des femmes, en particulier dans les régions où l'égalité entre les femmes et les hommes est mise à mal;

Or. en

Amendement 678
Loucas Fourlas

Proposition de résolution
Paragraphe 16 sexies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	16 sexies. condamne toute pratique consistant à utiliser des civils, y compris des femmes et des filles, comme boucliers humains, notamment par des organisations terroristes, comme cela a été le cas avec le Hamas;

Or. en

Amendement 679
Carolina Morace

Proposition de résolution
Paragraphe 16 septies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	16 septies. invite la Commission à faire en sorte, dans le cadre de la politique étrangère féministe de l'Union, que l'égalité entre les femmes et les hommes soit intégrée dans toutes les actions extérieures de l'Union, y compris les politiques de défense, de migration, de développement et d'aide humanitaire; estime que cela ne peut se faire qu'en augmentant les fonds alloués à l'intégration de la dimension de genre et aux actions sexospécifiques dans tous les mécanismes de financement extérieur de l'Union; invite la Commission à faire en sorte que sa proposition pour le prochain CFP comprenne des objectifs renforcés en matière d'égalité entre les femmes et les hommes pour les actions extérieures, en prévoyant que 85 % de l'ensemble de l'APD de l'Union soient consacrés à des projets intégrant la dimension de genre (marqueur genre 1 de l'OCDE) et que 20 % de l'APD soient consacrés à des projets ayant pour objectif l'égalité des

sexes (marqueur genre 2 de l'OCDE);

Or. en

Amendement 680
Loucas Fourlas

Proposition de résolution
Paragraphe 16 septies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	16 septies. rappelle que la politique étrangère de l'Union qui reconnaît le droit d'Israël à la légitime défense, ce qui suppose que l'Union européenne défende le droit fondamental des femmes et des jeunes filles vivant dans des zones de conflit à vivre à l'abri de la violence, de l'exploitation et de la menace d'être assassinées ou utilisées comme otages et boucliers humains par des organisations terroristes;

Or. en

Amendement 681
Lucia Yar, Abir Al-Sahlani, Raquel García Hermida-Van Der Walle, Dainius Žalimas, Veronika Cifrová Ostrihoňová, Billy Kelleher, Valérie Devaux, Jana Toom

Proposition de résolution
Paragraphe 16 septies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	16 septies. demande à la Commission et aux États membres d'accroître le financement des organisations qui viennent en aide aux femmes dans les pays du Sud global; invite instamment la Commission et les États membres à combler les lacunes en matière d'aide au développement en faveur des organisations de défense des droits de la femme, lacunes engendrées par la

suppression de l'Agence des États-Unis pour le développement international (USAID);

Or. en

Amendement 682
Loucas Fourlas

Proposition de résolution
Paragraphe 16 octies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	16 octies. rappelle que l'Iran apporte son soutien à son allié, le Hamas, ce qui met en évidence la dynamique actuelle de conflit par procuration dans la région, où l'Iran continue d'appuyer des groupes terroristes tels que le Hamas et le Hezbollah, ce qui complique les efforts en faveur de la stabilité régionale; déplore la présence d'une «police des mœurs» en Iran et suggère que la stratégie en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes apporte un soutien sans faille aux femmes qui revendiquent de plus grandes libertés et la fin des lois imposant le port du voile et d'autres lois effroyables et draconiennes;

Or. en

Amendement 683
Carolina Morace

Proposition de résolution
Paragraphe 16 octies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	16 octies. invite les États membres à adopter des mesures qui garantissent l'accès des femmes migrantes et réfugiées aux services de santé, à l'emploi, à

l'alimentation et à l'information et atténuent les risques pour la sécurité, compte tenu en particulier de la violence entre les hommes et les femmes et de la traite des femmes;

Or. en

Amendement 684
Loucas Fourlas

Proposition de résolution
Paragraphe 16 nonies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	16 nonies. regrette qu'un décret taliban, la loi sur «la promotion de la vertu et la prévention du vice», étende ces restrictions en exigeant même que les voix féminines ne soient pas entendues en public, privant ainsi davantage encore les femmes afghanes de leurs libertés et droits fondamentaux, ce qui équivaut à mettre en place un apartheid sexiste;

Or. en

Amendement 685
Carolina Morace

Proposition de résolution
Paragraphe 16 nonies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	16 nonies. demande à la Commission d'intégrer le principe d'égalité entre les femmes et les hommes dans toutes les politiques de l'Union en matière de migration et d'asile, et de garantir aux femmes, aux filles et aux personnes LGBTIQ+ qui demandent l'asile un accès à une protection, à des soins de santé et à une aide juridique;

Or. en

Amendement 686
Carolina Morace

Proposition de résolution
Paragraphe 16 decies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	16 decies. invite la Commission et le SEAE à mettre en place des mécanismes de protection pour les militants féministes et les défenseurs des droits LGBTIQ+ et des droits fondamentaux en matière de sexualité et de procréation dans les pays qui connaissent des reculs en matière de démocratie;

Or. en

Amendement 687
Carolina Morace

Proposition de résolution
Paragraphe 16 undecies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	16 undecies. souligne que les crises, telles que les conflits armés, l'occupation de territoires, les catastrophes naturelles et les crises humanitaires, la précarité énergétique, le changement climatique et la crise du coût de la vie, touchent de manière disproportionnée les groupes les plus vulnérables, notamment les femmes, les personnes âgées, les enfants, les personnes LGBTIQ+, les migrants, les Roms et les personnes handicapées; invite la Commission à intégrer les aspects liés à la gestion des crises, à la préparation et à la sécurité dans la nouvelle stratégie en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes; invite par ailleurs celle-ci à

	intégrer la dimension de genre et la lutte contre la discrimination dans la mise en œuvre de la stratégie de l'Union pour une union de la préparation, qui vise à prévenir les menaces et les crises émergentes, notamment dans le domaine de la politique étrangère, et à y faire face, en veillant à ce que le processus intègre les notions d'intersectionnalité et d'égalité entre les femmes et les hommes;

Or. en

Amendement 688
Elena Donazzan, Chiara Gemma, Jadwiga Wiśniewska, Georgiana Teodorescu

Proposition de résolution
Sous-titre 8

Proposition de résolution	*Amendement*
Lutter contre les mouvements anti-genre	***supprimé***

Or. en

Amendement 689
Carolina Morace

Proposition de résolution
Sous-titre 8

Proposition de résolution	*Amendement*
Lutter contre les mouvements anti-genre	***Protéger la société civile et les organisations de défense des droits des femmes et*** lutter contre les mouvements anti-genre

Or. en

Amendement 690
Mathilde Androuët, Margarita de la Pisa Carrión, Mireia Borrás Pabón

Proposition de résolution
Sous-titre 8

Proposition de résolution	*Amendement*
Lutter contre les mouvements anti-genre	***Lutte pour la reconnaissance du sexe biologique***

Or. fr

Amendement 691
Benedetta Scuderi

Proposition de résolution
Paragraphe 16 quinquies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	16 quinquies. souligne la progression de la «manosphère»; exhorte la Commission à enrayer la progression de valeurs misogynes d'extrême droite chez les garçons et les jeunes hommes en ce qui concerne l'égalité entre les femmes et les hommes et les droits des femmes, en promouvant l'égalité entre les femmes et les hommes et l'éducation à la vie relationnelle, affective et sexuelle dans les écoles, en renforçant l'éducation critique aux médias, en luttant contre la désinformation et en démantelant les stéréotypes sexistes;

Or. en

Amendement 692
Benedetta Scuderi

Proposition de résolution
Paragraphe 16 sexies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	16 sexies. constate qu'une part importante des financements favorisant la

croissance des mouvements anti-genre partout dans l'Union provient d'acteurs étrangers, lesquels auraient fourni un soutien financier et logistique à des organisations et à des campagnes visant à promouvoir des discours anti-genre, et invite la Commission à reconsidérer tous les financements actuels afin de garantir qu'aucun fonds de l'Union ne soit affecté à des objectifs et à des projets anti-démocratiques et anti-genre;

Or. en

Amendement 693
Benedetta Scuderi

Proposition de résolution
Paragraphe 16 septies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	16 septies. prend acte avec préoccupation de la hausse alarmante des crimes et des discours de haine ciblant les femmes, les personnes LGBTIQ+, les minorités raciales et d'autres groupes vulnérables dans plusieurs États membres, qui est exacerbée par la rhétorique politique et l'application insuffisante des lois anti-discrimination;

Or. en

Amendement 694
Benedetta Scuderi

Proposition de résolution
Paragraphe 16 octies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	16 octies. relève le manque de protection de certaines communautés dans les États membres, en raison d'une

	mise en œuvre hétérogène des mesures de protection, qui rend certains groupes davantage vulnérables à la discrimination et à la violence; s'inquiète que certains États membres n'aient pas fait suffisamment de progrès dans la mise en œuvre des législations en matière d'égalité et de lutte contre la discrimination; exhorte la Commission à aborder ce point dans la nouvelle stratégie en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes; invite en outre la Commission à revenir sur le retrait de la directive horizontale anti-discrimination;

Or. en

Amendement 695
Elena Donazzan, Chiara Gemma, Jadwiga Wiśniewska, Georgiana Teodorescu

Proposition de résolution
Paragraphe 17

Proposition de résolution	*Amendement*
17. prie instamment la Commission de mettre au point un outil complet permettant de surveiller et de contrer les reculs en matière de démocratie et de droits des femmes, qui sont intrinsèquement liés, et de veiller à ce que l'égalité entre les femmes et les hommes reste une priorité dans l'ensemble de l'Union;	***supprimé***

Or. en

Amendement 696
Marko Vešligaj, Marina Kaljurand, Maria Noichl, Joanna Scheuring-Wielgus, Emma Rafowicz, Elisabeth Grossmann, Vilija Blinkevičiūtė, Cecilia Strada, Carla Tavares, Lina Gálvez

Proposition de résolution
Paragraphe 17

Proposition de résolution	*Amendement*
17. prie instamment la Commission de mettre ***au point*** un ***outil complet permettant de surveiller et de contrer*** les reculs en matière de démocratie ***et*** de droits des femmes, qui sont intrinsèquement liés, et ***de*** veiller à ce que l'égalité entre les femmes et les hommes reste une priorité dans l'ensemble de l'Union;	17. prie instamment la Commission de mettre ***en place*** un ***mécanisme global de suivi et de responsabilisation qui permette de traiter rapidement*** les reculs en matière de démocratie***,*** de droits des femmes ***et d'égalité entre les femmes et les hommes, y compris en ce qui concerne la santé et les droits sexuels et génésiques et les droits des personnes LGBTIQ+***, qui sont intrinsèquement liés, ***dans les États membres, au titre des mécanismes existants destinés à évaluer le respect de l'état de droit ou des droits fondamentaux, ou au titre d'un mécanisme spécifique; invite la Commission à appliquer le règlement relatif à la conditionnalité en cas de régression des droits de l'homme, notamment, mais pas seulement, lorsque des restrictions sont imposées à la santé et aux droits sexuels et génésiques, à l'accès aux soins liés à l'avortement ou encore à l'éducation sexuelle, lesquelles doivent être considérées comme des violations des valeurs de l'Union et donner lieu à des réponses institutionnelles proportionnées, y compris des procédures d'infraction et des répercussions financières,*** et ***à*** veiller à ce que l'égalité entre les femmes et les hommes reste une priorité dans l'ensemble de l'Union; ***demande à cet égard à la Commission de veiller à ce que l'égalité entre les femmes et les hommes demeure une priorité dans toute l'Union;***
	Or. en

Amendement 697
Sirpa Pietikäinen

Proposition de résolution
Paragraphe 17

Proposition de résolution	*Amendement*
17. prie instamment la Commission ***de***	17. prie instamment la Commission de

mettre au point un outil complet permettant de surveiller et de contrer les reculs en matière de démocratie ***et de*** droits des femmes, qui sont intrinsèquement liés, et de veiller à ce que l'égalité entre les femmes et les hommes reste une priorité dans l'ensemble de l'Union;

contrer les reculs en matière de démocratie***, y compris le recul des*** droits des femmes, qui sont intrinsèquement liés, et de veiller à ce que l'égalité entre les femmes et les hommes reste une priorité dans l'ensemble de l'Union; ***estime que toutes les mesures visant à contrer les reculs démocratiques devraient s'inscrire dans une approche intersectionnelle, car les acteurs de la lutte contre les droits fondamentaux ciblent de manière disproportionnée les femmes qui présentent des identités croisées, notamment les femmes issues de minorités ethniques, nationales ou religieuses, les femmes LBTIQ, les femmes migrantes, les femmes sans papiers et d'autres catégories; suggère de s'appuyer sur les instruments existants comme le règlement sur les services numériques, y compris le code de conduite pour la lutte contre les discours haineux illégaux en ligne, et le règlement sur l'intelligence artificielle, mais aussi d'élaborer des propositions politiques pour combler les lacunes identifiées, par exemple dans le cadre du bouclier européen de la démocratie et du règlement sur l'équité numérique;***

Or. en

Amendement 698
Mathilde Androuët, Margarita de la Pisa Carrión, Mireia Borrás Pabón

Proposition de résolution
Paragraphe 17

Proposition de résolution	*Amendement*
17. prie instamment la Commission de mettre au point un outil complet permettant de surveiller et de contrer les reculs en matière de démocratie et de droits des femmes***, qui sont intrinsèquement liés***, et de veiller à ce que l'égalité entre les femmes et les hommes reste une priorité	17. prie instamment la Commission de mettre au point un outil complet permettant de surveiller et de contrer les reculs en matière de démocratie et de droits des femmes ***comme le fait de considérer que le genre puisse remplacer le sexe, que les droits des femmes puissent être ouverts aux personnes de sexe biologique***

dans l'ensemble de l'Union;	***masculin, que les compétitions sportives ou les vestiaires réservés aux femmes puissent être accessibles aux personnes de sexe biologique masculin, ou encore que des hommes condamnés pour agressions sexuelles s'identifiant comme des femmes soient incarcérés dans des centres de détention réservés aux femmes***, et de veiller à ce que l'égalité entre les femmes et les hommes reste une priorité dans l'ensemble de l'Union;

Or. fr

Amendement 699
Diana Iovanovici Şoşoacă

Proposition de résolution
Paragraphe 17

Proposition de résolution	*Amendement*
17. prie instamment la Commission de mettre au point un outil complet permettant de surveiller et de contrer les reculs en matière de démocratie et de droits des femmes, qui sont intrinsèquement liés, et de ***veiller à ce*** que l'égalité entre les femmes et les hommes reste une priorité ***dans l'ensemble*** de l'Union;	17. prie instamment la Commission de mettre au point un outil complet***, efficace et transparent*** permettant de surveiller et de contrer les reculs en matière de démocratie et de droits des femmes, ***phénomènes*** qui sont intrinsèquement liés, et de ***garantir*** que ***la défense de*** l'égalité entre les femmes et les hommes reste une priorité ***transversale et effective dans toutes les politiques et actions*** de l'Union;

Or. ro

Amendement 700
Arba Kokalari

Proposition de résolution
Paragraphe 17

Proposition de résolution	*Amendement*
17. prie instamment la Commission de mettre au point un outil complet permettant	17. prie instamment la Commission de mettre au point un outil complet permettant

de surveiller et de contrer les reculs en matière de démocratie et de droits des femmes, ***qui sont intrinsèquement liés, et de veiller à ce que l'égalité entre les femmes et les hommes reste une priorité dans l'ensemble de l'Union***;	de surveiller et de contrer les reculs en matière de démocratie et de droits des femmes, ***dans le cadre desquels les femmes journalistes, les militants et les défenseurs des droits fondamentaux, y compris les personnes qui militent en faveur de la santé et des droits sexuels et génésiques, sont particulièrement vulnérables et constamment pris pour cible***;

Or. en

Amendement 701
Paulo Do Nascimento Cabral, Eleonora Meleti, Loucas Fourlas, Rosa Estaràs Ferragut, Liesbet Sommen, Maria Walsh, Giusi Princi, Sirpa Pietikäinen

Proposition de résolution
Paragraphe 17

Proposition de résolution	*Amendement*
17. prie instamment la Commission de mettre au point un outil complet permettant de surveiller et de contrer les reculs en matière de démocratie et de droits des femmes, qui sont intrinsèquement liés, et de veiller à ce que l'égalité entre les femmes et les hommes reste une priorité dans l'ensemble de l'Union;	17. prie instamment la Commission de mettre au point un outil complet permettant de surveiller et de contrer les reculs en matière de démocratie et de droits des femmes, qui sont intrinsèquement liés, ***en phase avec les outils existants destinés à surveiller le respect de l'état de droit,*** et de veiller à ce que l'égalité entre les femmes et les hommes reste une priorité ***poursuivie*** dans l'ensemble de l'Union;

Or. en

Amendement 702
Carolina Morace

Proposition de résolution
Paragraphe 17

Proposition de résolution	*Amendement*
17. prie instamment la Commission de mettre au point un outil complet permettant	17. prie instamment la Commission de mettre au point un outil complet permettant

de surveiller et de contrer les reculs en matière de démocratie et de droits des femmes, qui sont intrinsèquement liés, et de veiller à ce que l'égalité entre les femmes et les hommes reste une priorité dans l'ensemble de l'Union;	de surveiller et de contrer les reculs en matière de démocratie et de droits des femmes, qui sont intrinsèquement liés, et de veiller à ce que l'égalité entre les femmes et les hommes reste une priorité dans l'ensemble de l'Union ***et dans le monde***;

Or. en

Amendement 703
Verena Mertens

Proposition de résolution
Paragraphe 17

Proposition de résolution	*Amendement*
17. prie instamment la Commission ***de mettre au point un outil complet permettant*** de surveiller et de contrer les reculs en matière ***de démocratie*** et de droits des femmes***, qui sont intrinsèquement liés,*** et de veiller à ce que l'égalité entre les femmes et les hommes reste une priorité dans l'ensemble de l'Union;	17. prie instamment la Commission de surveiller et de contrer les reculs ***démocratiques*** en matière ***d'état de droit*** et de droits des femmes et de veiller à ce que l'égalité entre les femmes et les hommes reste une priorité dans l'ensemble de l'Union;

Or. en

Amendement 704
Irmhild Boßdorf

Proposition de résolution
Paragraphe 17

Proposition de résolution	*Amendement*
17. prie instamment la Commission de mettre au point un outil complet permettant ***de surveiller et*** de contrer les reculs en matière de démocratie et de droits des femmes, qui sont intrinsèquement liés, et de veiller à ce que l'égalité entre les femmes et les hommes reste une priorité	17. prie instamment la Commission de mettre au point un outil complet permettant de contrer les reculs en matière de démocratie et de droits des femmes, qui sont intrinsèquement liés, et de veiller à ce que l'égalité entre les femmes et les hommes reste une priorité dans l'ensemble

dans l'ensemble de l'Union;	de l'Union;

Or. de

Amendement 705
Mathilde Androuët, Mireia Borrás Pabón

Proposition de résolution
Paragraphe 17 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	17 bis. s'inquiète des diagnostics de dysphorie de genre précipités, des conséquences sanitaires des transitions de genre, des comorbidités psychiatriques des opérations de changement de sexe [1 a], de la dégradation de la situation des homosexuels et des lesbiennes confrontés au transgenrisme dans leurs lieux de vie, de l'absence de reconnaissance des victimes de la transition de genre ou des détransitionneurs, de l'ouverture des compétitions sportives féminines aux personnes de sexe biologique masculin, aggravant les risques pour la santé et la représentation sociale et sportive des femmes;

[1 a] «Examining gender-specific mental health risks after gender-affirming surgery: a national database study»,* The Journal of Sexual Medicine*, publié par Oxford University Press de la part de The International Society for Sexual Medicine, le 25 janvier 2025

Or. fr

Amendement 706
Lucia Yar, Abir Al-Sahlani, Raquel García Hermida-Van Der Walle, Dainius Žalimas, Veronika Cifrová Ostrihoňová, Billy Kelleher, Valérie Devaux, Jana Toom

Proposition de résolution

Paragraphe 17 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	17 bis. enjoint la Commission à suivre de près la mise en œuvre, dans les États membres, des fonds en gestion partagée destinés à promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes et à venir en aide à la société civile, y compris aux ONG de femmes, afin de s'assurer que les appels à propositions en vue de bénéficier de ces fonds ne sont pas délibérément suspendus ou différés;

Or. en

Amendement 707
Benedetta Scuderi

Proposition de résolution
Paragraphe 17 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	17 bis. demande à la Commission de mettre en place des analyses de l'impact selon le genre applicables aux systèmes d'IA et aux technologies numériques afin de détecter, de prévenir et d'atténuer les préjugés sexistes à tous les stades de conception, de développement, de déploiement et d'utilisation;

Or. en

Amendement 708
Veronika Cifrová Ostrihoňová, Valérie Devaux, Abir Al-Sahlani, Raquel García Hermida-Van Der Walle, Lucia Yar, Dainius Žalimas

Proposition de résolution
Paragraphe 17 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*

17 bis. invite la Commission à se pencher sur l'écart croissant entre l'état d'esprit des jeunes hommes et celui des jeunes femmes à l'égard du féminisme, à évaluer les conséquences sociétales d'un tel écart, en particulier sur les espaces numériques, et à concevoir des mesures permettant de faire face aux difficultés qui se présentent;

Or. en

Amendement 709
Loucas Fourlas

Proposition de résolution
Paragraphe 17 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	17 bis. souligne que les demandes d'assistance adressées à l'EIGE concernant l'égalité entre les femmes et les hommes et la transmission de données ne devraient pas venir s'ajouter à la charge de travail actuelle de l'Institut; demande que sept agents temporaires soient affectés à l'EIGE;

Or. en

Amendement 710
Sirpa Pietikäinen

Proposition de résolution
Paragraphe 17 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	17 bis. enjoint la Commission à garantir un financement durable et accessible aux organisations de défense des droits des femmes et à reconnaître le rôle capital qu'elles jouent dans la défense de la démocratie, la promotion de l'égalité

entre les femmes et les hommes, la sauvegarde des droits fondamentaux et la fourniture de services essentiels;

Or. en

Amendement 711
Carolina Morace

Proposition de résolution
Paragraphe 17 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	17 bis. invite la Commission à reconnaître et à protéger les mouvements féministes, LGBTIQ+ et de défense des droits génésiques, qui sont de plus en plus ciblés par des groupes anti-genre et d'extrême droite dans toute l'Europe;

Or. en

Amendement 712
Carolina Morace

Proposition de résolution
Paragraphe 17 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	17 ter. rappelle que les organisations de la société civile, y compris les organisations de défense des droits des femmes et les militants des droits des femmes, jouent un rôle essentiel pour défendre et faire progresser l'égalité entre les femmes et les hommes, les droits humains et les libertés fondamentales, en particulier en cette période traversée par des réactions politiques, sociales et institutionnelles hostiles; exhorte la Commission et les États membres à protéger, à assurer la sécurité et à soutenir les organisations de la société

civile, les organisations de défense des droits des femmes et les militants des droits des femmes, qui jouent un rôle essentiel dans la promotion de réformes politiques inclusives, dans la lutte contre les pratiques discriminatoires et dans la mobilisation des communautés en faveur de la défense des droits fondamentaux au sein de l'Union et dans le monde;

Or. en

Amendement 713
Loucas Fourlas

Proposition de résolution
Paragraphe 17 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	17 ter. fait observer que la nouvelle stratégie en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes et les nouvelles missions qui en découlent s'agissant du suivi de la mise en œuvre de la législation de l'Union, y compris des directives relatives à la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique, à la présence des femmes dans les conseils d'administration, à la transparence des rémunérations, ainsi qu'aux normes applicables aux organismes pour l'égalité de traitement, entraîneront une charge de travail supplémentaire pour l'Agence, et justifient ainsi la nécessité de recruter sept agents temporaires supplémentaires;

Or. en

Amendement 714
Lucia Yar, Abir Al-Sahlani, Raquel García Hermida-Van Der Walle, Dainius Žalimas, Veronika Cifrová Ostrihoňová, Billy Kelleher, Valérie Devaux, Jana Toom

Proposition de résolution

Paragraphe 17 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	17 ter. enjoint la Commission et les États membres à soutenir et à protéger les organisations de la société civile, y compris les organisations de défense des droits des femmes, et les militants des droits des femmes, qui jouent un rôle essentiel pour défendre et faire progresser l'égalité entre les femmes et les hommes, les droits humains et les libertés fondamentales, en particulier en cette période traversée par des réactions politiques, sociales et institutionnelles hostiles;

Or. en

Amendement 715
Carolina Morace

Proposition de résolution
Paragraphe 17 quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	17 quater. prie instamment la Commission de maintenir et de renforcer son engagement à soutenir la société civile, y compris sur le plan financier, par l'intermédiaire du programme «Citoyens, égalité, droits et valeurs» (programme CERV), en veillant à ce que celui-ci demeure un outil solide permettant de faire face aux nouvelles menaces qui pèsent sur les droits et les libertés; invite en particulier la Commission à faire en sorte que le programme CERV reste un programme autonome en gestion directe, comportant un volet consacré à l'égalité entre les femmes et les hommes et aux droits des femmes, y compris la santé et les droits sexuels et génésiques, ainsi que des volets consacrés à la lutte contre la violence

sexiste et à la lutte contre la discrimination, y compris à l'encontre des personnes LGBTIQ, qui accorde à la fois des subventions d'action et des subventions de fonctionnement afin de couvrir les coûts structurels et un large éventail d'activités, parmi lesquelles la sensibilisation; invite la Commission à augmenter substantiellement les ressources financières alloués au programme CERV, afin de répondre aux besoins des organisations de la société civile qui manquent de fonds et aux menaces et difficultés croissantes qui pèsent sur l'espace civique et sur les valeurs de l'Union, en vue de réaliser les ambitions du programme;

Or. en

Amendement 716
Lucia Yar, Abir Al-Sahlani, Raquel García Hermida-Van Der Walle, Dainius Žalimas, Veronika Cifrová Ostrihoňová, Billy Kelleher, Valérie Devaux, Jana Toom

Proposition de résolution
Paragraphe 17 quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	17 quater. prie instamment la Commission de mener des recherches approfondies sur les mouvements anti-genre afin de mieux comprendre leurs activités et leurs stratégies de financement actuelles; souligne qu'il est essentiel de comprendre ces dynamiques pour préserver une Europe moderne, inclusive et tolérante, fidèle à ses valeurs;

Or. en

Amendement 717
Lucia Yar, Abir Al-Sahlani, Raquel García Hermida-Van Der Walle, Dainius Žalimas, Veronika Cifrová Ostrihoňová, Billy Kelleher, Valérie Devaux, Jana Toom

Proposition de résolution
Paragraphe 17 quinquies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	17 quinquies. met l'accent sur la nécessité de mieux comprendre le phénomène et l'idéologie des «incels» et de proposer des politiques plus actives pour contrer leurs activités et leurs discours; souligne qu'il est important de mener des actions de prévention, notamment des actions de renforcement de l'éducation aux médias numériques, de démystification de la sexualité chez les jeunes, et de sensibilisation des praticiens et des personnes qui s'occupent des enfants; insiste sur l'importance de traiter à la fois les problèmes de sécurité potentiels liés au phénomène et à l'idéologie des «incels» et les problèmes de santé mentale sous-jacents;

Or. en

Amendement 718
Loucas Fourlas, Paulo Do Nascimento Cabral

Proposition de résolution
Paragraphe 17 quinquies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	17 quinquies. rappelle que l'EIGE est confronté à des problèmes persistants de manque d'effectifs, qui ont été encore aggravés par la forte augmentation des demandes d'assistance technique;

Or. en

Amendement 719
Lucia Yar, Abir Al-Sahlani, Raquel García Hermida-Van Der Walle, Dainius Žalimas, Veronika Cifrová Ostrihoňová, Billy Kelleher, Valérie Devaux, Jana Toom

Proposition de résolution
Paragraphe 17 sexies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	17 sexies. enjoint la Commission et les États membres à augmenter les aides en faveur des organisations féminines, notamment les organisations du secteur humanitaire, afin de faire face à la diminution des financements au niveau international;

Or. en

Amendement 720
Lucia Yar, Abir Al-Sahlani, Raquel García Hermida-Van Der Walle, Dainius Žalimas, Veronika Cifrová Ostrihoňová, Billy Kelleher, Valérie Devaux, Jana Toom

Proposition de résolution
Sous-titre 8 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	Environnement institutionnel

Or. en

Amendement 721
Lucia Yar, Abir Al-Sahlani, Raquel García Hermida-Van Der Walle, Dainius Žalimas, Veronika Cifrová Ostrihoňová, Billy Kelleher, Valérie Devaux, Jana Toom

Proposition de résolution
Paragraphe 17 septies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	17 septies. demande à la Commission de s'assurer que l'EIGE dispose de ressources financières et humaines suffisantes pour pouvoir s'acquitter efficacement de ses missions et disposer d'une marge de manœuvre pour s'adapter au contexte en évolution, y compris aux pressions inflationnistes; enjoint la

Commission à faire en sorte que l'EIGE soit doté de ressources supplémentaires suffisantes lorsqu'une proposition législative lui assigne de nouvelles tâches, conformément à l'accord interinstitutionnel du 16 décembre 2020 sur la discipline budgétaire, la coopération en matière budgétaire et la bonne gestion financière;

Or. en

Amendement 722
Lucia Yar, Abir Al-Sahlani, Raquel García Hermida-Van Der Walle, Dainius Žalimas, Veronika Cifrová Ostrihoňová, Billy Kelleher, Valérie Devaux, Jana Toom

Proposition de résolution
Paragraphe 17 octies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	17 octies. invite la Commission à garantir la mise en place d'un cadre institutionnel pour l'égalité entre les femmes et les hommes au niveau de l'Union et dans les États membres; prie instamment la Commission de suivre et d'encourager la mise en œuvre rapide de la directive relative aux normes applicables aux organismes pour l'égalité de traitement et de formuler une recommandation à l'intention des États membres concernant les normes de fonctionnement et les missions de ces organismes, afin de faciliter la bonne transposition de la directive et de faire en sorte que la mise en place des organismes pour l'égalité de traitement soit harmonisée dans l'ensemble de l'Union;

Or. en

Amendement 723
Lucia Yar, Abir Al-Sahlani, Raquel García Hermida-Van Der Walle, Dainius Žalimas, Veronika Cifrová Ostrihoňová, Billy Kelleher, Valérie Devaux, Jana Toom

Proposition de résolution
Paragraphe 17 nonies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	17 nonies. invite le Conseil à créer une formation spécifique du Conseil sur l'égalité des sexes réunissant les ministres et secrétaires d'État chargés de l'égalité des genres au sein d'un forum spécifique afin de prendre des mesures communes et concrètes pour relever les défis dans le domaine des droits des femmes et de l'égalité des genres, et de veiller à ce que les questions d'égalité entre les femmes et les hommes soient débattues au plus haut niveau politique;

Or. en

Amendement 724
Marko Vešligaj, Marina Kaljurand, Maria Noichl, Joanna Scheuring-Wielgus, Emma Rafowicz, Elisabeth Grossmann, Vilija Blinkevičiūtė, Cecilia Strada, Carla Tavares, Lina Gálvez, Gabriela Firea

Proposition de résolution
Paragraphe 17 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	17 bis. souligne le lien qui existe entre la détérioration de l'état de droit et les violations des droits fondamentaux, en particulier des droits des minorités et des droits des femmes, dans plusieurs États membres, où les acteurs politiques nourrissent les divisions et incitent à la haine;

Or. en

Amendement 725

Marko Vešligaj, Marina Kaljurand, Maria Noichl, Joanna Scheuring-Wielgus, Emma Rafowicz, Elisabeth Grossmann, Vilija Blinkevičiūtė, Cecilia Strada, Carla Tavares, Lina Gálvez, Gabriela Firea

Proposition de résolution
Paragraphe 17 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	17 ter. exhorte la Commission à enrayer la progression de valeurs antidémocratiques chez les garçons et les jeunes hommes en ce qui concerne l'égalité entre les femmes et les hommes et les droits des femmes, en promouvant l'égalité entre les femmes et les hommes et l'éducation à la vie relationnelle, affective et sexuelle dans les écoles, en renforçant l'éducation critique aux médias, en luttant contre la désinformation et en démantelant les stéréotypes sexistes;

Or. en

Amendement 726
Marko Vešligaj, Marina Kaljurand, Maria Noichl, Joanna Scheuring-Wielgus, Emma Rafowicz, Elisabeth Grossmann, Vilija Blinkevičiūtė, Cecilia Strada, Carla Tavares, Lina Gálvez, Gabriela Firea

Proposition de résolution
Paragraphe 17 quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	17 quater. constate qu'une part importante des financements favorisant la croissance des mouvements anti-genre partout dans l'Union provient d'acteurs étrangers, lesquels auraient fourni un soutien financier et logistique à des organisations et à des campagnes visant à promouvoir des discours anti-genre[1 bis], et invite la Commission à reconsidérer tous les financements actuels afin de garantir qu'aucun fonds de l'Union ne soit affecté à des objectifs et à des projets anti-démocratiques et anti-genre;

[1 bis] ***Forum parlementaire européen pour les droits sexuels et reproductifs, «La partie émergée de l'iceberg: des financements issus de l'extrémisme religieux visent à faire reculer les droits humains en matière de santé sexuelle et reproductive en Europe», juin 2021.***

Or. en

Amendement 727
Marko Vešligaj, Marina Kaljurand, Maria Noichl, Joanna Scheuring-Wielgus, Emma Rafowicz, Elisabeth Grossmann, Vilija Blinkevičiūtė, Cecilia Strada, Carla Tavares, Lina Gálvez

Proposition de résolution
Paragraphe 17 quinquies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	17 quinquies. prend acte avec préoccupation de la hausse alarmante des crimes et des discours de haine ciblant les femmes, les personnes LGBTIQ+, les minorités raciales et d'autres groupes vulnérables dans plusieurs États membres, qui est exacerbée par la rhétorique politique et l'application lacunaire des lois anti-discrimination; relève le manque de protection de certaines communautés dans les États membres, en raison d'une mise en œuvre hétérogène des mesures de protection, qui rend certains groupes davantage vulnérables à la discrimination et à la violence; s'inquiète que certains États membres n'aient pas fait suffisamment de progrès dans la mise en œuvre des législations en matière d'égalité et de lutte contre la discrimination et exhorte la Commission à aborder ce point dans la nouvelle stratégie en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes;

Or. en

Amendement 728
Elena Donazzan, Chiara Gemma, Jadwiga Wiśniewska, Georgiana Teodorescu

Proposition de résolution
Sous-titre 9

Proposition de résolution	*Amendement*
Moyens transversaux favorisant l'égalité entre les femmes et les hommes	*(Ne concerne pas la version française.)*

Or. en

Amendement 729
Margarita de la Pisa Carrión, Mireia Borrás Pabón

Proposition de résolution
Sous-titre 9

Proposition de résolution	*Amendement*
Moyens transversaux favorisant l'égalité entre les femmes et les hommes	*(Ne concerne pas la version française.)*

Or. en

Amendement 730
Irmhild Boßdorf

Proposition de résolution
Paragraphe 18

Proposition de résolution	*Amendement*
18. réaffirme que tous les efforts visant à réaliser des progrès en matière d'égalité entre les femmes et les hommes doivent être déployés dans le plein respect des principes d'intersectionnalité et d'intégration de la dimension de genre;	***supprimé***

Or. de

Amendement 731
Marko Vešligaj, Marina Kaljurand, Maria Noichl, Joanna Scheuring-Wielgus, Emma Rafowicz, Elisabeth Grossmann, Vilija Blinkevičiūtė, Cecilia Strada, Carla Tavares, Lina Gálvez, Gabriela Firea

Proposition de résolution
Paragraphe 18

Proposition de résolution	*Amendement*
18. réaffirme que tous les efforts visant à réaliser des progrès en matière d'égalité entre les femmes et les hommes doivent ***être déployés dans le plein respect des*** principes ***d'intersectionnalité et*** d'intégration de la dimension de genre;	18. réaffirme que tous les efforts visant à réaliser des progrès en matière d'égalité entre les femmes et les hommes doivent ***suivre les*** principes d'intégration de la dimension de genre***, afin de garantir que les perspectives de genre soient prises en considération dans toutes les politiques, mesures et procédures, et ce à tous les niveaux de gouvernance au sein de l'Union***; ***invite la Commission à faire en sorte que la dimension de genre soit intégrée de manière cohérente et effective dans tous les secteurs;***

Or. en

Amendement 732
Verena Mertens

Proposition de résolution
Paragraphe 18

Proposition de résolution	*Amendement*
18. réaffirme que tous les efforts visant à réaliser des progrès en matière d'égalité entre les femmes et les hommes doivent être déployés dans le plein respect ***des principes d'intersectionnalité*** et d'intégration de la dimension de genre;	18. réaffirme que tous les efforts visant à réaliser des progrès en matière d'égalité entre les femmes et les hommes doivent être déployés dans le plein respect ***de l'approche tenant compte de la diversité*** et ***du principe*** d'intégration de la dimension de genre;

Or. en

Amendement 733
Elena Donazzan, Chiara Gemma, Jadwiga Wiśniewska, Georgiana Teodorescu

Proposition de résolution
Paragraphe 18

Proposition de résolution	*Amendement*
18. réaffirme que tous les efforts visant à réaliser des progrès en matière d'égalité entre les femmes et les hommes doivent ***être déployés dans le plein respect des principes d'intersectionnalité et d'intégration de la dimension de genre***;	18. réaffirme que tous les efforts visant à réaliser des progrès en matière d'égalité entre les femmes et les hommes doivent ***prendre en considération les différences naturelles qui existent entre les hommes et les femmes***;

Or. en

Amendement 734
Mathilde Androuët, Margarita de la Pisa Carrión, Mireia Borrás Pabón

Proposition de résolution
Paragraphe 18

Proposition de résolution	*Amendement*
18. réaffirme que tous les efforts visant à réaliser des progrès en matière d'égalité entre les femmes et les hommes doivent être déployés dans le plein respect ***des principes d'intersectionnalité et d'intégration de la dimension de genre***;	18. réaffirme que tous les efforts visant à réaliser des progrès en matière d'égalité entre les femmes et les hommes doivent être déployés dans le plein respect ***du sexe biologique des femmes et du sexe biologique des hommes***;

Or. fr

Amendement 735
Sirpa Pietikäinen

Proposition de résolution
Paragraphe 18 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	18 bis. invite la Commission européenne et les États membres à tenir compte du caractère intersectoriel des nombreuses

difficultés auxquelles sont confrontées les femmes, à s'appuyer sur le large éventail de compétences dont disposent les États membres et à appuyer la création de groupes d'experts sur les questions relatives aux femmes afin de répondre aux difficultés spécifiques qui ont une incidence sur la qualité de vie des femmes et sur leur participation à la société, de favoriser la coopération et l'échange de bonnes pratiques, de faire avancer les questions relatives à la santé, à la vie sociale, à la recherche et à l'éducation des femmes dans l'ensemble de l'Union et d'atteindre l'objectif du traité sur l'Union européenne qui vise à éliminer les inégalités entre les femmes et les hommes et à promouvoir l'égalité entre ces derniers;

Or. en

Amendement 736
Loucas Fourlas, Paulo Do Nascimento Cabral

Proposition de résolution
Paragraphe 18 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	18 bis. rappelle le rôle essentiel que jouent les femmes des zones rurales pour faire vivre leurs communautés et assurer la viabilité de l'agriculture; regrette qu'en dépit de leur importante contribution, ces femmes continuent de se heurter à de nombreuses difficultés, parmi lesquelles des possibilités d'emploi limitées, un accès plus restreint aux services, un développement moindre des infrastructures et une sous-représentation dans les instances décisionnelles, et déplore par ailleurs que le travail des femmes en milieu rural soit souvent informel et insuffisamment reconnu;

Or. en

Amendement 737
Galato Alexandraki

Proposition de résolution
Paragraphe 18 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	18 bis. souligne que les politiques d'égalité doivent soutenir et renforcer le rôle des femmes dans la famille et dans la société, en reconnaissant la valeur de la maternité, les particularités relatives aux femmes et les traditions culturelles; rejette la mise en avant de concepts idéologiques controversés, tels que le genre social, qui confondent les rôles et affaiblissent le respect des femmes en tant que femmes;

Or. el

Amendement 738
Carolina Morace

Proposition de résolution
Paragraphe 18 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	18 bis. prie instamment les États membres d'appliquer des mesures économiques et sociales spécifiques pour lutter contre le risque d'exclusion sociale et de pauvreté, notamment en ce qui concerne l'accès au logement, aux transports et à l'énergie à des prix accessibles;

Or. en

Amendement 739
Giusi Princi

Proposition de résolution

Paragraphe 18 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	18 bis. invite la Commission, en vertu du principe d'intersectionnalité, à accorder une attention particulière aux besoins spécifiques des femmes handicapées dans la prochaine stratégie en faveur de l'égalité entre les hommes et les femmes;

Or. en

Amendement 740
Marko Vešligaj, Marina Kaljurand, Maria Noichl, Joanna Scheuring-Wielgus, Emma Rafowicz, Elisabeth Grossmann, Vilija Blinkevičiūtė, Cecilia Strada, Carla Tavares, Lina Gálvez, Gabriela Firea

Proposition de résolution
Paragraphe 18 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	18 bis. demande à la Commission d'étudier les inégalités qui persistent dans des domaines d'action et des secteurs clés, notamment, mais pas exclusivement, dans l'agriculture, le développement rural et le secteur du logement;

Or. en

Amendement 741
Loucas Fourlas, Paulo Do Nascimento Cabral

Proposition de résolution
Paragraphe 18 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	18 ter. prend note de la création d'un sous-programme thématique pour les femmes dans les zones rurales dans le cadre des plans stratégiques de la PAC financés par le Fonds européen agricole

de garantie (FEAGA) et par le Fonds européen agricole pour le développement rural (Feader); souligne que ce sous-programme encourage l'emploi et l'entrepreneuriat féminins en exploitant les possibilités liées à l'agrotourisme et au développement de villages numériques, en améliorant l'accès des agricultrices à la terre, au crédit et aux instruments financiers, aux compétences et aux performances par l'éducation, la formation et les services de conseil, une participation accrue aux groupes d'action locale, et le développement de partenariats locaux dans le cadre du programme Leader;

Or. en

Amendement 742
Loucas Fourlas, Paulo Do Nascimento Cabral

Proposition de résolution
Paragraphe 18 quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	18 quater. invite les États membres à promouvoir l'échange de bonnes pratiques, en particulier en matière de statut professionnel des conjoints aidants dans le secteur agricole, ce qui permettrait d'aborder les droits des femmes en matière de sécurité sociale, y compris le congé de maternité ou les droits à la retraite, et d'accès des femmes aux financements possibles de l'Union;

Or. en

Amendement 743
Irmhild Boßdorf

Proposition de résolution
Paragraphe 19

Proposition de résolution	*Amendement*
19. invite la Commission à garantir et à poursuivre l'intégration de la dimension de genre dans ses structures, ses méthodes et ses instruments, et à veiller à ce que la perspective de genre soit intégrée dans toutes les propositions de la Commission, y compris dans toutes les procédures budgétaires;	***supprimé***

Or. de

Amendement 744
Mathilde Androuët, Mireia Borrás Pabón

Proposition de résolution
Paragraphe 19

Proposition de résolution	*Amendement*
19. invite la Commission à garantir et à poursuivre l'intégration de la dimension de genre dans ses structures, ses méthodes et ses instruments, et à veiller à ce que la perspective de genre soit intégrée dans toutes les propositions de la Commission, y compris dans toutes les procédures budgétaires;	***supprimé***

Or. fr

Amendement 745
Elena Donazzan, Chiara Gemma, Jadwiga Wiśniewska, Georgiana Teodorescu

Proposition de résolution
Paragraphe 19

Proposition de résolution	*Amendement*
19. invite la Commission à garantir et à poursuivre l'intégration de la dimension de genre dans ses structures, ses méthodes et ses instruments, et à veiller à ce que la	***supprimé***

perspective de genre soit intégrée dans toutes les propositions de la Commission, y compris dans toutes les procédures budgétaires;

Or. en

Amendement 746
Carolina Morace

Proposition de résolution
Paragraphe 19

Proposition de résolution	*Amendement*
19. invite la Commission à garantir et à poursuivre l'intégration de la dimension de genre dans ses structures, ses méthodes et ses instruments, et à veiller à ce que la perspective de genre soit intégrée dans toutes les propositions de la Commission, y compris dans toutes les procédures budgétaires;	19. invite la Commission à garantir et à poursuivre l'intégration de la dimension de genre dans ses structures, ses méthodes et ses instruments, et à veiller à ce que la perspective de genre soit intégrée dans toutes les propositions de la Commission, y compris dans toutes les procédures budgétaires; ***demande à la Commission européenne d'adopter, dans le cadre du prochain CFP, une approche budgétaire sensible au genre au niveau de tous les piliers, de tous les instruments de financement et de toutes les lignes budgétaires du prochain CFP, pour s'assurer qu'ils concourent tous activement à la réalisation des objectifs d'égalité de genre à tous les stades, de la planification au suivi des ressources financières, en passant par l'allocation de ces dernières;***

Or. en

Amendement 747
Elżbieta Katarzyna Łukacijewska, Ewa Kopacz, Mirosława Nykiel, Jagna Marczułajtis-Walczak

Proposition de résolution
Paragraphe 19

Proposition de résolution	*Amendement*
19. invite la Commission à garantir et à poursuivre l'intégration de la dimension de genre dans ses structures, ses méthodes et ses instruments, et à veiller à ce que la perspective de genre soit intégrée dans toutes les propositions de la Commission, y compris dans toutes les procédures budgétaires;	19. invite la Commission à garantir et à poursuivre l'intégration de la dimension de genre dans ses structures, ses méthodes et ses instruments, et à veiller à ce que la perspective de genre soit intégrée dans toutes les propositions de la Commission, y compris dans toutes les procédures budgétaires; ***appelle notamment de ses vœux l'intégration cohérente de la dimension de genre dans le processus budgétaire, laquelle constitue un outil pratique pour améliorer la transparence, l'efficacité et l'équité des dépenses de l'Union, afin de garantir que les ressources publiques favorisent l'égalité des chances entre les femmes et les hommes, conformément aux objectifs de l'Union;***

Or. en

Amendement 748
Margarita de la Pisa Carrión, Mireia Borrás Pabón

Proposition de résolution
Paragraphe 19

Proposition de résolution	*Amendement*
19. invite la Commission à ***garantir et à poursuivre l'intégration de la dimension de genre dans ses structures, ses méthodes et ses instruments, et à veiller à ce que la perspective de genre soit intégrée dans toutes les*** propositions ***de la Commission***, y compris ***dans toutes les procédures budgétaires***;	19. invite la Commission à ***élaborer l'ensemble de ses politiques, procédures et*** propositions ***dans le respect des droits fondamentaux***, y compris ***le droit à l'égalité entre les femmes et les hommes, et de veiller à ce qu'elles s'éloignent des approches idéologiques susceptibles de dénaturer le principe d'égalité et promeuvent l'adoption de mesures objectives qui profitent à tous***;

Or. en

Amendement 749

Loucas Fourlas, Paulo Do Nascimento Cabral

Proposition de résolution
Paragraphe 19

Proposition de résolution	*Amendement*
19. invite la Commission à garantir et à poursuivre l'intégration de la dimension de genre dans ses structures, ses méthodes et ses instruments, et à veiller à ce que la perspective de genre soit intégrée dans toutes les propositions de la Commission, y compris dans toutes les procédures budgétaires;	19. invite la Commission à garantir et à poursuivre l'intégration de la dimension de genre dans ses structures, ses méthodes et ses instruments, et à veiller à ce que la perspective de genre soit intégrée dans toutes les propositions de la Commission, y compris dans toutes les procédures budgétaires ***pertinentes***;

Or. en

Amendement 750
Verena Mertens

Proposition de résolution
Paragraphe 19

Proposition de résolution	*Amendement*
19. invite la Commission à garantir et à poursuivre l'intégration de la dimension de genre dans ses structures, ses méthodes et ses instruments, et à veiller à ce que la perspective de genre soit ***intégrée*** dans toutes les propositions de la Commission***, y compris dans toutes les procédures budgétaires***;	19. invite la Commission à garantir et à poursuivre l'intégration de la dimension de genre dans ses structures, ses méthodes et ses instruments, et à veiller à ce que la perspective de genre soit ***prise en compte*** dans toutes les propositions de la Commission;

Or. en

Amendement 751
Lucia Yar, Abir Al-Sahlani, Raquel García Hermida-Van Der Walle, Dainius Žalimas, Veronika Cifrová Ostrihoňová, Billy Kelleher, Valérie Devaux, Jana Toom

Proposition de résolution
Paragraphe 19 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	19 bis. prie instamment la Commission de développer davantage la méthode de suivi des dépenses se rapportant à l'égalité hommes-femmes définie dans l'accord interinstitutionnel, notamment afin de corriger les lacunes en matière de collecte de données ventilées par genre et d'expliciter les critères d'évaluation; demande à la Commission de créer une catégorie de notation permettant de rendre compte des interventions budgétaires qui ont une incidence négative sur l'égalité entre les femmes et les hommes, qui fait actuellement défaut;

Or. en

Amendement 752
Benedetta Scuderi

Proposition de résolution
Paragraphe 19 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	19 bis. invite la Commission à garantir une transition juste et socialement équitable qui profite à tous grâce à l'élaboration d'une stratégie intersectionnelle porteuse de changement sur les questions de genre permettant de lutter contre la précarité et grâce à l'augmentation des investissements publics dans des logements sociaux, abordables et économes en énergie, en tenant compte des besoins spécifiques des femmes, qui contribuent souvent de manière significative à la gestion du foyer, sans toutefois disposer d'un accès égal aux ressources;

Or. en

Amendement 753
Marko Vešligaj, Marina Kaljurand, Maria Noichl, Joanna Scheuring-Wielgus, Emma Rafowicz, Elisabeth Grossmann, Vilija Blinkevičiūtė, Cecilia Strada, Lina Gálvez, Gabriela Firea

Proposition de résolution
Paragraphe 19 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	19 bis. prie instamment la Commission d'intégrer l'égalité entre les femmes et les hommes dans le nouveau CFP afin que celui-ci contribue à éliminer les inégalités dans l'Union, notamment en dotant une ligne budgétaire concrète de ressources supérieures aux ressources actuelles et en favorisant l'égalité entre les femmes et les hommes ainsi que d'autres objectifs en matière d'égalité, conformément aux traités;

Or. en

Amendement 754
Sirpa Pietikäinen

Proposition de résolution
Paragraphe 19 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	19 bis. invite la Commission à renforcer la coopération interservices entre les directions générales pertinentes afin de faire en sorte que l'ensemble des initiatives concernant la santé, y compris le personnel de santé, la prévention et la lutte contre le cancer et l'élimination des cancers liés au papillomavirus, intègre le principe d'égalité entre les femmes et les hommes;

Or. en

Amendement 755
Lina Gálvez

Proposition de résolution
Paragraphe 19 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	19 bis. demande à la Commission de ne pas supprimer le principe de conditionnalité des fonds à des impératifs de parité ou la dimension de genre dans les programmes de l'Union, notamment le programme Horizon Europe, au motif d'une hypothétique amélioration de la compétitivité;

Or. en

Amendement 756
Carolina Morace

Proposition de résolution
Paragraphe 19 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	19 bis. demande à la Commission et aux États membres de fixer des règles contraignantes en matière d'intégration de la dimension de genre dans le budget pour toutes les dépenses de l'Union et de procéder à des évaluations de l'impact sur l'égalité entre les femmes et les hommes pour tous les instruments financiers;

Or. en

Amendement 757
Benedetta Scuderi

Proposition de résolution
Paragraphe 19 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	19 ter. demande que des liens soient établis entre les objectifs inclus dans la prochaine stratégie en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes et le CFP, qui est un instrument clé pour la mise en œuvre de la stratégie; souligne la nécessité d'améliorer la collecte, la communication et l'évaluation de données comparables ventilées par sexe et d'élaborer des définitions horizontales au niveau de l'Union afin de faciliter les évaluations de l'impact sur l'égalité entre les femmes et les hommes dans les domaines d'action de l'Union; demande l'amélioration de la méthode afin qu'elle puisse identifier non seulement les bénéficiaires des fonds, mais aussi le potentiel de transformation des programmes; souligne que certaines interventions du budget peuvent avoir, au-delà des effets positifs et neutres, des conséquences négatives sur l'égalité entre les femmes et les hommes, comme dans le cas de l'action en faveur du climat; souligne que la méthode actuelle de suivi du budget ne prévoit aucune catégorie pour ce type de cas, ce qui exclut toute évaluation objective de l'état de la budgétisation tenant compte de l'égalité entre les femmes et les hommes dans l'Union;

Or. en

Amendement 758
Lucia Yar, Abir Al-Sahlani, Raquel García Hermida-Van Der Walle, Dainius Žalimas, Veronika Cifrová Ostrihoňová, Billy Kelleher, Valérie Devaux, Jana Toom

Proposition de résolution
Paragraphe 19 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	19 ter. prie instamment la Commission de faire évoluer la phase actuelle limitée au

suivi vers un véritable processus de budgétisation sensible au genre, qui intégrerait la perspective de l'égalité entre les femmes et les hommes dans l'ensemble du cycle budgétaire, de la planification à l'évaluation; invite la Commission à s'assurer que cette démarche soit entreprise dans les délais fixés pour le prochain CFP 2028-2034; souligne que cela suppose de définir des priorités, des engagements et des indicateurs clairs en matière d'égalité entre les femmes et les hommes au moyen d'une approche ciblée, et de fixer des critères concrets permettant de mesurer les progrès accomplis;

Or. en

Amendement 759
Marko Vešligaj, Marina Kaljurand, Maria Noichl, Joanna Scheuring-Wielgus, Emma Rafowicz, Elisabeth Grossmann, Vilija Blinkevičiūtė, Cecilia Strada, Carla Tavares, Lina Gálvez, Gabriela Firea

Proposition de résolution
Paragraphe 19 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	19 ter. réclame l'octroi d'un financement suffisant aux chercheurs dans l'Union, notamment à l'EIGE et à l'Agence des droits fondamentaux de l'Union européenne, ainsi que la mise en place d'outils tels que les projets relevant des plans en faveur de l'égalité hommes-femmes financés par Horizon Europe, l'union des compétences et le plan stratégique pour l'éducation dans les STIM;

Or. en

Amendement 760
Sirpa Pietikäinen

Proposition de résolution
Paragraphe 19 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	19 ter. invite la Commission à garantir une plus grande transparence et participation des parties prenantes dans la gouvernance et la réalisation de toutes les initiatives liées au genre, et à associer de façon plus systématique le Parlement européen au contrôle et à l'évaluation de ces activités;

Or. en

Amendement 761
Carolina Morace

Proposition de résolution
Paragraphe 19 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	19 ter. souligne que l'investissement devrait être substantiellement renforcé dans les services publics, en particulier dans les domaines de la santé, de l'éducation et du transport, afin de répondre aux besoins des populations et de contribuer à l'indépendance, à l'égalité et à l'émancipation des femmes;

Or. en

Amendement 762
Marko Vešligaj, Marina Kaljurand, Maria Noichl, Joanna Scheuring-Wielgus, Emma Rafowicz, Elisabeth Grossmann, Vilija Blinkevičiūtė, Cecilia Strada, Lina Gálvez, Gabriela Firea

Proposition de résolution
Paragraphe 19 quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*

19 quater. affirme que la Commission devrait continuer à soutenir les organisations de la société civile et les défenseurs des droits de l'homme qui œuvrent à l'égalité entre les femmes et les hommes et à la lutte contre la discrimination en leur octroyant un financement adéquat et accessible par l'intermédiaire du CFP et des programmes de financement pertinents; rappelle que tous ces financements doivent être conformes aux valeurs communes de l'Union telles que consacrées par l'article 2 du traité sur l'Union européenne et par la charte des droits fondamentaux, pour que le soutien financier alloué serve à consolider les valeurs démocratiques de l'Union; plaide pour que les organisations de la société civile, notamment les organisations de femmes, bénéficient d'un financement suffisant consacré à la prévention des violences sexistes, au titre du volet Daphné du programme CERV;

Or. en

Amendement 763
Lucia Yar, Abir Al-Sahlani, Raquel García Hermida-Van Der Walle, Dainius Žalimas, Veronika Cifrová Ostrihoňová, Billy Kelleher, Valérie Devaux, Jana Toom

Proposition de résolution
Paragraphe 19 quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	19 quater. demande à la Commission d'élaborer un mécanisme solide qui engloberait toutes les valeurs de l'Union visées à l'article 2 du traité sur l'Union européenne, y compris la démocratie, l'état de droit et les droits fondamentaux, dont les droits des femmes, fonctionnerait dans le cadre d'un accord interinstitutionnel entre la Commission, le Parlement européen et le Conseil, et garantirait une approche unifiée du suivi

annuel dans tous les États membres et un lien clair avec des mesures concrètes de l'Union pour les cas où des lacunes n'ont pas été corrigées;

Or. en

Amendement 764
Lucia Yar, Abir Al-Sahlani, Raquel García Hermida-Van Der Walle, Dainius Žalimas, Veronika Cifrová Ostrihoňová, Billy Kelleher, Valérie Devaux, Jana Toom

Proposition de résolution
Paragraphe 19 quinquies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	19 quinquies. enjoint la Commission à faire en sorte que la stratégie en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes pour l'après-2025 soit coordonnée avec toutes les autres stratégies, cadres et plans d'action pertinents, existants ou à venir, tels que la stratégie de l'Union en faveur des droits des personnes handicapées 2021-2030, le cadre stratégique de l'Union pour l'égalité, l'inclusion et la participation des Roms, la stratégie de l'Union relative aux droits des victimes, la stratégie en faveur des personnes LGBTIQ et le plan d'action de l'Union contre le racisme;

Or. en

Amendement 765
Lucia Yar, Abir Al-Sahlani, Raquel García Hermida-Van Der Walle, Dainius Žalimas, Veronika Cifrová Ostrihoňová, Billy Kelleher, Valérie Devaux, Jana Toom

Proposition de résolution
Paragraphe 19 sexies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	19 sexies. invite la Commission à consulter activement les femmes et les

	filles dans toute leur diversité, y compris les femmes handicapées, les femmes LGBTIQ ou les femmes vivant dans les zones rurales, et à les associer, par l'intermédiaire de leurs organisations représentatives, à l'élaboration et à la mise en œuvre de la stratégie en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes pour l'après-2025;

Or. en

Amendement 766
Mathilde Androuët, Margarita de la Pisa Carrión, Mireia Borrás Pabón

Proposition de résolution
Paragraphe 20

Proposition de résolution	*Amendement*
20. prie instamment la Commission d'utiliser et de développer davantage l'intersectionnalité en tant que principe transversal de la nouvelle stratégie en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes;	***supprimé***

Or. fr

Amendement 767
Irmhild Boßdorf

Proposition de résolution
Paragraphe 20

Proposition de résolution	*Amendement*
20. prie instamment la Commission d'utiliser et de développer davantage l'intersectionnalité en tant que principe transversal de la nouvelle stratégie en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes;	***supprimé***

Or. de

Amendement 768
Elena Donazzan, Chiara Gemma, Jadwiga Wiśniewska, Georgiana Teodorescu

Proposition de résolution
Paragraphe 20

Proposition de résolution	*Amendement*
20. prie instamment la Commission ***d'utiliser et de développer davantage l'intersectionnalité en tant que principe transversal de*** la nouvelle stratégie en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes;	20. prie instamment la Commission ***de donner la priorité, dans*** la nouvelle stratégie en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes***, à l'égalité des chances, qui permet aux femmes de réaliser pleinement leur potentiel en accord avec leurs préférences personnelles, et de laisser de côté le principe de l'égalité des résultats mis en avant par l'indice d'égalité de genre, qui ne tient pas compte des choix individuels des femmes et peut donc entraîner des conséquences négatives involontaires, en particulier s'il sert de base à des propositions législatives***;

Or. en

Amendement 769
Lucia Yar, Abir Al-Sahlani, Raquel García Hermida-Van Der Walle, Dainius Žalimas, Veronika Cifrová Ostrihoňová, Billy Kelleher, Valérie Devaux, Jana Toom

Proposition de résolution
Paragraphe 20

Proposition de résolution	*Amendement*
20. prie instamment la Commission d'utiliser et de développer davantage l'intersectionnalité en tant que principe transversal de la nouvelle stratégie en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes;	20. prie instamment la Commission d'utiliser et de développer davantage l'intersectionnalité en tant que principe transversal de la nouvelle stratégie en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes ***et de garantir une approche intersectionnelle dans le cadre de toutes les mesures législatives et non législatives, en particulier l'intersectionnalité de la dimension de genre avec d'autres motifs***

de discrimination, comme le handicap, la race, la couleur de peau, les origines ethniques ou sociales, la religion ou les croyances, l'appartenance à une minorité nationale, l'âge ou l'orientation sexuelle;

Or. en

Amendement 770
Marko Vešligaj, Marina Kaljurand, Maria Noichl, Joanna Scheuring-Wielgus, Emma Rafowicz, Elisabeth Grossmann, Vilija Blinkevičiūtė, Cecilia Strada, Carla Tavares, Lina Gálvez, Gabriela Firea

Proposition de résolution
Paragraphe 20

Proposition de résolution	*Amendement*
20. prie instamment la Commission d'utiliser et de développer davantage l'intersectionnalité en tant que principe transversal de la nouvelle stratégie en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes;	20. ***reconnaît que de nombreuses femmes sont confrontées à des inégalités et des discriminations croisées au sein de l'Union et*** prie instamment la Commission d'utiliser et de développer davantage l'intersectionnalité en tant que principe transversal de la nouvelle stratégie en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes;

Or. en

Amendement 771
Carolina Morace

Proposition de résolution
Paragraphe 20

Proposition de résolution	*Amendement*
20. prie instamment la Commission d'utiliser et de développer davantage l'intersectionnalité en tant que principe transversal de la nouvelle stratégie en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes;	20. prie instamment la Commission d'utiliser et de développer davantage l'intersectionnalité en tant que principe transversal de la nouvelle stratégie en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes***, de mettre en œuvre une budgétisation tenant compte de la***

question du genre et de procéder à des audits axés sur le féminisme de tous les fonds de l'Union;

Or. en

Amendement 772
Verena Mertens

Proposition de résolution
Paragraphe 20

Proposition de résolution	*Amendement*
20. prie instamment la Commission d'utiliser et de développer davantage ***l'intersectionnalité*** en tant que principe transversal de la nouvelle stratégie en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes;	20. prie instamment la Commission d'utiliser et de développer davantage ***des approches tenant compte de la diversité*** en tant que principe transversal de la nouvelle stratégie en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes;

Or. en

Amendement 773
Marko Vešligaj, Marina Kaljurand, Maria Noichl, Joanna Scheuring-Wielgus, Emma Rafowicz, Elisabeth Grossmann, Vilija Blinkevičiūtė, Cecilia Strada, Carla Tavares, Lina Gálvez, Gabriela Firea

Proposition de résolution
Paragraphe 20 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	20 bis. invite instamment la Commission et les États membres à tenir compte de l'intersectionnalité dans toutes les politiques en lien avec l'égalité de genre, sachant que les violences et les discriminations à caractère sexiste sont aggravées par d'autres facteurs, tels que l'âge, l'origine ethnique, le handicap, le statut migratoire et l'orientation sexuelle, et que le cumul de plusieurs de ces facteurs donne lieu à des formes multiples et singulières de discrimination qui

appellent des mesures ciblées et adaptées au contexte, en vue de garantir une protection et un soutien égaux à toutes les femmes, en particulier à celles en situation de vulnérabilité ou de marginalisation;

Or. en

Amendement 774
Paulo Do Nascimento Cabral, Eleonora Meleti, Loucas Fourlas, Rosa Estaràs Ferragut, Liesbet Sommen, Maria Walsh, Giusi Princi, Sirpa Pietikäinen

Proposition de résolution
Paragraphe 20 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	20 bis. invite la Commission à veiller à ce que les mesures portent sur l'ensemble du territoire de l'Union et à ce qu'elles prévoient des instruments efficaces pour remédier aux disparités régionales en matière d'égalité entre les femmes et les hommes, tant entre les États membres et leurs régions qu'à l'intérieur de celles-ci, y compris les régions ultrapériphériques; souligne que ces mesures devraient pouvoir être adaptées et assorties de ressources suffisantes pour lutter contre les disparités entre les hommes et les femmes, en tenant compte des ressources disponibles, de l'accessibilité et de l'ampleur des progrès accomplis dans chaque région;

Or. en

Amendement 775
Elena Donazzan, Chiara Gemma, Jadwiga Wiśniewska, Georgiana Teodorescu

Proposition de résolution
Paragraphe 20 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	20 bis. souligne que la méthodologie utilisée pour le calcul de l'indice d'égalité de genre ne reflète pas suffisamment les préférences et les intérêts individuels divers des femmes et des hommes dans la société et demande par conséquent sa réévaluation;

Or. en

Amendement 776
Carolina Morace

Proposition de résolution
Paragraphe 20 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	20 bis. invite instamment la Commission à subordonner l'accès aux fonds de l'Union au respect des normes en matière d'égalité entre les femmes et les hommes et des normes concernant la santé et les droits sexuels et génésiques, y compris la protection des droits sexuels et génésiques et la lutte contre la violence sexiste;

Or. en

Amendement 777
Marko Vešligaj, Marina Kaljurand, Maria Noichl, Joanna Scheuring-Wielgus, Emma Rafowicz, Elisabeth Grossmann, Vilija Blinkevičiūtė, Cecilia Strada, Carla Tavares, Lina Gálvez, Gabriela Firea

Proposition de résolution
Paragraphe 20 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	20 ter. invite la Commission à développer un vaste réseau de parties prenantes qui apporteront leur contribution à la réalisation des objectifs de la nouvelle

stratégie en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes, et à reconnaître le rôle que nombre d'entre elles jouent à différents niveaux, notamment dans les villes, les communautés rurales, les organisations de la société civile, les groupes d'action locale et le monde universitaire;

Or. en

Amendement 778
Carolina Morace

Proposition de résolution
Paragraphe 20 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	20 ter. est favorable à une sécurité sociale publique, universelle et solidaire, à la gratuité des services publics et de santé de qualité, à la garantie de l'accès à la justice et à la consécration du droit au logement;

Or. en

Amendement 779
Marko Vešligaj, Marina Kaljurand, Maria Noichl, Joanna Scheuring-Wielgus, Emma Rafowicz, Elisabeth Grossmann, Vilija Blinkevičiūtė, Cecilia Strada, Carla Tavares, Lina Gálvez, Gabriela Firea

Proposition de résolution
Paragraphe 20 quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	20 quater. souligne qu'il importe de coopérer avec des experts sur le terrain et réaffirme l'importance des collectivités locales et régionales et d'organisations telles que le Comité européen des régions dans la concrétisation de l'égalité entre les femmes et les hommes; invite la

Commission à veiller également à ce que les politiques en matière d'égalité entre les femmes et les hommes bénéficient d'un financement adéquat et d'un appui aux niveaux local et régional et à ce que les fonds de cohésion et de relance de l'Union soient assortis d'exigences portant sur la définition d'objectifs clairs en matière d'égalité entre les femmes et les hommes, de sorte que le développement régional contribue à réduire les disparités entre les femmes et les hommes plutôt qu'à exacerber les inégalités, dans la mesure où celles-ci influent directement sur un éventail de domaines ayant trait à l'égalité entre les femmes et les hommes, tels que l'emploi, l'éducation, les infrastructures de soins, la santé, l'assistance aux femmes victimes de violences, ainsi qu'à mettre en œuvre des projets d'urbanisme et de transport tenant compte de la dimension de genre;

Or. en

Amendement 780
Carolina Morace, Emma Fourreau

Proposition de résolution
Paragraphe 20 quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	20 quater. invite la Commission à garantir une plus grande transparence et une plus grande participation des parties prenantes dans la gouvernance et la réalisation de toutes les initiatives liées au genre, et à associer de façon plus systématique le Parlement européen au contrôle et à l'évaluation de ces activités en présentant à la commission des droits des femmes et de l'égalité des genres (commission FEMM) un rapport annuel sur la mise en œuvre de la stratégie de l'Union en faveur de l'égalité entre les

femmes et les hommes;

Or. en

Amendement 781
Marko Vešligaj, Marina Kaljurand, Maria Noichl, Joanna Scheuring-Wielgus, Emma Rafowicz, Elisabeth Grossmann, Vilija Blinkevičiūtė, Cecilia Strada, Carla Tavares, Lina Gálvez, Gabriela Firea

Proposition de résolution
Paragraphe 20 quinquies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	20 quinquies. fait valoir que les organisations de la société civile et les défenseurs des droits de l'homme, notamment les organisations travaillant sur les questions de genre et d'égalité, jouent un rôle primordial dans la promotion et la protection des valeurs et des droits inscrits à l'article 2 du traité sur l'Union européenne et dans la charte des droits fondamentaux; souligne que le travail des organisations de la société civile est un élément indispensable du système d'équilibre des pouvoirs dans une démocratie en bonne santé; invite la Commission à inclure, à titre de pilier horizontal, dans les politiques de l'Union et dans la stratégie en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes, des mesures et des recommandations visant à protéger et à soutenir les organisations de la société civile qui œuvrent dans le domaine des droits des femmes, de l'égalité de genre et de la lutte contre la discrimination;

Or. en

Amendement 782
Marko Vešligaj, Marina Kaljurand, Maria Noichl, Joanna Scheuring-Wielgus, Emma Rafowicz, Elisabeth Grossmann, Vilija Blinkevičiūtė, Cecilia Strada, Carla Tavares, Lina Gálvez, Gabriela Firea

Proposition de résolution
Paragraphe 20 sexies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	20 sexies. invite la Commission à produire un rapport annuel sur la mise en œuvre de la stratégie en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes et de le transmettre à la commission FEMM afin d'aider celle-ci à effectuer ses contrôles;

Or. en